



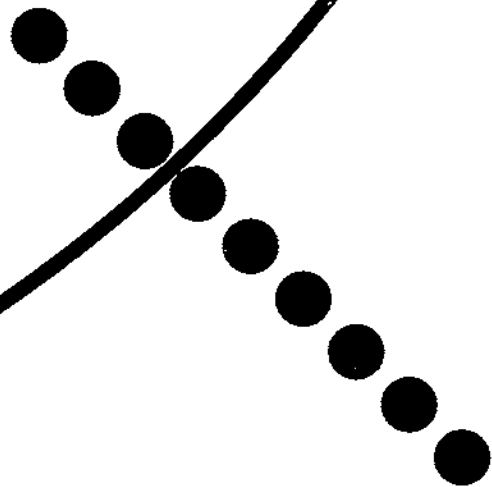
MO
F5C6
A1
/1995



Ville de Montréal

Archives de la Ville de Montréal

1592



Déposé au Service du greffe
de la Ville de Montréal,
le 29 mars 1996.

Préparé par le Service
des finances et du contrôle,
Division de la comptabilité.

LE PRIX CANADIEN D'EXCELLENCE DES RAPPORTS FINANCIERS

attribué à la

Ville de Montréal,
Québec

pour son rapport
financier annuel de
l'exercice terminé
le 31 décembre 1994

La GFOA (Government Finance Officers Association),
qui regroupe des représentants gouvernementaux
des États-Unis et du Canada, attribue le Prix
canadien d'excellence des rapports financiers
aux administrations municipales dont les
rapports financiers annuels se conforment
au haut degré de qualité exigé
par le programme.



Timothy H. Riordan

Président

Jeffrey L. Essler

Directeur Général

Prix canadien d'excellence des rapports financiers

La GFOA (Government Finance Officers Association of the United States and Canada) a décerné son prix canadien d'excellence des rapports financiers à la Ville de Montréal pour son rapport financier annuel de l'exercice terminé le 31 décembre 1994. L'objectif de ce prix d'excellence est d'encourager les administrations municipales du Canada à présenter des états financiers de qualité et d'offrir aux responsables de la publication de ces rapports la possibilité d'être reconnus par leurs pairs et, au besoin, de recevoir l'aide technique de ces derniers.

Le prix canadien d'excellence des rapports financiers est décerné aux administrations municipales dont le rapport annuel est jugé conforme, en substance, aux critères d'évaluation de la GFOA.

Les états financiers d'une administration municipale doivent présenter une information financière et des commentaires qui excèdent, en qualité, les principes comptables généralement reconnus. Par conséquent, conformément au principe de l'exposé complet, clair et véridique, les états financiers doivent montrer que les responsables ont véritablement tenté de communiquer fidèlement la situation financière de l'administration municipale, d'améliorer l'aptitude des administrations municipales à communiquer l'information financière et de combler les attentes des utilisateurs.

Le prix d'excellence est décerné pour une seule année. L'Administration municipale de Montréal croit que son rapport financier annuel de 1995 respecte toujours les critères d'évaluation de la GFOA et compte le soumettre de nouveau pour l'obtention d'un prix d'excellence.

Maire**Pierre Bourque****Conseillers
et conseillères****Michael Applebaum**
Notre-Dame-de-Grâce**Maurice Beauchamp**
Saint-Sulpice**Kettly Beauregard**
Marie-Victorin**Serge-Éric Bélanger**
Sault-au-Récollet**Hasmig Belleli**
Ahuntsic**Philippe Bissonnette**
Saint-Paul**Sam Boskey**
Décarie**Daniel Boucher**
Jean-Rivard**Vittorio Capparelli**
François-Perreault**Jack Chadirdjian**
Darlington**Jacques Charbonneau**
Louis-Riel**Aimé Charron**
Rivière-des-Prairies**Robert Côté**
Rosemont**Georgine Coutu**
Peter-McGill**Michelle Daines**
Étienne-Desmarteau**Thérèse Daviau**
Plateau-Mont-Royal**Giovanni De Michele**
Marc-Aurèle-Fortin**Hubert Deraspe**
Louis-Hébert**Jean-Guy Deschamps**
Tétreaultville**Noushig Eloyan**
L'Acadie**Sammy Forcillo**
Saint-Jacques**Helen Fotopulos**
Mile End**Pierre Gagnier**
Cartierville**Robert Gagnon**
Émard**Konstantinos Georgoulis**
Parc-Extension**Pierre Goyer**
Saint-Édouard**Sylvain Lachance**
Villeray**Robert Laramée**
Père-Marquette**Luc Larivée**
Hochelaga**André Lavallée**
Bourbonnière**Marie Lebeau**
Pointe-aux-Trembles**Ivon Le Duc**
Honoré-Beaugrand**Martin Lemay**
Sainte-Marie**Johanne Lorrain**
Bout-de-l'Île**Nathalie Malépart**
Maisonneuve**Pierre-Yves Melançon**
Côte-des-Neiges**Benoît Parent**
Pierre-De Coubertin**Colette Paul**
De La Rousselière**Achille Polcaro**
Jarry**Germain Prigent**
Saint-Henri**Michel Prescott**
Jeanne-Mance**Marvin Rotrand**
Snowdon**Louise Roy**
Laurier**Anie Samson**
Octave-Crémazie**Jeremy Searle**
Loyola**Marcel Sévigny**
Pointe-Saint-Charles**Claire St-Arnaud**
Longue-Pointe**Colette St-Martin**
Fleury**Paolo Tamburello**
Saint-Michel**Richard Théorêt**
De Lorimier**Saulie Zajdel**
Victoria



Pierre Bourque
Maire



Noushig Eloyan
Présidente du Comité exécutif



Sammy Forcillo
Vice-président du Comité exécutif



Vittorio Capparelli
Membre du Comité exécutif



Georgine Coutu
Membre du Comité exécutif



Pierre Goyer
Membre du Comité exécutif



Johanne Lorrain
Membre du Comité exécutif



Pierre-Yves Melançon
Membre du Comité exécutif



Germain Prigent
Membre du Comité exécutif

**Conseillers
associés au maire**

Robert Côté
Médiateur de Montréal

Pierre Gagnier
Responsable du
développement
économique

Robert Laramée
Responsable de la propreté,
de l'environnement et de la
participation des citoyens

**Conseillère et conseiller
associés à la présidente
du Comité exécutif**

Martin Lemay
Responsable de l'habitation

Claire Saint-Arnaud
Responsable des relations
auprès des organismes
communautaires, des loisirs
et du développement social



Saouïe Zajdel
Membre du Comité exécutif

Approvisionnement et soutien technique

André Drolet
Directeur

Bureau du vérificateur

Guy Lefebvre
Directeur et vérificateur

Circulation et transport

Yann Davies
Directeur

Contentieux

Suzanne Jalbert
Directrice et avocate en chef

Culture

Janine Beaulieu
Directrice

Développement économique

Jean-Marc Lajoie
Directeur

Finances et contrôle

Roger Galipeau
Directeur

Génie

Bruno Gauthier
Directeur

Gestion financière des caisses de retraite

Thieu-Quan Hoang
Directrice

Greffe

Léon Laberge
Directeur et greffier

Habitation

Fabien Cournoyer
Directeur

Immeubles

André Blain
Directeur

Parcs, jardins et espaces verts

Lise Cormier
Directrice

Permis et inspections

Céline Topp
Directrice

Personnel

Jean Des Trois Maisons
Directeur

Prévention des incendies

Roméo Noël
Directeur

Propreté

Michel Jodoin
Directeur

Relations avec les citoyens

Paul Bourret
Directeur

Secrétariat administratif

Danielle Rondeau
Secrétaire administratif

Sécurité du revenu

Robert Guay
Directeur

Sports et loisirs

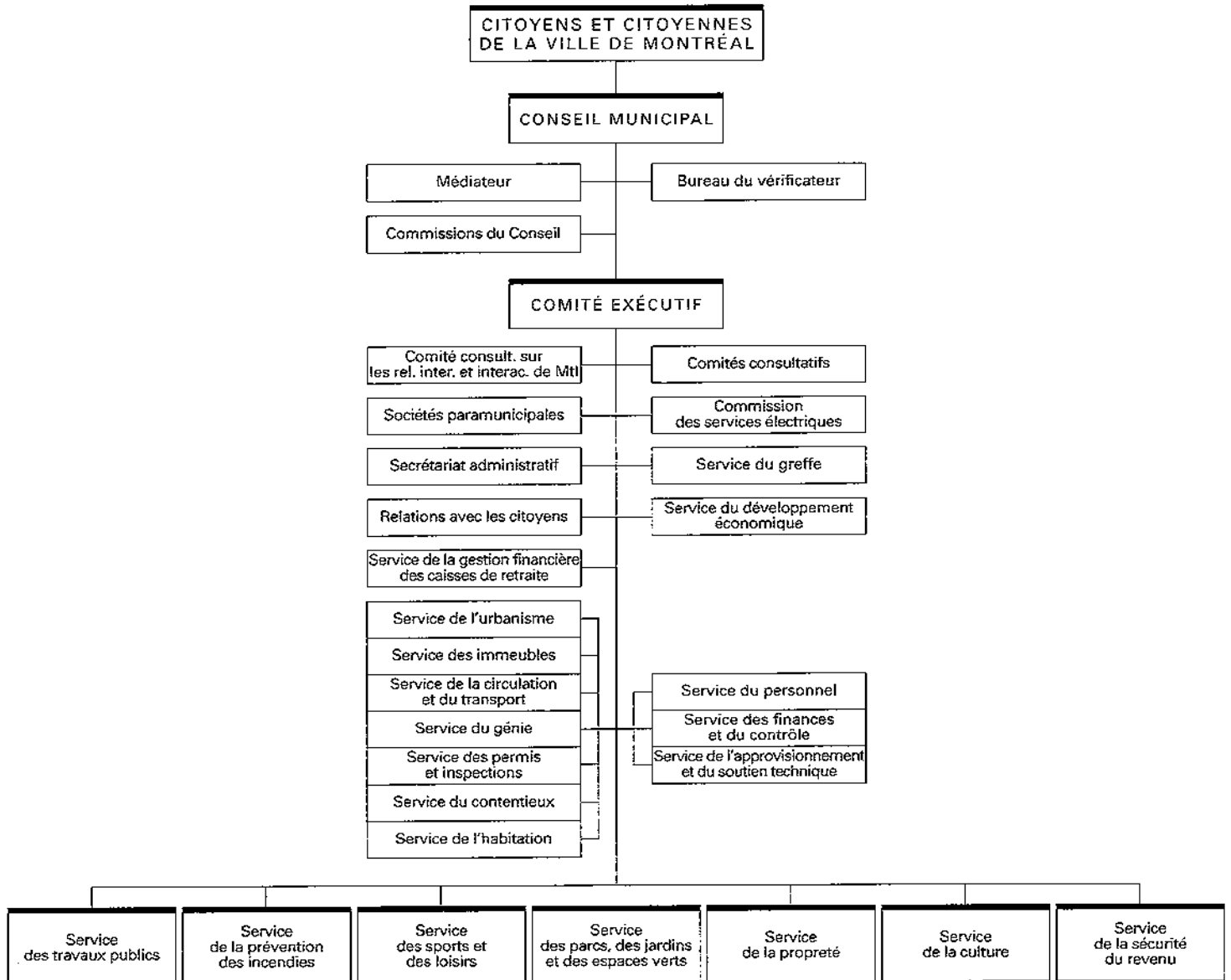
Stella Guy
Directrice

Travaux publics

Johanne Falcon
Directrice

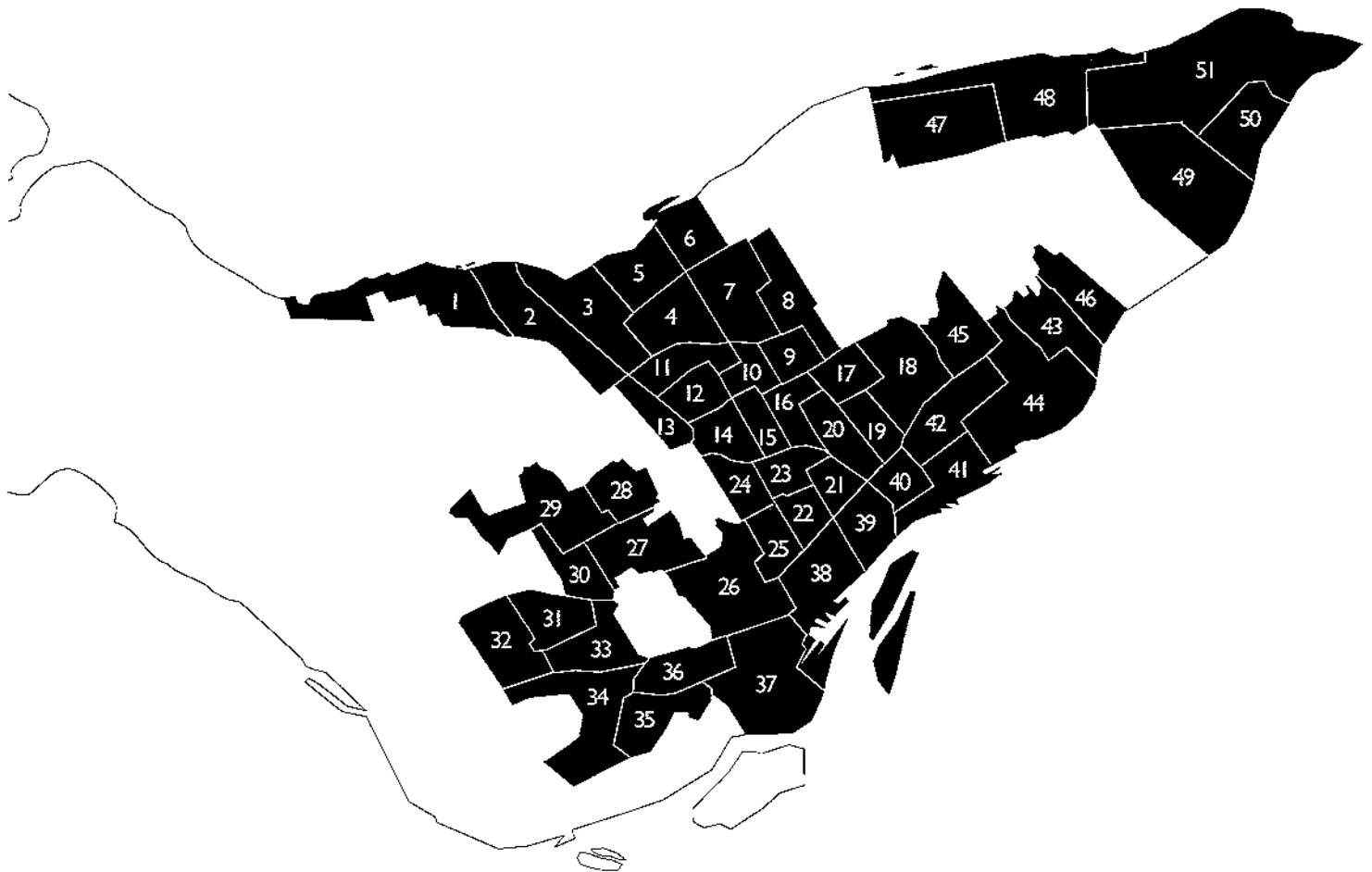
Urbanisme

Pierre Ouellet
Directeur



Circonscriptions électorales municipales

- | | | | |
|----|---------------------------|----|-----------------------------|
| 1 | Cartierville | 26 | Peter-McGill |
| 2 | L'Acadie | 27 | Côte-des-Neiges |
| 3 | Ahuntsic | 28 | Darlington |
| 4 | Saint-Sulpice | 29 | Victoria |
| 5 | Fleury | 30 | Snowdon |
| 6 | Sault-au-Récollet | 31 | Notre-Dame-de-Grâce |
| 7 | Saint-Michel | 32 | Loyola |
| 8 | Jean-Rivard | 33 | Décarie |
| 9 | François-Perrault | 34 | Émard |
| 10 | Villeray | 35 | Saint-Paul |
| 11 | Octave-Crémazie | 36 | Saint-Henri |
| 12 | Jarry | 37 | Pointe-Saint-Charles |
| 13 | Parc-Extension | 38 | Saint-Jacques |
| 14 | Saint-Édouard | 39 | Sainte-Marie |
| 15 | Père-Marquette | 40 | Hochelaga |
| 16 | Louis-Hébert | 41 | De Maisonneuve |
| 17 | Étienne-Desmarteau | 42 | Pierre-De Coubertin |
| 18 | Marie-Victorin | 43 | Louis-Riel |
| 19 | Bourbonnière | 44 | Longue-Pointe |
| 20 | Rosemont | 45 | Honoré-Beaugrand |
| 21 | De Lorimier | 46 | Tétreaultville |
| 22 | Plateau-Mont-Royal | 47 | Marc-Aurèle-Fortin |
| 23 | Laurier | 48 | Rivière-des-Prairies |
| 24 | Mile End | 49 | Pointe-aux-Trembles |
| 25 | Jeanne-Mance | 50 | De La Rousselière |
| | | 51 | Bout-de-l'île |



- 1 **Cartierville**
- 2 **Ahuntsic**
- 3 **Saint-Michel**
- 4 **Villeray - Parc-Extension**
- 5 **Petite-Patrie**
- 6 **Rosemont**
- 7 **Nouveau-Rosemont**
- 8 **Hochelega-Maisonneuve**
- 9 **Mercier**
- 10 **Plateau-Mont-Royal**
- 11 **Ville-Marie**
- 12 **Côte-des-Neiges**
- 13 **Notre-Dame-de-Grâce**
- 14 **Sud-Ouest**
- 15 **Rivière-des-Prairies**
- 16 **Pointe-aux-Trembles**

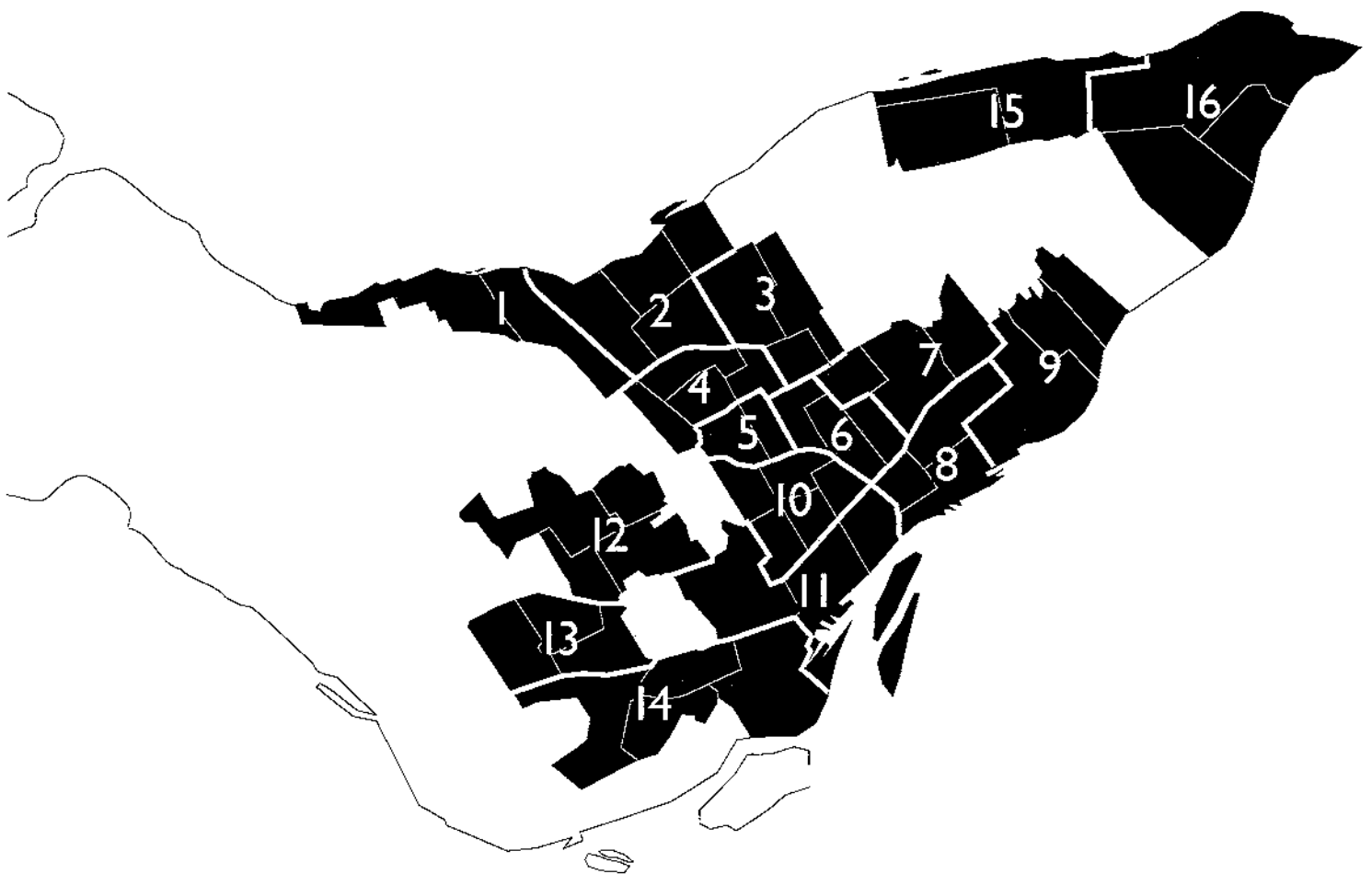


Table des matières

	Page
INTRODUCTION	
Message du vice-président du comité exécutif	A11
Structure politique	A12
Revue financière	A13
 INFORMATION FINANCIÈRE	
États financiers	
Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière	1
Rapport du vérificateur de la Ville	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Bilan cumulé	5
Recettes et dépenses cumulées	6
Avoir des contribuables cumulé	8
Évolution de la situation financière cumulée	10
Notes et tableaux complémentaires	11
 Fonds et états municipaux	
Fonds général	
Bilan	45
Recettes	46
Dépenses par programme	47
Dépenses par objet	50
Fonds de roulement	
Recettes et dépenses	51
Fonds d'amortissement	
Bilan	53
Recettes et dépenses	54
Mouvement de la provision pour rachat d'obligations et de la provision pour fluctuation du change	54
Fonds des dépenses en immobilisations	
Bilan	55
État des activités	56
Dépenses financées par emprunts et contributions	57
État de l'actif à long terme	
Actif à long terme et immobilisations de l'ensemble des fonds	59
Mouvement de l'actif à long terme et des immobilisations de l'ensemble des fonds	60
Placement net dans l'actif à long terme	61
État de la dette à long terme	
Dette à long terme	63
Mouvement de la dette à long terme	64
Dette obligataire directe en cours par monnaie	65
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme	66

Table des matières

Page

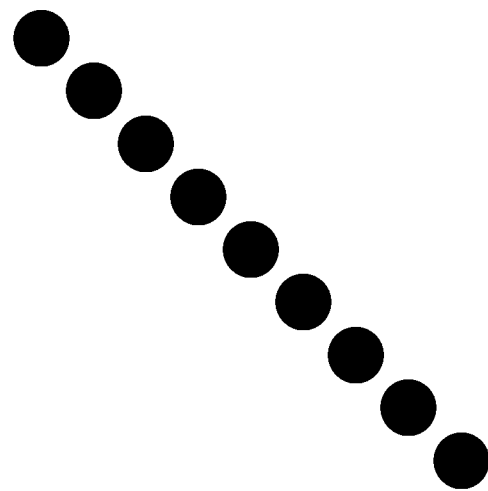
INFORMATION FINANCIÈRE (suite)

Fonds d'entreprises municipales

Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	
Bilan	69
État des résultats et du surplus (déficit)	70
Notes complémentaires	71
Fonds de réaménagement urbain	
Bilan	73
État des résultats et du déficit	74
Notes et tableau complémentaires	75
Fonds des conduits souterrains	
Bilan	79
État des résultats et du surplus (déficit)	80
Notes complémentaires	81
Fonds des équipements scientifiques	
Bilan	83
État des résultats	84
Notes complémentaires	85
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	
Bilan	87
État des résultats et du surplus	88
Notes et tableau complémentaires	89
Fonds de revitalisation des sites contaminés	
Bilan	91
État des résultats	92
Notes complémentaires	93

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET STATISTIQUES

Évaluation imposable équivalente	95
Évaluation foncière (cinq exercices)	96
Évolution de certains taux de taxation	97
Imposition et perception de contributions foncières incluant les répartitions des améliorations locales (cinq exercices)	98
Imposition et perception de la taxe d'eau et de services, et de la taxe d'affaires (cinq exercices)	99
Recettes et dépenses cumulées (cinq exercices)	100
Surplus cumulé (cinq exercices)	102
Fonds d'entreprises municipales, réserves et fonds réservés (cinq exercices)	103
Évolution de la situation financière cumulée (cinq exercices)	104
Fonds général - Recettes (cinq exercices)	105
Fonds général - Dépenses par programme (cinq exercices)	106
Fonds général - Dépenses par objet (cinq exercices)	108
Fonds des dépenses en immobilisations - État des activités (cinq exercices)	109
Dettes directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (cinq exercices)	110
Statistiques générales	112



**Message du vice-président du comité exécutif
Responsable des finances publiques et de la fiscalité municipale**

Le directeur du Service des finances et du contrôle a la responsabilité de produire, à la fin de chaque exercice, les états financiers de la Ville.

En plus de ces états, le rapport financier annuel comprend des renseignements additionnels visant à répondre aux principaux besoins de ses différents lecteurs. En effet, on y trouve de l'information générale, un portrait détaillé des fonds et des états municipaux ainsi que des fonds d'entreprises municipales, et des données statistiques relatives aux cinq dernières années.

L'année 1995 constitue le premier exercice complet de la nouvelle administration municipale élue en novembre 1994. On se souviendra que le budget de 1995 avait été préparé au cours des quelques semaines qui ont suivi notre arrivée à l'hôtel de ville.

Ce budget prévoyait des dépenses de fonctionnement de 1 900,9 M\$ (fonds général exclusivement), des recettes de 1 889,8 M\$ et l'utilisation de réserves de 11,1 M\$. Les résultats du présent rapport financier démontrent une bonne performance au niveau de la réalisation des recettes et du contrôle des dépenses.

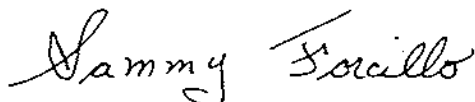
En effet, les recettes réelles de 1 912,2 M\$ dépassent de 22,4 M\$ les recettes budgétisées. Cet excédent provient principalement des recettes de taxes.

Bien que les recettes réelles provenant des droits de mutation et des contraventions n'aient pas atteint les objectifs établis, les recettes de taxes ont dégagé un écart favorable de 35,5 M\$ lié essentiellement aux provisions pour les contestations de taxes. Même si les recettes de taxes ont dépassé les sommes budgétisées, il est important de préciser qu'elles se sont maintenues à un niveau inférieur à celui de l'exercice antérieur.

Les dépenses totales de l'exercice, excluant les affectations aux différents fonds, sont supérieures au budget. Il est cependant nécessaire de souligner qu'une partie de ces dépenses, soit 33,9 M\$, a été financée à même des réserves d'années antérieures de sorte que l'économie réalisée à l'égard des dépenses budgétisées est de 21,8 M\$.

Jumelé à l'écart favorable des recettes, le contrôle adéquat des dépenses a permis de générer un surplus de 39,7 M\$ au fonds général.

Vous trouverez dans les pages qui suivent d'autres analyses et données relatives au premier exercice complet de notre mandat à l'hôtel de ville.



Sammy Forcillo, CA
Vice-président du comité exécutif

Montréal, le 29 mars 1996

Structure politique

La Ville de Montréal est régie par une charte et par les lois de l'Assemblée nationale du Québec. Elle est gouvernée par un conseil municipal qui exerce le pouvoir législatif. Le comité exécutif, pour sa part, dirige l'administration de la Ville.

Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'autorité décisionnelle ultime de la Ville. Les 51 membres du conseil sont élus au suffrage universel, tous les quatre ans, dans leur district électoral respectif. Les conseillers et les conseillères adoptent les règlements municipaux et les résolutions ayant trait notamment au budget, à l'imposition des taxes, au programme triennal d'immobilisations, aux emprunts, à l'attribution de certains contrats, aux transactions immobilières, au zonage et à la circulation.

Le comité exécutif

Le comité exécutif gère et administre les biens, les recettes et les affaires de la Ville. Le comité est composé du maire et de neuf membres du conseil municipal. Ces membres sont nommés par le conseil sur recommandation du maire. Le comité exécutif prépare le budget annuel et les rapports d'affectation des crédits qu'il soumet par la suite au conseil municipal.

Toute proposition doit, pour être soumise au conseil municipal, avoir reçu l'approbation du comité exécutif. Le comité exécutif recommande les transactions immobilières et les plans officiels de la Ville. Il autorise les appels d'offres et l'attribution de contrats dans les limites de sa compétence et exerce tous les pouvoirs qui lui sont expressément délégués par le conseil municipal.

Les commissions permanentes du conseil

Le conseil municipal a créé, par règlement, la Commission des finances et du développement économique et la Commission de l'administration et des services aux citoyens.

Chaque commission se compose de neuf membres du conseil municipal, dont le maire qui est membre d'office. À l'exception de ce dernier, les membres des commissions sont nommés par le conseil, sur recommandation du maire, pour un mandat de deux ans. Pour chacune des commissions, le conseil désigne un président et un vice-président qui ne doit pas être membre du parti comptant le plus grand nombre de conseillers municipaux.

Ces commissions procèdent, à la demande du conseil, à l'étude des prévisions budgétaires des services municipaux et des sociétés paramunicipales et de tout autre sujet que détermine le conseil. À la suite de ces études, chaque commission fait au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées.

Revue financière (suite)

1- Situation économique

Bien que Montréal ait connu une excellente année touristique, la conjoncture économique a été moins favorable que celle prévue par les analystes pour 1995. Cette situation s'est répercutée sur le marché du travail qui s'est affaibli en 1995. L'indice de l'offre d'emploi qui avait progressé régulièrement en 1993 et 1994 recule depuis mars dernier. La participation des Montréalais au marché du travail est tombée de façon abrupte et le taux de chômage dans la ville demeure élevé à 14,8 %.

Ce recul de l'emploi provoque la morosité. En effet, l'indice de confiance des consommateurs québécois, selon le Board, a atteint au printemps son niveau le plus bas des deux dernières années. La réaction des consommateurs a affecté de façon négative la construction résidentielle. La baisse de la demande a contribué à la chute de 35 % des mises en chantier de logements dans la ville. Si quelques grands projets ont soutenu la construction non résidentielle, un recul est prévisible compte tenu de l'absence de nouveaux projets importants.

Les prévisions économiques pour 1996 laissent entrevoir une faible croissance économique et une stabilité du taux de chômage. Par contre, la situation pourrait être plus difficile sur l'île de Montréal. En effet, l'impact fortement négatif du déplacement de certains sièges sociaux, de la fermeture d'entreprises et des compressions de personnel, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, se feront lourdement sentir en 1996.

2- Faits saillants

Pour favoriser la relance de Montréal

Afin de favoriser l'essor économique de Montréal, il est devenu nécessaire de mettre en place des conditions favorables au développement d'un climat de confiance en l'avenir. À cet effet, une démarche concertée auprès des grands décideurs économiques de la région a été entreprise et le Comité pour la relance économique de Montréal a été créé.

Présidé par le maire de Montréal, ce comité est avant tout un forum où les grands décideurs se rencontreront régulièrement afin de mieux cerner les problèmes et de proposer des solutions pratiques. Déjà, quatre comités de travail ont été mis sur pied :

- le comité d'étude sur l'équité fiscale voit à favoriser une restructuration des finances de la Ville en proposant des solutions qui tiennent compte notamment du statut particulier de Montréal;
- le comité sur l'amélioration de l'efficacité des services de la Ville identifie, quant à lui, les modalités qui permettront d'améliorer l'efficacité de la gestion municipale et la qualité des services;
- le comité "Pourquoi Montréal" est chargé d'établir les forces et les faiblesses de la Ville et de trouver les améliorations à apporter;
- le comité sur le développement international et l'accueil a le mandat de définir les stratégies et les moyens à mettre en place afin de favoriser le développement économique international de Montréal.

Les travaux de ces comités, auxquels participent activement des partenaires du milieu des affaires, conduiront à la production d'un ensemble de recommandations.

Revue financière (suite)

Pour réduire les dépenses municipales - le partenariat

Au Canada, tous les niveaux de gouvernement sont confrontés à une réduction de leur capacité de générer des revenus alors qu'augmente le coût des services qu'ils doivent offrir. Dans ce contexte, plusieurs gouvernements ont choisi de se tourner vers des partenaires, qu'ils soient publics ou privés, pour imaginer et mettre en place de nouvelles façons de satisfaire à leurs obligations, à moindre coût. Les ententes de partenariat ainsi conclues ont pour but d'aider les gouvernements à maintenir ou à revoir le niveau des services offerts dans un contexte de réduction des ressources.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs déposé un avant-projet de loi intitulé «Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal». Des audiences publiques sur cet avant-projet ont débutées en février 1996.

La Ville de Montréal a retenu le partenariat avec les organismes publics, privés ou communautaires comme l'une des stratégies à moyen terme de réduction des dépenses municipales. Évidemment, la décision de s'engager dans la voie du partenariat à l'égard de responsabilités antérieurement assumées par la Ville doit suivre un processus d'analyse rigoureux qui a été approuvé par le comité exécutif. Ce processus doit notamment permettre de préciser les économies que la Ville entend réaliser avant qu'une entente ne soit conclue. Il doit de plus garantir le respect des lois et des conventions collectives qui gouvernent les relations entre la Ville et ses employés.

Afin de concrétiser cette stratégie, la Ville a créé une réserve de 2 M\$ nécessaire à la constitution d'équipes de travail englobant des spécialistes de divers champs d'expertise.

Pour rationaliser les ressources - un programme de réduction de la main-d'oeuvre

Le contexte économique difficile entraîne inévitablement des réflexions sur la rationalisation des ressources. La Ville de Montréal n'y échappe pas. C'est dans cette optique et à la suite de l'examen des expériences tentées par d'autres organismes que la Ville a élaboré, en 1995, un programme de réduction de la main-d'oeuvre.

Ce programme de réduction de 2 000 emplois permanents, sur une période de trois ans, vise quatre groupes d'employés, à savoir les cadres, les contremaîtres, les professionnels et les cols blancs. Il comporte des mesures incitatives favorisant le départ volontaire d'employés et, par le fait même, une diminution de la rémunération globale, les postes vacants n'étant pas comblés. Ce programme a été élaboré sans modifier les régimes de retraite de la Ville et en minimisant l'impact des mesures sur leur capitalisation. Un tel programme nécessite une révision de l'organisation du travail afin d'assurer à la population le même niveau de service en quantité et en qualité.

Au cours de la première année, les objectifs du programme ont été dépassés. En effet, 385 employés se sont prévalués du programme, alors que le nombre de départs avait été estimé à 319. Le coût relié à ces départs est évalué à 17,9 M\$. Les économies annuelles qui seront réalisées par la Ville à compter de 1996 sont estimées à 23,0 M\$.

Pour soutenir le secteur immobilier

Les actions municipales pour accroître et diversifier l'offre de logements se sont heurtées, au cours de 1995, à une conjoncture difficile. Le marché de l'habitation a connu une période dramatique, alors que les mises en chantier de la région (Montréal, Laval, Rive-sud) ont enregistré une chute de 40 % par rapport à l'année précédente. Le marché de la revente a lui aussi diminué subissant une baisse de 15 % comparativement à 1994.

Revue financière (suite)

Pour contrer le ralentissement du marché de l'habitation, la Ville a considérablement bonifié, en 1995, son programme de remboursement d'impôts fonciers aux acheteurs d'une propriété neuve. À l'exception du centre-ville, le remboursement était limité à 2 000 \$. Il est actuellement limité à 10 000 \$ pour l'ensemble du territoire montréalais.

Au cours des années antérieures, les efforts de la Ville, appuyés par les gouvernements fédéral et provincial, ont contribué à maintenir le parc de logements montréalais en bon état. Par contre, ces dernières années, des réductions importantes ont été effectuées dans ces programmes. Par exemple, dans le cadre du «Programme de rénovation des immeubles locatifs» (PRIL), la contribution du gouvernement du Québec pour l'exercice 1995-1996 se chiffre à 7,5 M\$. La moyenne des dernières années s'élevait à 15 M\$. Malgré la rareté des ressources disponibles, des négociations entreprises avec le gouvernement du Québec ont mené à la création d'un nouveau programme de revitalisation des quartiers anciens. Ce programme, d'une durée de deux ans, est doté d'une enveloppe globale de 34 M\$ assumée à parts égales par la Ville et le gouvernement du Québec. Il permettra de créer des investissements privés évalués à 70 M\$. Ces deux programmes devraient engendrer des travaux touchant 3 500 logements par année.

D'autres programmes d'aide au secteur immobilier ont été reconduits ou maintenus. En effet, l'entente entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec a été reconduite. Cette entente relative à la mise en valeur du patrimoine montréalais prévoit des investissements concentrés principalement dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. D'ici 1999, les investissements conjoints de la Ville et du ministère devraient atteindre 42 M\$.

Enfin, l'aide financière de la Ville consentie en vertu du «Programme opération commerce» (POC) et du «Programme de coopération industrielle de Montréal» (PROCIM) s'est élevée à 1 M\$ et 5 M\$ respectivement. Les investissements générés par ces programmes sont évalués à 33 M\$ et 14 M\$.

Pour favoriser le plaisir d'habiter Montréal

Afin de maintenir et d'accroître la qualité de vie de ses citoyens, la Ville consacre de nombreux efforts aux questions environnementales et à la propreté de son territoire.

La Ville a notamment conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales relative à la mise en oeuvre d'un projet pilote de restauration des sols contaminés.

En plus de favoriser la revitalisation de sites contaminés, ce projet a pour but d'élargir l'expertise québécoise à l'égard du traitement des sols contaminés, de développer et de valider de nouvelles approches de gestion de ces sols et de déterminer la technologie de décontamination la plus appropriée en fonction de son efficacité et de son coût.

Ce projet pilote exigera des travaux qui devront être terminés en 1997 et dont le coût est estimé à 9 M\$. L'aide financière maximale du ministère se chiffre à 6 M\$. Les transactions relatives à cette entente sont comptabilisées dans un nouveau fonds, le Fonds de revitalisation des sites contaminés.

Revue financière (suite)

En matière de collecte des déchets et des matières recyclables, le programme de collecte sélective a été étendu à plus de 80 000 logements additionnels, portant le nombre des logements desservis à plus de 200 000. Ce programme de collecte sélective, auquel s'ajoute ceux de la collecte de feuilles mortes, d'arbres de Noël, de déchets domestiques dangereux et de vieux vêtements, vise à réduire la quantité de déchets produits et à favoriser le recyclage sur le territoire de la ville.

3- Résultats de 1995

Recettes - Fonds général

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 1 912,2 M\$, soit 22,4 M\$ de plus que le montant budgétisé. Cet écart par rapport au budget ne représente que 1,2 %.

La catégorie recettes de taxes dégage l'écart favorable le plus important, soit 35,5 M\$. L'impact des contestations d'évaluation foncière a été de 9,5 M\$ inférieur à la prévision. Des augmentations substantielles ont aussi été enregistrées au chapitre des recettes de la taxe d'eau et de services (7,6 M\$) et de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels (6,4 M\$).

Par contre, les recettes des mutations immobilières et des contraventions ont été inférieures aux prévisions de 4,7 M\$ et 7,7 M\$ respectivement.

Dépenses - Fonds général

Les affectations entre les différents fonds et réserves rendent difficile la comparaison entre le budget et le réel dans chacune des catégories de dépenses.

Les dépenses de l'exercice incluent autant les dépenses du budget de l'année courante que celles des réserves accumulées au cours des années antérieures. Le budget de l'année courante tient compte du financement de 11,1 M\$ provenant d'une réserve pour assurer l'équilibre budgétaire.

Le total des dépenses de l'exercice est de 1 880,5 M\$. De ce montant, 1 846,6 M\$ et 33,9 M\$ sont financés respectivement par le budget de l'année courante et des réserves. Selon des bases comparables, une économie de 21,8 M\$ a été réalisée dans les dépenses réelles par rapport à un budget de 1 868,4 M\$.

L'économie la plus substantielle provient des dépenses contingentes. Selon la Charte de la Ville, une somme égale à 1,5 % du revenu probable doit être budgétisée afin de pourvoir aux dépenses contingentes. On évalue à 15,1 M\$ l'économie réalisée en 1995.

Des économies appréciables ont aussi été réalisées à la suite de l'amélioration du taux de perception des taxes locatives, des permis et des contraventions. La dépense des créances douteuses a été de 9,9 M\$ moins élevée que prévue.

Revue financière (suite)

Affectation à d'autres fonds et réserves

La bonne performance au niveau des recettes et des dépenses réelles jumelée aux affectations entre les fonds, permet de dégager un surplus de 39,7 M\$. En y ajoutant l'annulation d'affectations d'exercices antérieurs et le solde du surplus libre cumulé de l'année précédente, un montant de 44,5 M\$ a été distribué à diverses réserves dont le solde s'établit à 97,7 M\$ au 31 décembre 1995. À l'exception de la réserve de 2 M\$ pour le développement du partenariat, aucune autre nouvelle catégorie de réserve n'a été créée au cours de l'exercice.

Prêts à des sociétés paramunicipales

À l'automne 1993, le conseil municipal a approuvé un programme de soutien financier pour ses sociétés paramunicipales dans le domaine immobilier. À la suite de ce programme, la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) ont obtenu de la Ville des contributions pour combler leur déficit accumulé au 31 décembre 1993, ainsi que des prêts pour financer leurs activités d'investissement.

Ce programme s'ajoutait aux sommes que ces sociétés avaient reçu depuis le début des années 1990. Au total, la SHDM, la SIMPA et la SODIM ont obtenu de la Ville des prêts totalisant 233 M\$ pour financer l'acquisition de diverses propriétés.

La valeur de réalisation des propriétés détenues par ces sociétés a subi les contrecoups du marasme du secteur immobilier depuis quelques années. La perte de valeur des propriétés a un impact direct sur les résultats des sociétés. Or, pour éviter une injection de fonds de la Ville pour combler les déficits actuels et prévus des sociétés pour les exercices 1994 à 1997, la Ville a radié 201 M\$ de prêts à ces sociétés. Cette radiation n'a aucun impact immédiat sur le budget de fonctionnement de la Ville.

Gestion de la dette

La dette brute de la Ville a atteint 2 469,2 M\$ au 31 décembre 1995.

La Ville a contracté des emprunts à long terme de 340 M\$ en 1995, dont 189 M\$ pour le financement de nouvelles dépenses en immobilisations et 151 M\$ pour le refinancement partiel de certains emprunts venant à échéance. Sans le paiement au comptant d'immobilisations et les subventions aux immobilisations reçues principalement dans le cadre du programme tripartite de réfection des infrastructures, ainsi que des diverses contributions, les besoins de financement auraient été plus élevés de 54,1 M\$.

Au cours de l'exercice, des remboursements d'emprunt de 155,1 M\$ ont été effectués, limitant ainsi la croissance de la dette brute à 33,9 M\$.

Revue financière (suite)

4- Budget 1996

Pour l'exercice 1996, les prévisions budgétaires du fonds général s'établissent à 1 840 M\$, soit une diminution de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent.

(en milliers de dollars)	Budget		
	Fonds 1996	Tous les fonds (1)	
		1996	1995
Recettes			
Taxes	1 321 396	1 321 396	1 348 011
Autres	<u>504 304</u>	<u>631 500</u>	<u>660 920</u>
	1 825 700	1 952 896	2 008 931
Affectations	<u>14 300</u>	<u>19 016</u>	<u>15 947</u>
	<u>1 840 000</u>	<u>1 971 912</u>	<u>2 024 878</u>
Dépenses			
Administration générale	191 909	192 094	191 943
Sécurité publique	372 069	372 069	367 731
Transport	318 494	311 419	319 152
Hygiène et écologie	141 116	145 966	148 062
Santé et bien-être	1 526	61 651	61 671
Aménagement et mise en valeur du territoire	104 730	120 813	143 799
Récréation et culture	154 300	191 431	176 411
Soutien matériel et technique	203 199	202 427	220 891
Soutien financier	<u>320 355</u>	<u>369 042</u>	<u>390 218</u>
	1 807 698	1 966 912	2 019 878
Affectations	<u>32 302</u>	<u>5 000</u>	<u>5 000</u>
	<u>1 840 000</u>	<u>1 971 912</u>	<u>2 024 878</u>

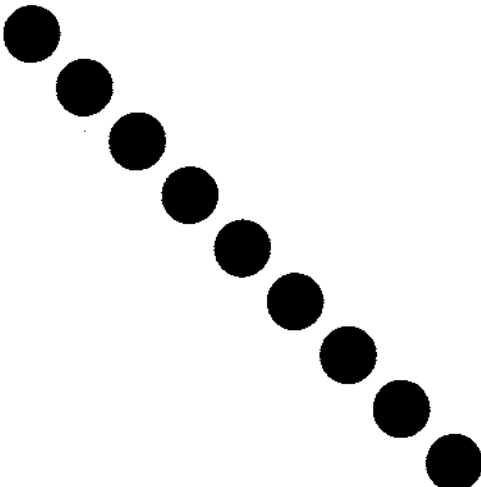
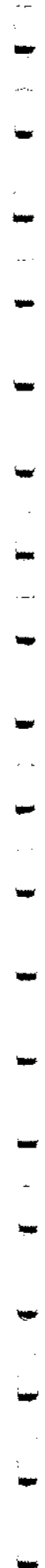
(1) Les transactions interfonds sont éliminées.

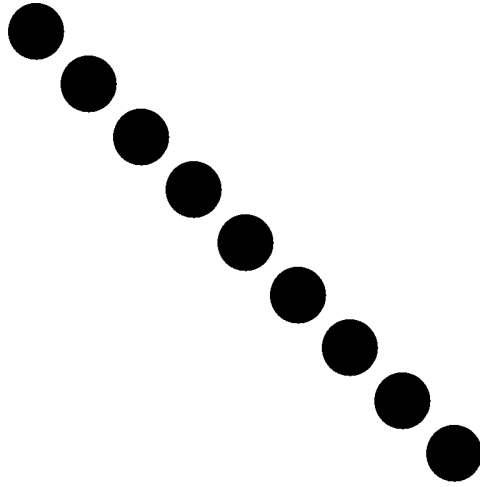
Revue financière (suite)

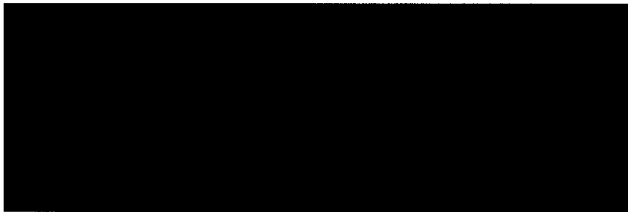
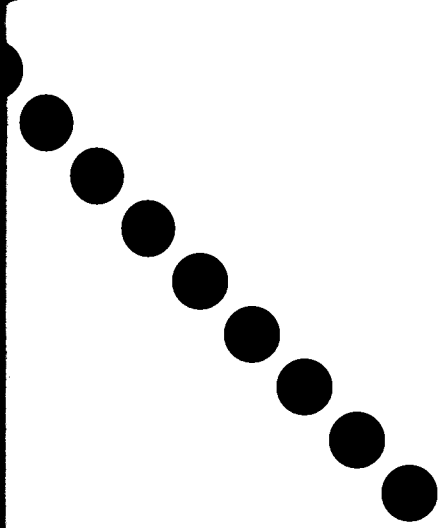
Budget des dépenses en immobilisations

Le budget des dépenses en immobilisations pour 1996 représente des investissements de 292 M\$, comparativement à 287,6 M\$ pour 1995, soit une augmentation de 1,5 %.

(en milliers de dollars)	Budget 1996	Budget 1995
Résidentiel	20 527	20 582
Industriel	4 338	2 489
Commercial	2 621	3 355
Multifonctionnel	7 093	7 947
Espaces verts	12 432	12 998
Culturel	18 999	19 519
Sportif et communautaire	20 125	13 789
Transport urbain	63 029	68 169
Infrastructures	69 995	76 483
Sécurité	4 410	2 633
Domaine immobilier administratif	11 184	7 892
Soutien opérationnel	18 243	11 186
	<u>252 996</u>	<u>247 042</u>
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	19 003	12 977
Fonds des conduits souterrains	19 992	27 541
	<u>291 991</u>	<u>287 560</u>
Financement		
Emprunt à long terme	184 447	194 034
Affectation du fonds général	8 800	9 100
Autres	9 670	3 158
	<u>202 917</u>	<u>206 292</u>
Subventions gouvernementales et contributions des promoteurs	89 074	81 268
	<u>291 991</u>	<u>287 560</u>







Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Rapport de la direction

En vertu de l'article 730 de la Charte de la Ville de Montréal, les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1995 ont été préparés par le directeur du Service des finances et du contrôle et ils ont été déposés au Service du greffe de la Ville le 29 mars 1996.

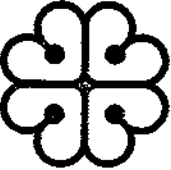
Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus, compte tenu de la Charte de la Ville et des usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative. Les renseignements financiers supplémentaires et statistiques contenus dans l'ensemble du rapport financier annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

L'administration municipale a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil municipal exerce tous les pouvoirs de la Ville. Le conseil s'est doté d'une commission permanente de l'administration et des services aux citoyens dont le mandat consiste à examiner toutes les questions d'administration générale. Le comité exécutif exerce les fonctions exécutives de la Ville et, à ce titre, veille à l'administration des affaires courantes.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur de la Ville et par deux vérificateurs externes dont les services ont été retenus par le conseil municipal.



Sammy Forcillo

Sammy Forcillo, CA
Vice-président du comité exécutif

Roger Galipeau

Roger Galipeau, FCA
Directeur du Service des finances
et du contrôle

Montréal, le 29 mars 1996

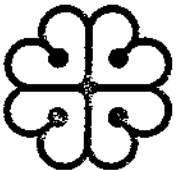
Ville de Montréal

Bureau du vérificateur
Cabinet du directeur

303, rue Notre-Dame Est
Bureau 6.100
Montréal (Québec)
H2Y 3Y8

Rapport du Vérificateur de la Ville

À Monsieur le Maire,
à la Présidente et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal.



Selon les dispositions de l'article 733 de la Charte, j'ai vérifié le bilan cumulé de la Ville de Montréal au 31 décembre 1995 et les états cumulés des recettes et dépenses, de l'avoir des contribuables et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers cumulés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Ville au 31 décembre 1995 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.

Le vérificateur de la Ville,

Guy Lefebvre, CA

Montréal, le 29 mars 1996

Comptables agréés

1, Place Alexis Nihon
3400, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal, Canada
H3Z 3E8
Téléphone: (514) 935-1117
Télécopieur: (514) 935-1760

& ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
COMPTABLES AGRÉÉS

507, Place d'Armes
Bureau 800
Montréal (Québec)
H2Y 2W8
Téléphone : (514) 845-9253
Télécopieur : (514) 845-3859

Rapport des vérificateurs

À Monsieur le Maire,
à la Présidente et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal.

Nous avons vérifié le bilan cumulé de la Ville de Montréal au 31 décembre 1995 et les états cumulés des recettes et dépenses, de l'avoir des contribuables et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

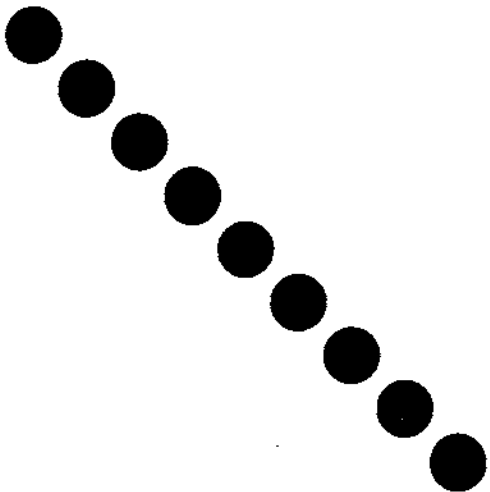
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les explications et les renseignements qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers cumulés sont rédigés de manière à présenter fidèlement, à tous égards importants, l'état véritable et exact des affaires de la Ville au 31 décembre 1995 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 2.

Jacques Dostie, CA
de la firme
Caron Bélanger Ernst & Young
Comptables agréés

G. André Harel, FCA
de la firme
Harel Drouin et Associés
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 29 mars 1996



Bilan cumulé
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et placements	164 065	141 964
Placements - Fonds d'amortissement (note 3)	60 824	79 401
Débiteurs (note 4)	205 877	199 860
Stock	9 383	9 012
Propriétés immobilières destinées à la vente	52 926	56 231
Expropriations en voie de réalisation	1 653	4 086
	<u>494 728</u>	<u>490 554</u>
À long terme		
Placements (note 3)	46 390	221
Placements - Fonds d'amortissement (note 3)	483 644	438 185
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales (note 5a)	54 755	226 087
Immobilisations (note 6)	4 329 716	4 224 461
	<u>5 409 233</u>	<u>5 379 508</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs, provisions et charges à payer	331 594	318 269
Créditeurs - Expropriations en voie de réalisation	1 653	4 086
Versement exigible de la dette à long terme (note 7)	86 118	140 080
	<u>419 365</u>	<u>462 435</u>
À long terme		
Recettes reportées	99 476	24 616
Dette à long terme (note 7)	2 383 071	2 295 203
	<u>2 901 912</u>	<u>2 782 254</u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Placement net dans l'actif à long terme	2 409 330	2 486 217
Surplus	209	1 311
Fonds d'entreprises municipales	(2 469)	5 476
Réserves	97 723	101 991
Fonds réservés	2 528	2 259
	<u>2 507 321</u>	<u>2 597 254</u>
	<u>5 409 233</u>	<u>5 379 508</u>

Recettes et dépenses cumulées
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
Fonds général			
Recettes			
Taxes	1 348 011	1 383 554	1 415 710
Paiements tenant lieu de taxes	196 299	197 311	202 255
Services rendus aux organismes municipaux	23 762	24 447	23 128
Autres services rendus	52 968	65 993	58 712
Autres recettes	258 484	231 229	195 215
Transferts	10 276	9 698	12 606
	<u>1 889 800</u>	<u>1 912 232</u>	<u>1 907 626</u>
Dépenses			
Administration générale	191 745	176 462	186 366
Sécurité publique	367 731	368 813	370 133
Transport	326 599	335 353	327 243
Hygiène et écologie	143 027	148 128	148 300
Santé et bien-être	2 869	2 764	4 823
Aménagement et mise en valeur du territoire	133 009	137 445	107 456
Récréation et culture	140 510	149 949	151 818
Soutien matériel et technique	221 761	230 517	237 746
Soutien financier	341 147	331 040	321 563
	<u>1 868 398</u>	<u>1 880 471</u>	<u>1 855 448</u>
Résultat avant affectations	<u>21 402</u>	<u>31 761</u>	<u>52 178</u>
Affectations			
Fonds de roulement		139	
Fonds des dépenses en immobilisations	(5 000)	(8 510)	(18 177)
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	(2 172)	(1 940)	
Fonds de réaménagement urbain			(3 000)
Fonds des équipements scientifiques	(25 330)	(27 339)	(12 493)
Fonds du stationnement		1 942	2 988
Fonds de revitalisation des sites contaminés		(1 423)	
Réserves	11 100	45 032	15 867
	<u>(21 402)</u>	<u>7 901</u>	<u>(14 815)</u>
Résultat - Fonds général	<u><u></u></u>	<u><u>39 662</u></u>	<u><u>37 363</u></u>

Recettes et dépenses cumulées (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
Fonds d'entreprises municipales			
Recettes			
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	27 963	24 202	30 036
Fonds de réaménagement urbain		2 186	2 846
Fonds des conduits souterrains	56 240	57 493	54 329
Fonds des équipements scientifiques	13 884	10 537	4 719
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	55 916	58 192	54 113
Fonds de revitalisation des sites contaminés		815	
Fonds du stationnement			18 143
	<u>154 003</u>	<u>153 425</u>	<u>164 186</u>
Dépenses			
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	30 135	26 142	25 521
Fonds de réaménagement urbain		9 035	5 706
Fonds des conduits souterrains	56 240	52 826	53 001
Fonds des équipements scientifiques	39 214	37 876	17 212
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	60 763	62 013	54 921
Fonds de revitalisation des sites contaminés		1 390	
Fonds du stationnement			15 102
	<u>186 352</u>	<u>189 282</u>	<u>171 463</u>
Résultat avant affectations	<u>(92 349)</u>	<u>(35 857)</u>	<u>(7 277)</u>
Affectations			
Fonds général	27 502	30 702	12 505
Fonds de revitalisation des sites contaminés			
- Recettes reportées		(848)	
Fonds de gestion de la sécurité du revenu			
- Surplus de l'exercice antérieur	4 847		
	<u>32 349</u>	<u>29 854</u>	<u>12 505</u>
Résultat - Fonds d'entreprises municipales		<u>(6 003)</u>	<u>5 228</u>
Résultat cumulé		<u>33 659</u>	<u>42 591</u>

Avoir des contribuables cumulé
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Placement net dans l'actif à long terme		
Solde au début de l'exercice	<u>2 486 217</u>	<u>2 331 951</u>
Ajouter		
Contribution au fonds d'amortissement	158 413	148 785
Acquisitions à même les subventions et autres sources	45 596	71 567
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations	8 510	18 177
Remboursement de la dette à long terme	23 544	12 690
Propriétés immobilières - Intérêts capitalisés	3 247	1 497
Autres	128	164
	<u>239 438</u>	<u>252 880</u>
Déduire		
Radiation de prêts à long terme (note 5a)	201 054	
Radiation d'immobilisations	70 801	69 584
Cession d'immobilisations	29 797	23 687
Dépenses de fonctionnement non imputées aux résultats	866	(1 842)
Contribution à la provision pour fluctuation du change	9 281	7 185
Remboursement de prêts à long terme	4 526	
	<u>316 325</u>	<u>98 614</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 409 330</u>	<u>2 486 217</u>

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Surplus		
Solde au début de l'exercice	<u>1 311</u>	<u>1 967</u>
Ajouter		
Résultat cumulé de l'exercice		
Fonds général	39 662	37 363
Fonds d'entreprises municipales	(6 003)	5 228
Annulation d'affectations d'exercices antérieurs	3 705	3 500
	<u>37 364</u>	<u>46 091</u>
Déduire		
Affectation aux résultats		700
Affectations à des réserves	44 469	40 819
Fonds d'entreprises municipales	(6 003)	5 228
	<u>38 466</u>	<u>46 747</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>209</u>	<u>1 311</u>

Avoir des contribuables cumulé (suite)

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

Fonds d'entreprises municipales	Solde au 31-12-94	Affectations aux résultats	Résultats	Solde au 31-12-95
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	1 417			1 417
Fonds de réaménagement urbain	(8 049)		(6 849)	(14 898)
Fonds des conduits souterrains	668		4 667	5 335
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	9 498		(3 821)	5 677
Fonds du stationnement	1 942	(1 942)		
	<u>5 476</u>	<u>(1 942)</u>	<u>(6 003)</u>	<u>(2 469)</u>

(en milliers de dollars)

Réserves	Solde au 31-12-94	Dédutions		Ajouts		Solde au 31-12-95
		Utilisations	Affectations annulées	Affectations	Autres	
Imprévus	35 000			2 000		37 000
Dépenses futures - Fonctionnement	32 150	23 842	1 705	22 069		28 672
Budget de l'exercice subséquent	11 100	11 100		14 300		14 300
Dépenses futures - Immobilisations	8 500	567	2 000			5 933
Charges sociales	7 000	5 621		3 100		4 479
Sociétés paramunicipales	3 000			1 000		4 000
Partenariat				2 000		2 000
Acquisition pour non-paiement de taxes	4 741	3 902				839
Investissements	500					500
	<u>101 991</u>	<u>45 032</u>	<u>3 705</u>	<u>44 469</u>		<u>97 723</u>

(en milliers de dollars)

Fonds réservés	Solde au 31-12-94	Dédutions		Ajouts		Solde au 31-12-95
		Utilisations	Affectations annulées	Affectations	Autres	
Parcs et terrains de jeux	1 805				213	2 018
Unités de stationnement	454				56	510
	<u>2 259</u>				<u>269</u>	<u>2 528</u>

Évolution de la situation financière cumulée
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Activités de fonctionnement		
Résultat cumulé de l'exercice	33 659	42 591
Réserves et surplus imputés aux résultats	(46 974)	(15 867)
Dépenses de fonctionnement non imputées aux résultats	(866)	1 842
Éléments de financement et d'investissement imputés aux résultats		
Cession d'immobilisations	(61 880)	(6 205)
Remboursement de la dette à long terme	23 544	12 690
Contribution au fonds d'amortissement	158 413	148 785
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations	8 510	18 177
	<u>114 406</u>	<u>202 013</u>
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Amortissement des immobilisations	3 674	3 214
Amortissement des recettes reportées	(3 461)	(1 108)
Propriétés immobilières - intérêts capitalisés	3 247	1 497
	<u>117 866</u>	<u>205 616</u>
Variation nette des autres éléments à court terme (note 8)	<u>961</u>	<u>(110 693)</u>
	<u>118 827</u>	<u>94 923</u>
Activités de financement		
Produit des emprunts	340 000	373 356
Rachat d'obligations par refinancement	(151 019)	(87 546)
Rachat d'obligations par le fonds d'amortissement	(131 531)	(70 029)
Remboursement de la dette à long terme	(23 544)	(12 690)
Dépôts divers	2 113	374
	<u>36 019</u>	<u>203 465</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(209 527)	(240 034)
Cession d'immobilisations et de concession	133 690	8 985
Subventions, contributions des promoteurs et autres	45 596	71 567
Avances et prêts aux sociétés paramunicipales	(29 722)	(60 700)
Acquisition de placements	(204 582)	(148 785)
Cession de placements	131 531	70 028
Fonds réservés	269	(291)
	<u>(132 745)</u>	<u>(299 230)</u>
Évolution des liquidités	<u>22 101</u>	<u>(842)</u>
Encaisse et placements au début de l'exercice	<u>141 964</u>	<u>142 806</u>
Encaisse et placements à la fin de l'exercice	<u>164 065</u>	<u>141 964</u>
Constitués comme suit :		
Découvert de banque	(12 425)	(15 778)
Placements	176 490	157 742
	<u>164 065</u>	<u>141 964</u>

Notes et tableaux complémentaires

Au 31 décembre 1995

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal existant en vertu des lois de la Province de Québec et principalement de la Charte de la Ville (1959-1960 chapitre 102 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil et un comité exécutif. La Ville est responsable des activités municipales à caractère local.

2- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les activités de la Ville sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, compte tenu de la Charte de la Ville et de certaines particularités de la comptabilité municipale et, de façon générale, selon les directives du Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec.

a) États financiers cumulés

Selon la comptabilité en usage dans les municipalités, la Ville enregistre ses transactions dans différents fonds et états. Les fonds et les états sont établis pour administrer et contrôler les ressources acquises et les dettes contractées pour la réalisation d'activités compte tenu de certains règlements ou restrictions. Un fonds peut comprendre des éléments d'actif, de passif et d'avoir net, des recettes et des dépenses et avoir ses propres pratiques et conventions comptables.

La Ville présente dans des états financiers cumulés les transactions qui ont été comptabilisées dans les divers fonds et états. Afin de permettre la comparaison des résultats de l'exercice avec le budget des recettes et dépenses de chacun des fonds, seuls les comptes interfonds du bilan sont éliminés. Les sommes dont l'utilisation est assujettie à certains règlements ou restrictions sont présentées distinctement.

Les états financiers cumulés regroupent les fonds et les états suivants :

Fonds et états municipaux

- Fonds général
- Fonds de roulement
- Fonds d'amortissement
- Fonds des dépenses en immobilisations
- État de l'actif à long terme
- État de la dette à long terme

Notes et tableaux complémentaires (suite)
au 31 décembre 1995

Fonds d'entreprises municipales

- Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets
- Fonds de réaménagement urbain
- Fonds des conduits souterrains
- Fonds des équipements scientifiques
- Fonds de gestion de la sécurité du revenu
- Fonds de revitalisation des sites contaminés

En vertu de sa Charte, la Ville a constitué des sociétés paramunicipales. Celles-ci sont des sociétés sans but lucratif que la Ville contrôle soit en nommant les membres du conseil d'administration, soit en approuvant les budgets ou en contribuant à l'équilibre budgétaire de leurs opérations. Les états financiers des sociétés paramunicipales ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville.

b) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Certaines transactions spécifiques se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse : les recettes d'intérêts sur les placements et les débiteurs; la dépense d'intérêts sur la dette à long terme ainsi que les charges relatives aux vacances, aux congés de maladie et aux réclamations en justice.

c) Comptabilité par fonds

i) Fonds général

Le fonds général sert à enregistrer les transactions courantes de la Ville, ainsi que les comptes d'actif et de passif s'y rapportant.

ii) Fonds de roulement

Le fonds de roulement sert à enregistrer les transactions concernant l'émission de bons ou billets du trésor aux fins de financement temporaire pour un montant n'excédant pas 10 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant. Ces transactions sont enregistrées selon la méthode de comptabilité de caisse. À la fin de son exercice financier, la Ville transfère au fonds général le résultat du fonds de roulement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

iii) Fonds d'amortissement

Le fonds d'amortissement sert à enregistrer, selon la méthode de la comptabilité de caisse, les transactions relatives aux sommes accumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels. La Ville peut acheter ses propres titres de créance et les comptabiliser à titre de placements au fonds d'amortissement. L'actif de ce fonds représente les sommes accumulées tandis que la contrepartie se divise entre la provision pour rachat d'obligations et la provision pour fluctuation du change.

L'amortissement de ces emprunts se fait en effectuant des versements au fonds d'amortissement afin que le capital de ces emprunts soit entièrement amorti durant une période n'excédant pas la durée des emprunts et le terme maximum de leur refinancement.

Afin de faire face aux fluctuations du change lors de l'échéance d'emprunts contractés en monnaie étrangère, les versements au fonds d'amortissement sont effectués selon la valeur courante des monnaies étrangères plutôt que selon leur valeur d'origine et si, pour chacun des emprunts, la somme accumulée au fonds d'amortissement est inférieure au montant que l'on devrait y retrouver selon le taux de change en vigueur en fin d'exercice, la provision pour fluctuation du change est augmentée d'une contribution additionnelle du fonds général au fonds d'amortissement dans chacune des années à courir entre la fin de l'exercice et l'échéance de l'emprunt. Tout versement supérieur au montant crédité à la provision pour rachat d'obligations figure au poste provision pour fluctuation du change dans le but de présenter la provision pour rachat d'obligations sur une base comparable à la dette obligataire de la Ville qui est inscrite selon le montant reçu en dollars canadiens lors d'un emprunt.

Les intérêts perçus par le fonds d'amortissement sont transférés à la fin de chaque exercice aux fonds appropriés et sont appliqués en réduction des frais financiers.

iv) Fonds des dépenses en immobilisations

Le fonds des dépenses en immobilisations sert à enregistrer et à contrôler les dépenses en immobilisations et toutes autres transactions autorisées par règlements d'emprunt. Les dépenses sont principalement financées par l'émission de dette à long terme ou par une contribution du fonds général. Le financement temporaire de ces dépenses, si nécessaire, est assuré par des avances du fonds général, du fonds de roulement ou du fonds d'amortissement.

v) État de l'actif à long terme

L'état de l'actif à long terme sert à comptabiliser les éléments de l'actif immobilisé acquis par la Ville à même son fonds des dépenses en immobilisations, les biens immobiliers acquis lors de ventes pour non-paiement de taxes et les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition. Les prêts et les avances à long terme aux sociétés paramunicipales qui sont financés par règlements d'emprunt sont aussi présentés à cet état. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci ainsi que des intérêts sur le financement temporaire du réseau des conduits souterrains et des intérêts sur le financement temporaire des immobilisations taxées par le biais des améliorations locatives.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

Les éléments de l'actif immobilisé sont classés selon leur nature économique et en contrepartie selon leur mode de financement. Afin de ne pas montrer indéfiniment les éléments de l'actif immobilisé à l'état de l'actif à long terme, seules les acquisitions des 40 dernières années figurent à cet état. Dans le cas des biens mobiliers, seules les acquisitions des cinq dernières années y figurent.

vi) État de la dette à long terme

L'état de la dette à long terme sert à comptabiliser les emprunts à long terme contractés par la Ville et à identifier le mode de remboursement de cette dette. Les emprunts à long terme contractés en monnaie étrangère sont comptabilisés selon le montant, en dollars canadiens, reçu par la Ville lors de la conversion originale de tels emprunts.

La dette faisant l'objet d'une couverture contre les risques de change (swap) est convertie aux taux de change établis selon les conditions de la couverture.

Les remboursements d'emprunts à long terme (sauf si les emprunts sont refinancés), les versements au fonds d'amortissement et les intérêts payés constituent des dépenses du fonds général.

Une partie des emprunts à long terme contractés par la Ville est, à l'échéance, recouvrée du gouvernement du Québec et d'autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal. Les montants à recouvrer sont comptabilisés à l'état de la dette à long terme.

Lorsqu'un emprunt en monnaie étrangère comporte des remboursements annuels, la fluctuation du change relative à ces remboursements est imputée aux dépenses du fonds général en fonction des sorties de fonds en dollars canadiens.

vii) Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets (C.T.E.D.)

Les activités du C.T.E.D. consistent à recevoir et à enfouir les déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron. À cause de leur caractère commercial, les activités du C.T.E.D. sont enregistrées dans un fonds distinct.

Les transactions du Fonds sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus à l'exception des charges relatives aux vacances et aux congés de maladie qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci. Les immobilisations sont amorties linéairement selon le moindre de leur durée de vie utile ou de la durée estimative restante d'utilisation du site.

viii) Fonds de réaménagement urbain

Afin d'orienter et de contrôler le développement immobilier de son territoire, la Ville comptabilise dans ce Fonds les transactions relatives à l'achat et à la vente de terrains et d'immeubles sujets à revente.

Les transactions du Fonds sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, compte tenu de certaines particularités régissant le secteur immobilier.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

ix) Fonds des conduits souterrains

La Ville comptabilise dans ce Fonds les transactions financières relatives à la construction, à l'entretien et à l'administration d'un système de conduits souterrains à l'intérieur de ses limites territoriales. L'administration du réseau municipal de conduits souterrains a été déléguée à la Commission des services électriques qui fut créée par la Ville le 27 juin 1910 à la suite d'une loi spéciale du gouvernement du Québec. Les pouvoirs d'emprunt et de gestion des ressources financières n'ont pas été délégués à la Commission par la Ville.

La Ville impute aux travaux réalisés une partie de ses dépenses d'exploitation. La Ville fixe, d'année en année, le taux des redevances payables par les utilisateurs des conduits de manière à couvrir le coût d'administration, d'entretien et de financement de ses conduits souterrains.

x) Fonds des équipements scientifiques

Afin de regrouper certaines activités à caractère scientifique représentant des services publics, la Ville comptabilise dans ce Fonds les transactions financières relatives à l'administration de l'Insectarium et du Jardin botanique. Depuis le 1^{er} janvier 1995, les activités autrefois dévolues à la Société des musées de sciences naturelles de Montréal sont regroupées dans ce Fonds.

xi) Fonds de gestion de la sécurité du revenu

À la suite de la signature d'une convention liant la Ville et le ministère de la Sécurité du revenu, la Ville administre et dispense, sur tout son territoire, l'ensemble des programmes administrés et des services offerts en matière de sécurité du revenu par les bureaux locaux et régionaux du réseau Travail-Québec du ministère de la Sécurité du revenu. Cette convention a pris effet le 1^{er} janvier 1989 et sera en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 1999.

En vertu d'une convention liant la Ville, le ministère des Affaires sociales et le Conseil de la santé et des services sociaux, la responsabilité de diriger et de coordonner les effectifs actuellement à l'emploi de la Ville dans le cadre des programmes de santé communautaire est assumée par les centres locaux de services communautaires ou par les départements de santé communautaire. Depuis le 1^{er} janvier 1995, le coût des effectifs de la Ville liés à cette convention, antérieurement comptabilisé au fonds général, est enregistré dans le Fonds de gestion de la sécurité du revenu.

xii) Fonds de revitalisation des sites contaminés

La Ville comptabilise dans ce Fonds les transactions financières découlant des activités menées dans le cadre du protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales du Québec. Ce protocole prévoit des travaux de restauration de terrain estimés à 9 M\$. Ces travaux couvrent les exercices 1995 à 1997 et sont financés conjointement par le Ministère (6 M\$) et la Ville (3 M\$).

xiii) Fonds du stationnement

Les activités relatives au stationnement tarifé, antérieurement comptabilisées au Fonds du stationnement, ont été confiées à un organisme privé. Depuis le 1^{er} janvier 1995, les opérations conclues entre la Ville et cet organisme sont comptabilisées au fonds général.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

d) Placements, avances et prêts

Les placements ainsi que les avances et les prêts sont comptabilisés au coût. L'escompte ou la prime relatifs aux placements est amorti selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte placements - fonds d'amortissement est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

e) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

f) Propriétés immobilières destinées à la vente

Les propriétés immobilières sont composées de terrains et d'immeubles destinés à la vente. Les terrains et immeubles sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les frais financiers directs tels que les intérêts, les coûts d'exploitation nets afférents aux propriétés et tous les autres frais jugés applicables font partie du coût des propriétés détenues.

g) Expropriations en voie de réalisation

La Ville comptabilise au coût les propriétés immobilières acquises par expropriation dont elle est propriétaire mais pour lesquelles tous les titres n'ont pas été obtenus.

h) Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations

La provision pour escompte et frais d'émission d'obligations est la contrepartie de l'imputation aux dépenses du fonds des dépenses en immobilisations d'un montant pour tenir compte des frais financiers à supporter lors du financement de certaines dépenses. Lors du financement de ces dépenses, cette provision est diminuée du montant de l'escompte à la vente d'obligations et des autres frais d'émission.

i) Provision pour contestations de taxes

La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières ou de valeurs locatives et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

j) Réserves

Une partie du résultat de l'exercice du fonds général est utilisée pour la création de réserves diverses servant à des projets futurs ou pour des dépenses imprévues.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

k) Fonds réservés

En vertu de sa Charte, certaines sommes perçues par la Ville doivent être affectées à des comptes spéciaux du fonds général, nommés fonds réservés pour fins de parcs et de terrains de jeux et pour fins d'unités de stationnement. Ces sommes ne peuvent être utilisées qu'aux fins spécifiques de ces comptes spéciaux.

l) Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds : les affectations impliquant un autre fonds et celles touchant les comptes de surplus (déficit) accumulé et de réserves. Les affectations ne constituent ni des recettes ni des dépenses de fonctionnement.

m) Contributions à des sociétés paramunicipales

La Ville verse aux sociétés paramunicipales des contributions financées à même son budget de fonctionnement ou par emprunt à long terme. Les contributions financées à même ce budget sont imputées aux résultats alors que les contributions financées par emprunt sont comptabilisées en réduction du placement net dans l'actif à long terme.

n) Coûts et obligations découlant des régimes de retraite

Les coûts et obligations relatifs aux régimes de retraite des employés de la Ville sont établis à partir d'évaluations actuarielles basées sur les hypothèses les plus probables de l'avis de l'administration municipale.

Les coûts des prestations découlant des régimes de retraite pour services courants sont déterminés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des groupes de salariés.

Les coûts découlant des modifications aux régimes de retraite et des ententes pour la liquidation des engagements des anciens règlements des régimes de retraite sont reconnus en fonction de l'estimation actuarielle des sommes devant être versées annuellement.

o) Coûts post-fermeture

La Ville assumera les coûts post-fermeture pendant une période estimée à 20 ans suivant la fermeture du site d'enfouissement des déchets de la carrière Miron. Ces coûts correspondent à la valeur actualisée des dépenses de contrôle et d'entretien des systèmes de biogaz et des eaux de lixiviation, déduction faite de la valeur actualisée des intérêts calculés sur les sommes imputées aux exercices précédents. Ces coûts estimatifs sont imputés aux résultats de façon linéaire sur la durée d'utilisation restante du site d'enfouissement.

Les hypothèses relatives au calcul des coûts post-fermeture sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement des déchets.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

p) Recettes reportées

Lors de la cession d'immobilisations, le produit de cession est comptabilisé aux recettes reportées pour la portion correspondant au solde de la dette de l'actif cédé et aux résultats pour l'excédent du produit de cession sur le solde de la dette de l'actif cédé. Ces recettes reportées sont amorties linéairement sur le nombre d'années de la dette restante. Les recettes reportées résultant d'une vente de concession sont amorties linéairement sur la durée de l'entente.

q) Présentation des dépenses

Les dépenses, regroupées par fonction, se répartissent comme suit :

- l'administration générale : les coûts des services législatifs, exécutifs et juridiques ainsi que ceux de la gestion administrative, financière et des ressources humaines;
- la sécurité publique : les coûts reliés aux activités policières et à la prévention des incendies;
- le transport : les dépenses relatives à l'entretien des chaussées, des trottoirs et du système d'éclairage, à l'enlèvement de la neige et aux activités reliées au transport public et à la circulation;
- l'hygiène et l'écologie : les coûts d'exploitation et d'entretien des réseaux d'aqueduc, d'égouts ainsi que le coût du traitement des ordures ménagères;
- la santé et le bien-être : les coûts relatifs à la surveillance de la santé;
- l'aménagement et la mise en valeur du territoire : les dépenses reliées à l'ensemble des activités de développement urbain et économique;
- la récréation et la culture : les coûts reliés à l'exploitation des bibliothèques, arénas, piscines, parcs et terrains de jeux;
- le soutien matériel et technique : les coûts des activités inhérentes à la gestion des immeubles municipaux, à l'achat et à l'entretien d'équipements et de véhicules, à l'entretien de diverses installations et au support informatique;
- le soutien financier : les coûts reliés à la dette ainsi que les dépenses de créances douteuses.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
 au 31 décembre 1995

3- PLACEMENTS
 (en milliers de dollars)

	1995			1994
	Fonds général	Fonds d'amortissement	Total	Total
Dépôts à terme et autres titres	176 490	17 875	194 365	177 381
Obligations	26 390	513 593	539 983	485 168
Déventures	20 000		20 000	
Actions		13 000	13 000	13 000
	<u>222 880</u>	<u>544 468</u>	<u>767 348</u> (1)	<u>675 549</u>
Moins : Fraction à moins d'un an	<u>176 490</u> (2)	<u>60 824</u>	<u>237 314</u>	<u>237 143</u>
	<u>46 390</u>	<u>483 644</u>	<u>530 034</u>	<u>438 406</u>

(1) Valeur à la cote 805 243 (668 193 en 1994).

(2) Excluant le découvert de banque de 12 425.

Le coût des obligations de la Ville détenues comme placement du fonds d'amortissement s'élève à 67,2 M\$ (81,8 M\$ en 1994). Les recettes générées par les placements du fonds d'amortissement qui se chiffrent à 45,1 M\$ (35,2 M\$ en 1994) sont appliquées en réduction des dépenses de soutien financier. Les recettes des placements du fonds général totalisent 29,4 M\$ (22,2 M\$ en 1994) et elles sont présentées avec les autres recettes.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
 au 31 décembre 1995

4- DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Taxes	84 635	89 314
Paievements tenant lieu de taxes	8 707	11 794
Services rendus et autres recettes	<u>112 535</u>	<u>98 752</u>
	<u>205 877</u>	<u>199 860</u>

Une provision pour créances douteuses de 59,9 M\$ (53,8 M\$ en 1994) a été déduite des débiteurs.

5- SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES

Les sociétés paramunicipales regroupent les sociétés sans but lucratif constituées conformément à la Charte de la Ville. Bien que la Corporation d'habitations Jeanne-Mance et l'Office municipal d'habitation de Montréal aient été créés respectivement en vertu de la Loi 5-6 Élisabeth II et de la Loi de la Société d'habitation du Québec, la Ville les considère au même titre que ses sociétés paramunicipales.

La nature des activités de chacune de ces sociétés se résume ainsi :

Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM)

Gérer et administrer un projet d'habitations à loyer modique.

Institut de recherche en biologie végétale de Montréal (IRBV)

Promouvoir et exécuter des projets de recherche en biologie végétale et en horticulture. Promouvoir le développement de l'expertise de chercheurs hautement qualifiés et favoriser la divulgation et l'exploitation des connaissances dans ces domaines.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Loger sur le territoire de la Ville les personnes à faible revenu dans des immeubles d'habitation qu'elle construit et administre ou dans des logements appartenant à des tiers.

Société d'accueil et de renseignements touristiques de Montréal (SARTM)

La Société n'a pas été en exploitation depuis décembre 1992 et des procédures de dissolution sont actuellement en cours.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, vendre, louer ou administrer des immeubles industriels et commerciaux situés dans le territoire décrit à ses lettres patentes. Accorder des subventions à la construction, à la restauration, à la démolition et à la relocalisation d'immeubles industriels et commerciaux situés dans ce territoire.

Société des musées de sciences naturelles de Montréal (SMSNM)

Les administrateurs de la Société ont résolu de procéder à sa dissolution à compter du 31 décembre 1994. Depuis le 1^{er} janvier 1995, les activités autrefois dévolues à la Société sont exercées par la Ville.

Société des terrains Angus (SOTAN)

Compte tenu des activités réduites de la Société, des procédures de dissolution sont actuellement en cours.

Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles dans le territoire de la Ville. Accorder des subventions aux fins de construction, de restauration, de démolition et de relocalisation d'immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux dans le territoire de la Ville et administrer des programmes de subventions à ces fins. En outre, la Société peut participer, à titre d'actionnaire ou autrement, à tout fonds d'investissement de capital de risque dont la mission principale est de favoriser le développement économique des quartiers défavorisés de la Ville.

Société du Palais de la Civilisation (SOPAC)

La Société n'a pas été en exploitation depuis le 1^{er} janvier 1994 et des procédures de dissolution sont actuellement en cours.

Société du parc des Îles (SPI) *(antérieurement l'AMARC)*

Exploiter sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA)

Promouvoir la construction, la restauration, l'aménagement et le développement résidentiel, commercial et touristique du Vieux-Montréal. Sauvegarder, restaurer, rénover des bâtiments d'intérêt historique situés sur le territoire de la Ville et assurer la réalisation de toute entente entre le gouvernement du Québec et la Ville relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et à la préservation du patrimoine architectural.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
au 31 décembre 1995

a) **Avances et prêts à long terme**
(en milliers de dollars)

	1995		1994	
	Avances de fonds de roulement	Autres avances et prêts	Total	Total
OMHM		7 433 (1)	7 433	7 433
SARTM				312
SODIM	5 000		5 000	41 750
SMSNM	1 000		1 000	1 000
SOTAN				3 000
SHDM	10 000	15 512 (2)	25 512	69 731
SOPAC	250		250	250
SPI	7 500		7 500	7 500
SIMPA	4 000	4 060 (2)	8 060	95 111
	<u>27 750</u>	<u>27 005</u>	<u>54 755 (A)</u>	<u>226 087</u>

(A) Les avances de fonds de roulement et les autres prêts à long terme financés par règlement d'emprunt s'élevaient respectivement à 4 M\$ et 17 M\$ (4 M\$ et 185 M\$ en 1994).

(1) Prêt sans intérêt, échéant de 1996 à 2033.

(2) Prêt sans intérêt, échéant en 1996 (10 M\$) et en 2005 (9,6 M\$), avec option de renouvellement de cinq ans.

Au cours de l'exercice, dans le cadre de la poursuite du plan de redressement de trois sociétés paramunicipales, la Ville a consenti deux prêts totalisant 37,6 M\$. Par la suite, elle a procédé à la radiation de prêts de 201,1 M\$. Ces prêts, financés par emprunts, avaient été octroyés aux sociétés suivantes : SIMPA (89,8 M\$), SODIM (33,5 M\$) et SHDM (77,8 M\$).

De plus, la Ville a encaissé des avances de fonds de roulement de 3,1 M\$ et a radié un solde de 0,2 M\$. Des sommes de 4,5 M\$ relatives à l'ensemble des autres prêts ont également été encaissées.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

b) Contributions

(en milliers de dollars)

Les contributions de la Ville aux sociétés paramunicipales financées à même le budget de fonctionnement s'établissent comme suit :

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
CHJM	576	591
OMHM	8 119	7 391
SMSNM		9 000
SPI	2 616	
SIMPA	10 121	250
	<u>21 432</u>	<u>17 232</u>

c) Échanges de biens et de services

En plus des transactions courantes reflétées dans les livres des sociétés paramunicipales et ceux de la Ville, divers biens et services sont fournis par la Ville aux sociétés :

- CHJM : Le terrain et le bâtiment, propriétés de la Ville et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, sont loués à la Corporation moyennant un paiement de un dollar et autres considérations.
- SPI : Conformément à la convention signée le 17 janvier 1985, les bâtiments, installations, aménagements et équipements se trouvant sur le site à la date de la convention sont utilisés sans contrepartie.
- SIMPA : La Société loue de la Ville, par bail emphytéotique, des propriétés pour un loyer annuel de 302 \$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
au 31 décembre 1995

8- VARIATION NETTE DES AUTRES ÉLÉMENTS À COURT TERME
(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Débiteurs	(6 017)	42 487
Stock	(371)	(1 129)
Propriétés immobilières destinées à la vente	3 305	2 685
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)	<u>4 044</u>	<u>(154 736)</u>
	<u>961</u>	<u>(110 693)</u>

(1) Ce montant exclut la provision pour fluctuation du change de 32,7 M\$ (23,4 M\$ en 1994).

9- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Régimes de retraite des employés de la Ville - versements spéciaux

Afin de pourvoir à la liquidation de ses obligations relativement aux services passés et aux déficits actuariels et pour provisionner les engagements additionnels résultant d'améliorations aux régimes, la Ville s'est engagée à effectuer des versements spéciaux dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2045. La valeur actualisée de ces versements, selon les dernières estimations, représente 2 007,6 M\$ au 31 décembre 1995.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements spéciaux s'établissent comme suit :

1996	68,8 M\$
1997	74,8 M\$
1998	81,5 M\$
1999	88,8 M\$
2000	96,8 M\$

b) Régime de retraite des policiers au service de la Ville avant le 1^{er} janvier 1972

Afin de pourvoir à la liquidation de ses obligations envers le régime de retraite des policiers autrefois à son service, la Ville s'est engagée à effectuer annuellement des versements spéciaux évalués à 11,3 M\$ jusqu'en décembre 2023 (10,8 M\$ en 2024) augmentés de 3,1 M\$ en 1996. La valeur actualisée de ces versements représente 134,8 M\$ au 31 décembre 1995.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

c) Contrats de location

En vertu de baux pour propriétés louées, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 170,6 M\$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

1996	20,1 M\$
1997	18,4 M\$
1998	15,1 M\$
1999	11,2 M\$
2000	9,0 M\$
2001-2051	<u>96,8 M\$</u>
	<u>170,6 M\$</u>

d) Sociétés paramunicipales

En vertu de différentes ententes, notamment le programme d'acquisition de logements locatifs (PALL), le programme d'acquisition des maisons de chambres (PAMAC) et le protocole d'entente relatif au Parc d'entreprises N.D.G., la Ville s'est engagée à verser 28,5 M\$ à certaines sociétés paramunicipales. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

1996	7,0 M\$
1997	6,9 M\$
1998	3,9 M\$
1999	3,6 M\$
2000	2,2 M\$
2001-2005	<u>4,9 M\$</u>
	<u>28,5 M\$</u>

La Société canadienne d'hypothèques et de logement comble 75 % du déficit de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance et la Société d'habitation du Québec comble 90 % du déficit de fonctionnement reconnu de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Le solde du déficit de ces sociétés est comblé par la Ville.

e) Régime de congés de maladie et de vacances

Au 31 décembre 1995, en fonction des salaires en vigueur à cette date, le passif relatif aux régimes de congés de maladie et de vacances, non comptabilisé aux livres, est évalué à 84,1 M\$.

f) Programme de subventions - Travaux d'infrastructures Canada-Québec

Le ministère des Affaires municipales et la Ville ont établi les modalités relatives à l'aide financière qu'obtiendra la Ville dans le cadre du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec". S'étalant sur les exercices 1994, 1995 et 1996, les coûts admissibles s'élèvent à 234,3 M\$ dont 155,4 M\$ seront remboursés par les gouvernements du Canada et du Québec sur une période s'échelonnant jusqu'à dix ans. Au 31 décembre 1995, les coûts admissibles engagés s'élèvent à 118,0 M\$.

Notes et tableaux complémentaires (suite) au 31 décembre 1995

Afin d'obtenir ces subventions, la Ville a l'obligation, entre autres, de réaliser des dépenses additionnelles d'immobilisations pour des travaux de génie d'au moins 280,8 M\$ pour l'ensemble des trois années du programme dont 157,2 M\$ ont été réalisés au 31 décembre 1995.

g) Dépenses en immobilisations

Au 31 décembre 1995, les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations totalisent 156,9 M\$.

h) Stationnement tarifé

Au cours de 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle de dix ans. À cette fin, la Ville a cédé des équipements et certains terrains de stationnement et a conclu des ententes de location pour les autres terrains destinés au stationnement.

En contrepartie, la Ville a obtenu 76,8 M\$, dont 16,8 M\$ comptant pour la cession des terrains et équipements ci-haut mentionnés et 60,0 M\$, dont 40,0 M\$ comptant et 20,0 M\$ sous forme de débenture de second rang. De plus, la Ville recevra annuellement une compensation fixée dans l'entente et une redevance basée sur le bénéfice d'exploitation de cet organisme. À compter de 1997, la redevance atteindra 80 % de ce bénéfice. La Ville s'est également portée garante d'un emprunt de 40,0 M\$ contracté par l'organisme. Au 31 décembre 1995, le solde de cet emprunt s'élève à 38,5 M\$. À l'expiration de l'entente, la Ville a l'obligation de racheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé.

i) Réclamations et assurance

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 128,3 M\$ au 29 février 1996. Le règlement de l'ensemble de ces réclamations pourrait entraîner, au cours des prochains exercices, des déboursés que la Ville estime à 28,5 M\$. La Ville évalue à 5,6 M\$ le coût des règlements qui devraient intervenir au cours de l'exercice 1996. Les coûts découlant des causes pendantes seront passés en charge lors de leur règlement.

Au nom de tous les citoyens de l'île de Montréal victimes d'allergie à l'herbe à poux, une citoyenne poursuit les municipalités, pour un montant pouvant atteindre 1 600,0 M\$ pour la Ville de Montréal seulement, parce que les terrains dont elles sont propriétaires n'étaient pas exempts d'herbe à poux en fleurs après le 1^{er} août des années 1991, 1992, 1993 et 1994. Cette poursuite est basée sur l'article 7.03 du Règlement 90 de la Communauté urbaine de Montréal qui stipule que les terrains doivent être exempts d'herbe à poux en fleurs après le 1^{er} août. De l'avis des avocats de la Ville, ce recours est mal fondé.

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques.

j) Surtaxe sur les immeubles non résidentiels

Le 10 mars 1993, des procédures légales ont été intentées contestant la validité de certaines dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), dispositions qui permettent aux municipalités locales du Québec, dont la Ville, d'imposer une surtaxe sur les immeubles non résidentiels. La validité du règlement 9285 de la Ville, qui impose une telle surtaxe pour l'exercice financier 1993, est également contestée. Le 29 septembre 1993, jugement a été rendu sur cette contestation et la surtaxe a été déclarée illégale. Ce jugement a été porté en appel. Au 29 février 1996, les montants en cause dans ces actions en nullité s'élèvent à 379,0 M\$.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

Le 15 août 1995 la Cour d'appel du Québec renversait le jugement rendu le 29 septembre 1993 et déclarait la surtaxe légale et constitutionnelle. Le 26 octobre 1995, une requête pour permission d'en appeler était déposée à la Cour Suprême du Canada. La Ville demeure confiante que, si la Cour Suprême accepte d'entendre cet appel, elle maintiendra le jugement de la Cour d'appel qui lui a donné gain de cause. Toutefois, dans l'hypothèse d'un dénouement judiciaire défavorable, l'Administration s'attend à ce que l'Assemblée nationale du Québec légifèrera rapidement afin d'assurer la situation financière de la Ville et de toutes les autres municipalités locales de la province qui sont également affectées par le jugement du 29 septembre 1993.

k) Environnement

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans ce domaine et elle ne peut donc présentement, établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

l) Dette indirecte

En plus des obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires, la Ville est conjointement et solidairement responsable avec les autres municipalités de la Communauté urbaine de Montréal des dettes de ladite Communauté et de celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal qui ne seront pas remboursées par le gouvernement du Québec, soit respectivement 991,3 M\$ et 165,1 M\$. La dette indirecte comprend également la part de la Ville de la dette des sociétés paramunicipales suivantes : Office municipal d'habitation de Montréal; Société du parc des Îles; Société d'habitation et de développement de Montréal; Société de développement industriel de Montréal; Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal.

La part de la Ville de la dette indirecte nette et des dépenses à financer à long terme se résume comme suit :

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
	(en milliers de dollars)	
Communauté urbaine de Montréal	351 394	367 824
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal	78 828	78 918
Sociétés paramunicipales (1)	483 445	499 805
	<u>913 667</u>	<u>946 547</u>

(1) La Ville s'est portée garante sans réserve d'emprunts contractés par la Société du parc des îles (SPI) par voie de contrats de location-acquisition. Le solde des obligations de la SPI à l'égard de ces contrats s'élève à 8,2 M\$ au 31 décembre 1995. La Ville prendra aussi fait et cause dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat de la SPI.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

10- RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Ville doivent participer à des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées en vertu desquels ils recevront une pension établie selon la durée de service et le salaire.

En vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, les dernières évaluations actuarielles officielles des régimes de retraite datent du 31 décembre 1992.

En plus des cotisations courantes, la Ville s'est engagée en vertu de certaines ententes à effectuer des versements spéciaux afin de pourvoir à la liquidation de ses obligations relativement aux services passés et aux déficits actuariels. D'après ces évaluations actuarielles, tous les régimes montraient un excédent actuariel compte tenu de la valeur actualisée des versements spéciaux futurs, sauf les régimes des cadres et des pompiers où des versements additionnels sont requis pour liquider les déficits actuariels techniques qui existaient en date du 31 décembre 1992.

Le tableau qui suit indique la valeur marchande de l'actif net de chaque régime et, en se basant sur les dernières évaluations actuarielles, l'estimation de la valeur actualisée des versements spéciaux futurs et de la valeur actuarielle des prestations constituées au 31 décembre 1995 :

	Valeur de l'actif net	Valeur actualisée des versements spéciaux futurs	Valeur de l'actif total ⁽¹⁾	Valeur actuarielle des prestations constituées
(en millions de dollars)				
Régime de retraite des cadres (2) (3)	233,9	291,1	525,0	494,0
Régime de retraite des contremaîtres (2)	15,1	129,2	144,3	139,1
Régime de retraite des fonctionnaires (2)	420,9	677,9	1 098,8	1 023,3
Régime de retraite des employés manuels (2)	673,8	327,8	1 001,6	928,1
Régime de retraite des pompiers	278,7	465,5	744,2	718,3
Régime de retraite des professionnels (2)	61,6	116,1	177,7	154,1
	<u>1 684,0</u>	<u>2 007,6</u>	<u>3 691,6</u>	<u>3 456,9</u>

La Ville a imputé aux résultats de l'exercice une somme de 125,9 M\$ (114,6 M\$ en 1994) pour les cotisations pour services courants et pour les versements spéciaux.

- (1) Valeur de l'actif net disponible pour le service des prestations plus la valeur actualisée des versements spéciaux futurs.
 (2) Incluant le régime de prestations surcomplémentaires de retraite.
 (3) Incluant le programme de prestations supplémentaires pour les cadres de direction.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

au 31 décembre 1995

11- PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (C.U.M.)

La Ville fait partie de la C.U.M., organisme gouvernemental régional qui regroupe 29 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La C.U.M. a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1970. Les dépenses de la C.U.M. et celles de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, un organisme distinct qui détient ses biens à titre de mandataire de la C.U.M., après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune.

La Ville est responsable d'environ 55 % des dépenses de la C.U.M. qui sont réparties entre les municipalités participantes. La Ville comptabilise au fonds général sa contribution de la façon suivante :

Dépenses par programme (en milliers de dollars)	1995	1994
Administration générale	26 416	27 244
Sécurité publique	207 511	212 026
Transport	185 919	190 330
Hygiène et écologie	42 949	40 846
Aménagement et mise en valeur du territoire	14 597	14 125
Récréation et culture	4 611	4 658
	<u>482 003</u>	<u>489 229</u>

12- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 1994 ont été redressés pour les rendre conformes à la nouvelle présentation des états financiers de 1995.

13- OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte ni sur les fonds et états municipaux, ni sur les fonds d'entreprises municipales, ni sur l'information complémentaire et statistique.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

TABLEAU 1 - DÉTAIL DU BILAN CUMULÉ

(en milliers de dollars)

	Fonds et états municipaux					
	Fonds général	Fonds de roulement (1)	Fonds d'amor- tissement	Fonds des dépenses en immobi- lisations	État de l'actif à long terme	État de la dette à long terme
ACTIF						
À court terme						
Encaisse et placements	164 014					
Placements			60 824			
Avances à divers fonds	68 156			17 881		
Débiteurs	169 610			29 910		
Stock	7 265					
Propriétés immobilières destinées à la vente						
Expropriations en voie de réalisation				617		
	<u>409 045</u>		<u>60 824</u>	<u>48 408</u>		
À long terme						
Placements	46 390		483 644			
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales	33 750				21 005	
Immobilisations					3 852 778	
Sommes à recouvrer pour le rachat d'obligations						429 470
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations						511 793
Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations						1 527 926
Financement anticipé						
	<u>489 185</u>		<u>544 468</u>	<u>48 408</u>	<u>3 873 783</u>	<u>2 469 189</u>
PASSIF						
À court terme						
Créditeurs, provisions et charges à payer	257 552		544 468	33 778		
Créditeurs - Expropriations en voie de réalisation				617		
Avances de divers fonds	40 986					
Immobilisations - Financement temporaire						
Placement dans l'actif à long terme sous financement					1 605 525	
Versement exigible de la dette à long terme						86 118
	<u>298 538</u>		<u>544 468</u>	<u>34 395</u>	<u>1 605 525</u>	<u>86 118</u>
À long terme						
Recettes reportées	90 187					
Dette à long terme						2 383 071
	<u>388 725</u>		<u>544 468</u>	<u>34 395</u>	<u>1 605 525</u>	<u>2 469 189</u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES						
Placement net dans l'actif à long terme					2 268 258	
Surplus	209					
Fonds d'entreprises municipales						
Réserves	97 723					
Fonds réservés	2 528					
Excédent du financement permanent sur les dépenses				14 013		
	<u>100 460</u>			<u>14 013</u>	<u>2 268 258</u>	
	<u>489 185</u>		<u>544 468</u>	<u>48 408</u>	<u>3 873 783</u>	<u>2 469 189</u>

(1) Les soldes des comptes du bilan sont nuls à la fin de l'exercice financier 1995.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Fonds d'entreprises municipales							Élimination	Total cumulé
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	Fonds de réaménagement urbain	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds de revitalisation des sites contaminés			
51							164 065	
							60 824	
		5 699	1 819	14 244	1 343	(109 142)		
2 171	3 020	403	342	53	368		205 877	
1 520		65	533				9 383	
	52 926						52 926	
	1 036						1 653	
3 742	56 982	6 167	2 694	14 297	1 711	(109 142)	494 728	
							530 034	
							54 755	
26 898		450 040					4 329 716	
						(429 470)		
						(511 793)		
						(1 527 926)		
30 640	56 982	456 207	2 694	14 297	1 711	(2 578 331)	5 409 233	
1 783	16 623	832	2 694	179	863	(527 178)	331 594	
	1 036						1 653	
18 082	50 074					(109 142)		
9 358		1 089				(10 447)		
						(1 605 525)		
		3 613				(3 613)	86 118	
29 223	67 733	5 534	2 694	179	863	(2 255 905)	419 365	
				8 441	848		89 476	
		323 798				(323 798)	2 383 071	
29 223	67 733	329 332	2 694	8 620	1 711	(2 579 703)	2 901 912	
	4 147	121 540				15 385	2 409 330	
1 417	(14 898)	5 335		5 677			209	
							(2 469)	
							97 723	
							2 528	
						(14 013)		
1 417	(10 751)	126 875		5 677		1 372	2 507 321	
30 640	56 982	456 207	2 694	14 297	1 711	(2 578 331)	5 409 233	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

TABLEAU 2 - DÉTAIL DES RECETTES ET DES DÉPENSES CUMULÉES

	Fonds municipaux			
	Fonds général	Fonds de roulement	Fonds d'amortissement	Fonds des dépenses en immobilisations
Recettes				
Taxes	1 383 554			
Palements tenant lieu de taxes	197 311			
Services rendus aux organismes municipaux	24 447			
Autres services rendus	65 993			
Autres recettes	231 229			
Transferts	9 698			
Intérêts sur les placements et sur les avances à d'autres fonds		732	45 064	
Recettes de l'exercice versées au fonds général			(45 064)	
Financement				234 577
	<u>1 912 232</u>	<u>732</u>		<u>234 577</u>
Dépenses				
Administration générale	176 462			
Sécurité publique	368 813			
Transport	335 353			
Hygiène et écologie	148 128			
Amortissement des immobilisations				
Santé et bien-être	2 764			
Aménagement et mise en valeur du territoire	137 445			
Récréation et culture	149 949			
Soutien matériel et technique	230 517			
Soutien financier	331 040	593		866
Immobilisations et prêts à long terme				247 087
	<u>1 880 471</u>	<u>593</u>		<u>247 953</u>
Résultat avant affectations	<u>31 761</u>	<u>139</u>		<u>(13 376)</u>
Affectations				
Fonds général		(139)		8 510
Fonds de roulement	139			
Fonds des dépenses en immobilisations	(8 510)			
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	(1 940)			
Fonds des équipements scientifiques	(27 339)			
Fonds du stationnement	1 942			
Fonds de revitalisation des sites contaminés	(1 423)			
Réserves	45 032			
	<u>7 901</u>	<u>(139)</u>		<u>8 510</u>
Résultat	<u>39 662</u>			<u>(4 866)</u>
Transactions interfonds non éliminées :				
Recettes	10 547			
Dépenses	24 245			

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Fonds d'entreprises municipales							
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	Fonds de réaménagement urbain	Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds de revitalisation des sites contaminés	Élimination	Total cumulé
							1 383 554
							197 311
24 165		56 702	10 499				24 447
	2 116						157 359
			38	58 192	815		233 345
37	70	791				(732)	68 743
							45 962
							(45 064)
						(234 577)	
24 202	2 186	57 493	10 537	58 192	815	(235 309)	2 065 857
							176 462
							368 813
							335 353
20 684							168 812
3 674							3 674
				62 013			64 777
	9 035	8 596			1 390		156 466
			37 876				187 825
1 794		44 230				(1 459)	230 517
						(247 087)	377 054
26 142	9 035	52 826	37 876	62 013	1 390	(248 546)	2 069 753
(1 940)	(6 849)	4 667	(27 339)	(3 821)	(575)	13 237	(4 096)
							1 940
			27 339		575	(8 371)	29 854
							139
							(8 510)
							(1 940)
							(27 339)
							1 942
							(1 423)
							45 032
1 940			27 339		575	(8 371)	37 755
	(6 849)	4 667		(3 821)		4 866	33 859
							16 036
		8 209					34 792
7 323		879		2 345			34 792

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

TABLEAU 3 - DÉTAIL DES DÉPENSES PAR OBJET ET AFFECTATIONS CUMULÉES

<i>(en milliers de dollars)</i>	Fonds général	Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	Fonds de réaména- gement urbain
Rémunération	516 901	6 195	
Avantages accessoires	188 124	2 071	
Transport et communications	16 165		
Services professionnels, administratifs et autres	77 139	2 883	
Location et entretien	59 093	5 940	
Amortissement des immobilisations		3 674	
Biens non durables	87 143	3 595	
Coût des propriétés immobilières vendues			916
Dépréciation des propriétés immobilières			7 946
Frais financiers	314 153	1 784	
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	482 003		
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	9 891		
Créances douteuses	16 887		
Subventions à la restauration	19 532		
Contributions à des sociétés paramunicipales	21 432		
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	15 910		
Contestations de taxes	3 085		
Dépenses contingentes	5 441		
Subventions diverses	28 552		
Rentes et annuités	6 434		
Autres	12 586		173
	<u>1 880 471</u>	<u>26 142</u>	<u>9 035</u>
Affectations	<u>(7 901)</u>	<u>(1 940)</u>	
	<u>1 872 570</u>	<u>24 202</u>	<u>9 035</u>

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Fonds d'entreprises municipales					
Fonds des conduits souterrains	Fonds des équipements scientifiques	Fonds de gestion de la sécurité du revenu	Fonds de revitalisation des sites contaminés	Total cumulé 1995	Total cumulé 1994
5 339	19 016	40 996	105	588 552	573 364
1 400	6 306	13 764	38	211 703	197 648
202	927	964	3	18 261	19 692
1 048	2 654	1 394	1 223	86 341	85 650
435	442	4 641		70 551	82 731
				3 674	3 214
118	7 938	196	2	98 992	94 498
				916	1 578
				7 946	3 830
44 230				360 167	339 796
				482 003	489 229
54	561	58	19	10 583	12 099
				16 887	26 655
				19 532	11 240
				21 432	17 232
				15 910	19 704
				3 085	6 627
				5 441	9 204
				28 552	15 707
				6 434	6 574
	32			12 791	10 639
52 826	37 876	62 013	1 390	2 069 753	2 026 911
	(27 339)		(575)	(37 755)	702
52 826	10 537	62 013	815	2 031 998	2 027 613

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

TABLEAU 4 - DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE EN COURS PAR ÉMISSION (en milliers)

Émission		Solde en cours				Références
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens	
En dollars canadiens						
Diverses	14 348	5,75 à 11,0	1996 à 2005		4 629 (a)	(1)(4)
01-03-1964	30 500	5,75	2004		13 503	E(2)(3)
01-11-1965	19 000	6,0	2005		6 250	C(2)(3)
01-03-1966	21 825	5,375	1996 à 2006		10 897 (b)	(2)(4)
01-01-1967	10 365	7,0	2007		8 292	B(2)(3)
22-07-1977	15 000	10,25	1997		3 000	E(1)(3)
01-09-1977	4 581	10,75	1996 à 2002		2 567 (c)	(1)(4)
01-02-1978	5 115	10,0	1996 à 2003		3 037 (c)	(1)(4)
29-05-1981	3 303	9,625	1996 à 2005		2 225 (c)	(1)(4)
12-08-1983	2 511	9,625	1996 à 2008		1 958 (c)	(1)(4)
01-07-1984	3 396	7,625	1996 à 1999		1 302 (d)	(1)(4)
10-01-1986	60 000	11,0	1996		60 000	(1)(5)
27-01-1987	25 000	9,4	1997		25 000	F(1)(5)
26-02-1987	85 000	9,0	1997		85 000	(1)(5)
30-09-1988	50 000	10,75	1998		50 000	(1)(5)
21-12-1989	73 000	10,25	1999		73 000	(1)(5)
21-12-1989	43 000	10,25	2009		43 000	(1)(5)
20-09-1990	60 000	11,5	2000		60 000	(1)(5)
20-09-1990	35 000	11,5	2010		35 000	(1)(5)
13-12-1990	17 000	11,25	1996		17 000	(1)(5)
13-12-1990	27 000	11,75	2000		27 000	(1)(5)
13-12-1990	66 000	12,0	2010		66 000	(1)(5)
07-03-1991	100 000	11,25	1996		100 000	D(1)(5)
18-06-1991	100 000	10,75	1998		100 000	D(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,5	2001		65 000	D(1)(5)
02-10-1991	65 000	10,75	2011		65 000	D(1)(5)
25-02-1993	100 000	9,2	2005		100 000	D(1)(5)(6)
17-03-1993	125 000	9,0	2003		125 000	D(1)(5)
15-02-1994	125 000	6,375	2001		125 000	D(1)(5)
05-04-1994	70 000	6,4 à 7,3	1997 à 1999		42 000	A(4)
04-05-1994	100 000	9,03	2004		100 000	D(1)(5)(6)
10-01-1995	200 000	Flottant	2000		200 000	D(1)(5)
20-06-1995	75 000	8,83	2005		75 000	D(1)(5)
					<u>1 695 660</u>	

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Émission		Solde en cours					Références
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens		
Obligations remboursables en dollars canadiens par suite de contrats d'échange de devises							
30-04-1986	100 000	DM	5,875	1998		G(1)(5)	
29-05-1989	49 751	\$US	Variable	1998		GH	
29-05-1989	60 075	\$CA	9,1	1998	60 075	H	
26-02-1990	104 870	FS	7,25	2000		G(1)(5)	
26-02-1990	69 809	\$US	Variable	2000		GH	
26-02-1990	81 676	\$CA	10,975	2000	81 676	H	
20-01-1992	125 000	FS	7,25	2002		G(1)(5)	
20-01-1992	85 974	\$US	Variable	2002		GH	
20-01-1992	97 710	\$CA	9,87	2002	97 710	H	
04-05-1992	100 000	FS	7,25	2002		G(1)(5)	
04-05-1992	66 256	\$US	Variable	2002		GH	
04-05-1992	79 057	\$CA	10,215	2002	79 057	H	
13-07-1992	70 000	DM	8,45	2002		G(1)(5)(6)	
13-07-1992	52 458	\$CA	9,463	2002	52 458	H	
15-10-1992	8 622 782	YEN	5,5	2002		G(1)(5)(6)	
15-10-1992	70 161	\$US	Variable	2002		GH	
15-10-1992	85 000	\$CA	8,21	2002	85 000	H	
30-09-1993	3 000 000	YEN	4,8	2003		G(1)(5)(6)	
30-09-1993	2 500 000	YEN	Variable	2003		G(1)(5)(6)	
30-09-1993	69 655	\$CA	7,525	2003	69 655	H	
26-10-1994	56 000	\$US	Variable	2004		G(1)(5)(6)	
26-10-1994	75 152	\$CA	9,744	2004	75 152	H	
06-11-1995	70 000	DM	6,5	2001		G(1)(5)	
06-11-1995	65 000	\$CA	7,988	2001	65 000	H	
					<u>665 783</u>		
					<u>2 361 443</u>		

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Émission		Solde en cours					Références
Date	Valeur nominale	Taux d'intérêt	Échéances	En monnaies étrangères	En dollars canadiens		
En deutsche Mark							
30-04-1986	50 000	5,875	1998	50 000	18 767	(1)(5)	
26-06-1992	37 500	8,68	1997	37 500	17 106	(1)(5)(6)	
				<u>87 500</u>	<u>35 873</u>		
En dollars des États-Unis							
01-11-1964	60 000	5,0	2004	13 500	14 512	C(2)(3)	
01-11-1966	30 000	6,0	2006	8 250	8 925	C(2)(3)	
				<u>21 750</u>	<u>23 437</u>		
Obligations remboursables en dollars des États-Unis par suite de contrats d'échange de devises							
26-02-1990	20 130	FS	7,25	2000		G(1)(5)	
26-02-1990	13 400	\$US	Variable	2000		GH	
26-02-1990	13 400	\$US	9,33	2000	13 400	H	
16-03-1992	4 000 000	YEN	6,05	1999		G(1)(5)(6)	
16-03-1992	31 000	\$US	7,79	1999	31 000	GH	
					<u>44 400</u>		
					<u>66 150</u>	<u>66 894</u>	
En livres sterling							
12-07-1888	1 440	3,0	Perpétuelles	381	1 855	(1)	
TOTAL - VALEUR AUX LIVRES					<u>2 466 065</u>		

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

		Solde en cours	
		En monnaies étrangères	En dollars canadiens
Sommaire			
Dollars canadiens	(\$CA)		2 361 443
Deutsche Mark	(DM)	87 500	35 873
Dollars des États-Unis	(\$US)	66 150	66 894
Livres sterling	(£)	381	1 855
			<u>2 466 065</u>

- (a) Diverses émissions d'obligations dont le solde individuel est inférieur à 1 M\$.
- (b) Dette à rembourser au gouvernement du Québec.
- (c) Dette à rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- (d) Dette à rembourser à la Société d'habitation du Québec.
- A Rachetables pour le fonds d'amortissement, sur le marché, à un prix n'excédant pas 100 %.
- B Rachetables, à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, à 100 %; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- C Rachetables à toute date d'échéance d'intérêts après une date déterminée, au montant en principal plus une prime déterminée; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- D Non rachetables avant échéance.
- E Non rachetables excepté pour fins d'amortissement; rachetables à 100 % pour fins d'amortissement.
- F Échangeables, au choix du détenteur, en tout temps avant le 27 juillet 1996, en obligations 9,70 % échéant le 27 janvier 2007.
- G Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Ville est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.
- H Convention d'échange de devises ou de taux d'intérêt.
- (1) Pour travaux publics, améliorations locales et autres dépenses.
- (2) Pour le réseau initial du métro.
- (3) Obligations à fonds d'amortissement (rachat annuel obligatoire).
- (4) Obligations en séries.
- (5) Des contributions annuelles provenant des recettes courantes sont accumulées pour fins de remboursement.
- (6) Billets à terme.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

TABLEAU 5 - ÉCHÉANCE DE LA DETTE OBLIGATAIRE (en milliers)

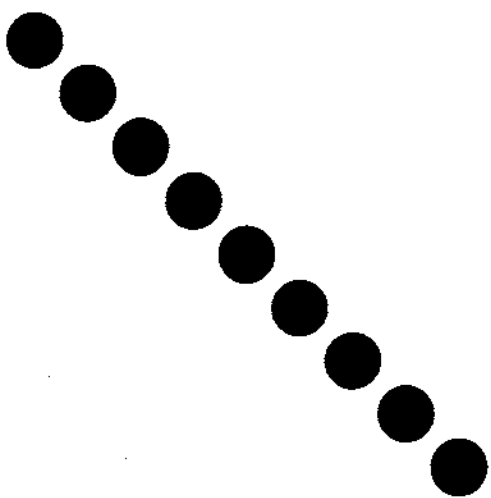
ANNÉES	Dollars canadiens		Dollars des États-Unis		Deutsche Mark	
	Échéance(1)	À refinancer (2)	Échéance(1)	À refinancer (2)	Échéance(1)	À refinancer (2)
1996	183 984	100 375	2 250			
1997	131 198	43 295	2 250		37 500	
1998	229 614	84 854	2 250		50 000	
1999	92 272	36 500	33 250	11 273		
2000	373 717	199 820	15 650			
2001	260 255	119 244	2 250			
2002	319 766	95 625	2 250			
2003	199 936	71 663	2 250			
2004	180 126	75 750	2 250			
2005	178 243	54 878	750			
2006	2 167		750			
2007	917					
2008	249					
2009	43 000					
2010	101 000					
2011	65 000					
	<u>2 361 444</u>	<u>882 004</u>	<u>66 150</u>	<u>11 273</u>	<u>87 500</u>	
Perpétuel						
	<u>2 361 444</u>	<u>882 004</u>	<u>66 150</u>	<u>11 273</u>	<u>87 500</u>	

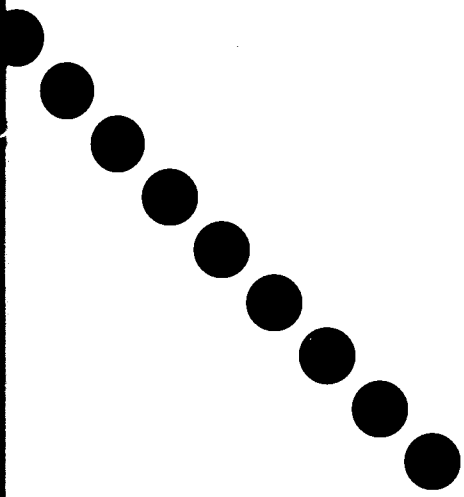
- Notes: (1) Les montants de cette colonne représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.
- (2) Ces montants à refinancer sont inclus dans la colonne échéance.
- (3) De ce montant, 511,8 M\$ versés en anticipation de ces remboursements sont déjà accumulés au 31 décembre 1995 à la provision pour rachat d'obligations du fonds d'amortissement.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

Livres sterling		Valeur aux livres en dollars canadiens		
Échéance(1)	À refinancer (2)	Échéance(1)	À refinancer (2)	Échéance nette
		186 408	100 375	86 033
		150 727	43 295	107 432
		250 804	84 854	165 950
		124 806	47 449	77 357
		389 488	199 820	189 668
		262 679	119 244	143 435
		322 190	95 625	226 565
		202 360	71 663	130 697
		182 549	75 750	106 799
		179 055	54 878	124 177
		2 978		2 978
		917		917
		249		249
		43 000		43 000
		101 000		101 000
		65 000		65 000
		2 464 210	892 953	1 571 257
		1 855		1 855
381		2 466 065 (3)	892 953	1 573 112
381			À refinancer	892 953
				2 466 065 (3)





Fonds municipaux et états

Le fonds général sert à enregistrer les transactions courantes de la Ville de Montréal, ainsi que les comptes d'actif et de passif s'y rapportant.

Fonds général
Bilan
 Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et placements	164 014	141 304
Avances au Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	18 082	21 674
Avances au Fonds de réaménagement urbain	50 074	50 912
Débiteurs - Taxes	84 635	89 314
Débiteurs - Paiements tenant lieu de taxes	8 707	11 794
Débiteurs - Autres	76 268	69 834
Stock	7 265	7 536
	<u>409 045</u>	<u>392 368</u>
À long terme		
Placements	46 390	221
Avances et prêts à des sociétés paramunicipales	33 750	37 062
	<u>489 185</u>	<u>429 651</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	133 276	116 284
Cautionnements, retenues de garantie et autres	12 388	12 807
Provisions	111 888	117 554
Avances du fonds des dépenses en immobilisations	17 881	41 143
Avances du Fonds de gestion de la sécurité du revenu	14 244	18 186
Avances du Fonds des conduits souterrains	5 699	1 032
Avances du Fonds des équipements scientifiques	1 819	393
Avances du Fonds de revitalisation des sites contaminés	1 343	
Avances du Fonds du stationnement		685
	<u>298 538</u>	<u>308 084</u>
Recettes reportées	90 187	16 006
	<u>388 725</u>	<u>324 090</u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus	209	1 311
Réserve - Imprévus	37 000	35 000
Réserve - Dépenses futures de fonctionnement	28 672	32 150
Réserve - Budget de l'exercice subséquent	14 300	11 100
Réserve - Dépenses futures d'immobilisations	5 933	8 500
Réserve - Charges sociales	4 479	7 000
Réserve - Sociétés paramunicipales	4 000	3 000
Réserve - Partenariat	2 000	
Réserve - Acquisition pour non-paiement de taxes	839	4 741
Réserve - Investissements	500	500
Fonds réservés pour fins de parcs et de terrains de jeux	2 018	1 805
Fonds réservés pour fins d'unités de stationnement	510	454
	<u>100 460</u>	<u>105 561</u>
	<u>489 185</u>	<u>429 651</u>

Fonds général
Recettes
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
1. Taxes			
1.1 Taxes foncières	984 032	1 011 726	1 049 100
1.2 Taxe olympique		(9)	(41)
1.3 Taxe d'eau et de services	151 170	158 766	153 391
1.4 Taxe d'affaires	212 809	213 071	213 260
	<u>1 348 011</u>	<u>1 383 554</u>	<u>1 415 710</u>
2. Paiements tenant lieu de taxes			
2.1 Gouvernement du Québec	114 961	114 705	114 754
2.2 Gouvernement du Canada	19 238	20 046	23 029
2.3 Autres paiements	62 100	62 560	64 472
	<u>196 299</u>	<u>197 311</u>	<u>202 255</u>
3. Services rendus aux organismes municipaux			
3.0 Services d'aqueduc	23 762	24 447	23 128
4. Autres services rendus			
4.1 Activités municipales	22 191	24 212	30 166
4.2 Services municipaux	15 729	29 300	19 086
4.3 Récupération de frais	8 880	10 013	6 309
4.4 Recouvrement d'autres frais	6 168	2 468	3 151
	<u>52 968</u>	<u>65 993</u>	<u>58 712</u>
5. Autres recettes			
5.1 Droits municipaux	42 313	36 235	44 559
5.2 Amendes et frais	95 106	86 274	89 794
5.3 Intérêts	33 494	38 070	48 077
5.4 Cession de biens immobiliers	81 471	66 409	6 828
5.9 Recettes diverses	6 100	4 241	5 957
	<u>258 484</u>	<u>231 229</u>	<u>195 215</u>
6. Transferts			
6.1 Gouvernement du Québec	10 276	9 293	10 530
6.2 Organismes et individus		405	2 076
	<u>10 276</u>	<u>9 698</u>	<u>12 606</u>
	<u>1 889 800</u>	<u>1 912 232</u>	<u>1 907 626</u>

Fonds général
Dépenses par programme
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
1. Administration générale			
1.1 Services législatifs et exécutifs	6 355	5 707	12 806
1.2 Gestion administrative	43 058	45 617	50 060
1.3 Gestion financière	48 109	52 044	48 628
1.4 Gestion du personnel	27 483	29 323	26 502
1.5 Contentieux	23 585	25 843	23 885
1.9 Autres dépenses	43 155	17 928	24 485
	<u>191 745</u>	<u>176 462</u>	<u>186 366</u>
2. Sécurité publique			
2.1 Protection policière	219 584	223 421	231 730
2.2 Protection contre l'incendie	142 768	140 254	133 388
2.3 Sécurité de l'occupation	3 553	3 374	3 238
2.4 Prévention du crime	1 826	1 764	1 777
	<u>367 731</u>	<u>368 813</u>	<u>370 133</u>
3. Transport			
3.1 Soutien administratif et technique	19 995	22 084	
3.2 Voirie	28 651	26 202	26 907
3.3 Enlèvement de la neige	56 410	64 141	69 847
3.4 Éclairage des rues	16 108	16 004	15 177
3.5 Circulation	8 287	10 023	13 754
3.6 Stationnement	11 357	10 980	11 228
3.7 Transport en commun	185 791	185 919	190 330
	<u>326 599</u>	<u>335 353</u>	<u>327 243</u>
4. Hygiène et écologie			
4.1 Service d'eau et d'égouts	92 831	95 591	95 755
4.2 Traitement des ordures ménagères	47 976	50 571	50 462
4.3 Protection de l'environnement	2 220	1 966	2 083
	<u>143 027</u>	<u>148 128</u>	<u>148 300</u>

Fonds général
Dépenses par programme (suite)
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
5. Santé et bien-être			
5.1 Direction	2 294	2 193	2 128
5.2 Bien-être	575	571	608
5.3 Santé			2 087
	<u>2 869</u>	<u>2 764</u>	<u>4 823</u>
6. Aménagement et mise en valeur du territoire			
6.1 Aménagement du territoire	26 453	27 603	27 610
6.2 Développement économique	20 367	22 525	24 216
6.3 Rénovation urbaine	31 051	31 947	24 687
6.4 Restauration résidentielle, industrielle et commerciale	55 138	55 370	30 943
	<u>133 009</u>	<u>137 445</u>	<u>107 456</u>
7. Récréation et culture			
7.1 Services récréatifs	63 203	65 577	60 553
7.2 Services culturels	40 261	43 820	50 909
7.5 Entretien des parcs et terrains de jeux	37 046	40 552	40 356
	<u>140 510</u>	<u>149 949</u>	<u>151 818</u>
8. Soutien matériel et technique			
8.1 Administration générale	38 567	42 695	37 587
8.2 Soutien matériel et technique	13 326	14 203	25 627
8.3 Gestion des édifices municipaux	94 983	93 530	90 916
8.4 Dépenses reliées aux immobilisations	14 519	13 935	20 007
8.5 Entretien des véhicules et du mobilier	39 076	43 184	41 239
8.7 Traitement informatisé des données	14 310	14 202	14 871
8.9 Autres	6 980	8 768	7 499
	<u>221 761</u>	<u>230 517</u>	<u>237 746</u>

Fonds général
Dépenses par programme (suite)
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
9. Soutien financier			
9.1 Frais financiers	314 380	314 153	295 173
9.2 Créances douteuses	26 767	16 887	26 390
	<u>341 147</u>	<u>331 040</u>	<u>321 563</u>
10. Affectations			
Fonds de roulement		(139)	
Fonds des dépenses en immobilisations	5 000	8 510	18 177
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	2 172	1 940	
Fonds de réaménagement urbain			3 000
Fonds des équipements scientifiques	25 330	27 339	12 493
Fonds du stationnement		(1 942)	(2 988)
Fonds de revitalisation des sites contaminés		1 423	
Réserves	(11 100)	(45 032)	(15 867)
	<u>21 402</u>	<u>(7 901)</u>	<u>14 815</u>
Total des dépenses et affectations	1 889 800	1 872 570	1 870 263
Résultat		<u>39 662</u>	<u>37 363</u>
	<u>1 889 800</u>	<u>1 912 232</u>	<u>1 907 626</u>

Fonds général
 Dépenses par objet
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Budget original	Réalisations	Réalisations
Rémunération	488 640	516 901	512 600
Avantages accessoires	185 700	188 124	177 553
Transport et communications	15 268	16 165	18 013
Services professionnels, administratifs et autres	70 051	77 139	77 917
Location et entretien	57 641	59 093	62 906
Biens non durables	90 188	87 143	87 485
Frais financiers	314 380	314 153	295 173
Contributions à la Communauté urbaine de Montréal	481 888	482 003	489 229
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	5 346	9 891	11 314
Créances douteuses	26 767	16 887	26 390
Subventions à la restauration	18 257	19 532	11 240
Contributions à des sociétés paramunicipales	21 537	21 432	17 232
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	12 205	15 910	19 704
Contestations de taxes		3 085	6 627
Dépenses contingentes	29 295	5 441	9 204
Subventions diverses	28 318	28 552	15 707
Rentes et annuités	6 800	6 434	6 574
Autres	16 117	12 586	10 580
	1 868 398	1 880 471	1 855 448
Affectations	21 402	(7 901)	14 815
	1 889 800	1 872 570	1 870 263

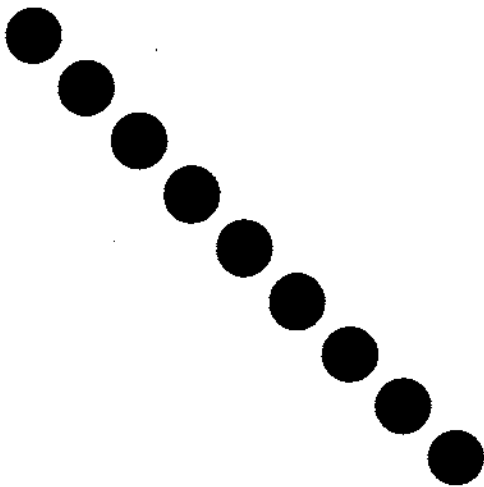
Le fonds de roulement sert à enregistrer les transactions relatives à l'émission de bons ou billets du trésor pour fins de financement temporaire.

Fonds de roulement
Recettes et dépenses
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Recettes		
Intérêts sur avances à d'autres fonds	732	
Dépenses		
Intérêts	<u>593</u>	
Résultat avant affectation	139	
Affectation		
Contribution au fonds général	<u>(139)</u>	
Résultat	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>

Note : La Ville n'a émis aucun bon ou billet du trésor en 1994.



Le fonds d'amortissement sert à enregistrer les transactions relatives aux sommes cumulées en vue du remboursement d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels.

Fonds d'amortissement**Bilan**

Au 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1995	1994
ACTIF		
À court terme		
Dépôts à terme et autres titres	1 637	15 543
Obligations échéant dans moins d'un an	59 187	63 858
	<u>60 824</u>	<u>79 401</u>
À long terme		
Obligations		
Provinces et organismes gouvernementaux	256 963	196 387
C.U.M. et S.T.C.U.M.	8 058	9 992
Ville de Montréal	67 159	81 766
Autres municipalités	45 316	62 033
Commissions scolaires, CEGEP, C.L.S.C. et hôpitaux	76 910	70 911
Dépôts à terme et autres titres	16 238	4 096
Actions, classe B - Société en commandite Baseball Montréal	13 000	13 000
	<u>483 644</u>	<u>438 185</u>
	<u>544 468</u>	<u>517 586</u>
PASSIF		
Provision pour rachat d'obligations	511 793	494 192
Provision pour fluctuation de change	32 675	23 394
	<u>544 468</u>	<u>517 586</u>

Fonds d'amortissement
Recettes et dépenses
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Recettes		
Intérêts sur placements	45 064	35 185
Recettes de l'exercice appliquées en réduction des frais financiers		
Emprunts généraux (fonds général)	(42 779)	(33 801)
Emprunts du Fonds des conduits souterrains	(2 263)	(1 378)
Emprunts pour le métro original (fonds général)	(22)	(6)

Mouvement de la provision pour rachat d'obligations
et de la provision pour fluctuation du change
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Solde au début de l'exercice	517 586	438 829
Ajouter		
Contributions :		
Fonds général		
Provision pour rachat d'obligations	134 485	127 322
Provision pour fluctuation du change	9 281	7 185
Fonds des dépenses en immobilisations	4 285	5 493
Fonds de réaménagement urbain	58	(366)
Fonds des conduits souterrains	10 304	9 151
	158 413	148 785
Déduire		
Rachat d'obligations à même la provision pour rachat	131 531	70 028
Solde à la fin de l'exercice	544 468	517 586

Fonds des dépenses en immobilisations

Le fonds des dépenses en immobilisations sert à enregistrer et à contrôler les transactions relatives aux dépenses en immobilisations et à toutes autres transactions financées par règlements d'emprunt.

Fonds des dépenses en immobilisations

Bilan

Au 31 décembre

	<i>(en milliers de dollars)</i>	
	<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF		
Avances au fonds général	17 881	41 143
Débiteurs	8 944	2 923
Subventions à recevoir en vertu du programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	20 966	17 040
Expropriations en voie de réalisation	<u>617</u>	<u>1 221</u>
	<u>48 408</u>	<u>62 327</u>
 PASSIF		
Créditeurs	27 965	36 129
Cautionnements, retenues de garantie et autres	500	1 083
Créditeurs - Expropriations en voie de réalisation	617	1 221
Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations	<u>5 313</u>	<u>5 015</u>
	34 395	43 448
 EXCÉDENT DU FINANCEMENT PERMANENT SUR LES DÉPENSES	<u>14 013</u>	<u>18 879</u>
	<u>48 408</u>	<u>62 327</u>

Fonds des dépenses en immobilisations

Etat des activités

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
FINANCEMENT PERMANENT		
Nouveaux emprunts à long terme contractés	188 981	285 810
Contributions des promoteurs et autres sources	6 777	41 500
Subventions gouvernementales	38 819	30 067
Contribution du fonds général	8 510	18 177
	<u>243 087</u>	<u>375 554</u>
DÉPENSES		
Immobilisations		
Biens mobiliers	15 419	17 786
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	4 078	47
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	15 023	14 455
Égouts	28 406	13 305
Conduits souterrains (1)	1 203	850
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	80 732	72 651
Bâtiments publics et chantiers	32 563	31 784
Acquisitions diverses	2 721	6 875
Parcs et terrains de jeux	8 401	10 046
Rénovation et développement urbain	1 117	35
Carrefour des îles	33	44
Biodôme		40 113
Biosphère	1 878	9 963
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition		3 204
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	3 280	5 044
Fonds des conduits souterrains	14 673	13 832
	<u>209 527</u>	<u>240 034</u>
Avances et prêts à long terme		
Société d'habitation et de développement de Montréal	33 500	
Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal	4 060	33 950
Société de développement industriel de Montréal		25 750
Société des musées de sciences naturelles de Montréal		1 000
	<u>247 087</u>	<u>300 734</u>
Dépenses non capitalisées		
Dépenses d'escompte et de frais d'émission	866	(1 842)
	<u>247 953</u>	<u>298 892</u>
Excédent du financement permanent sur les dépenses (excédent des dépenses sur le financement permanent) de l'exercice	(4 866)	76 662
Excédent du financement permanent sur les dépenses (excédent des dépenses sur le financement permanent) au début de l'exercice	18 879	(57 783)
Excédent du financement permanent sur les dépenses	<u>14 013</u>	<u>18 879</u>

(1) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains

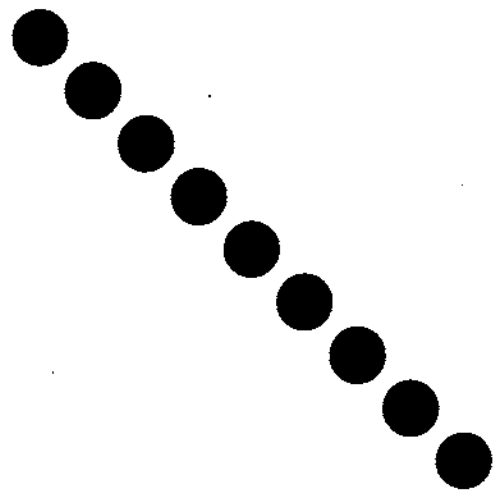
Fonds des dépenses en immobilisations
Dépenses financées par emprunts et contributions
 Exercice terminé le 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1995	1994
SOMMAIRE		
Programme triennal d'immobilisations	145 978	149 863
Prêts à long terme	37 560	60 700
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	3 280	5 044
Fonds des conduits souterrains	14 673	13 560
Dépenses non capitalisées	866	(1 842)
	<u>202 357</u>	<u>227 325</u>

	(en milliers de dollars)				
	1995		1994		
	Prévisions	Réalisations		Réalizations	
		Brut	Recouvrements	Net	
Résidentiel	14 253	10 132	2 690	7 442	8 084
Industriel	2 345	1 209	378	831	934
Commercial	3 153	1 358	104	1 254	944
Multifonctionnel	5 886	4 188	1 158	3 030	2 566
Espaces verts	11 916	8 543	1 138	7 405	11 524
Culturel	10 438	18 325	5 372	12 953	6 734
Sportif et communautaire	11 607	10 448	1 028	9 420	12 444
Transport urbain	32 490	41 422	17 590	23 832	20 614
Infrastructures	53 001	78 507	19 850	58 657	54 413
Sécurité	2 534	2 419	143	2 276	2 276
Domaine immobilier administratif	7 436	6 371	1 645	4 726	10 171
Soutien opérationnel	10 715	59 121	6 543	52 578	78 017
	<u>165 774</u>	<u>242 043</u>	<u>57 639</u>	<u>184 404</u>	<u>208 721</u>
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	12 977	3 502	222	3 280	5 044
Fonds des conduits souterrains	27 541	16 069	1 396	14 673	13 560
	<u>206 292</u>	<u>261 614</u>	<u>59 257 (1)</u>	<u>202 357</u>	<u>227 325</u>

(1) Détail des recouvrements

Subventions gouvernementales	38 819
Récupération de taxes diverses	13 661
Contributions des promoteurs et autres sources	6 777
	<u>59 257</u>



État de l'actif à long terme

L'état de l'actif à long terme sert à cumuler les actifs à long terme acquis par la Ville à même son fonds des dépenses en immobilisations et à identifier le mode de financement de ces actifs.

État de l'actif à long terme

Actif à long terme et immobilisations de l'ensemble des fonds (1)

Au 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1995	1994
Actif Immobilisé		
Biens mobiliers	91 736	106 534
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	4 941	863
Travaux publics, bâtiments, voie publique, etc.		
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	594 401	584 987
Égouts	312 971	287 743
Conduits souterrains (2)	48 887	47 711
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	931 737	862 713
Bâtiments publics et chantiers	596 306	575 610
Acquisitions diverses	167 155	174 404
Parcs et terrains de jeux	295 500	290 793
Rénovation et développement urbain	148 658	147 542
Carrefour des îles	34 385	43 786
Biodôme	40 113	40 113
Biosphère	17 429	15 551
Ile Notre-Dame et agrandissement de l'île Sainte-Hélène	37 756	37 756
Installations olympiques	141 000	141 000
Améliorations locales	386 599	400 695
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 204	3 204
Immobilisations - Fonds municipaux	3 852 778	3 761 005
Immobilisations - Fonds d'entreprises municipales		
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	26 898	27 292
Fonds des conduits souterrains	450 040	436 164
Total des immobilisations	4 329 716	4 224 461
Avances et prêts à long terme		
Office municipal d'habitation de Montréal	7 433	7 433
Société d'habitation et de développement de Montréal	5 512	49 731
Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal	4 060	91 111
Société de développement industriel de Montréal	3 000	39 750
Société des musées de sciences naturelles de Montréal	1 000	1 000
Total de l'actif à long terme	4 350 721	4 413 486
Mode de financement		
Actif acquis avant le 1er mai 1976	1 186 035	1 233 042
Emprunts et contributions	2 844 958	2 906 311
Subventions gouvernementales	233 834	195 016
Contributions des promoteurs et autres sources	85 894	79 117
	4 350 721	4 413 486

(1) Comprend tous les actifs à long terme à l'exception des placements et des avances et prêts financés autrement que par emprunt.

(2) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains.

État de l'actif à long terme
Mouvement de l'actif à long terme
et des immobilisations de l'ensemble des fonds
Exercice terminé le 31 décembre 1995

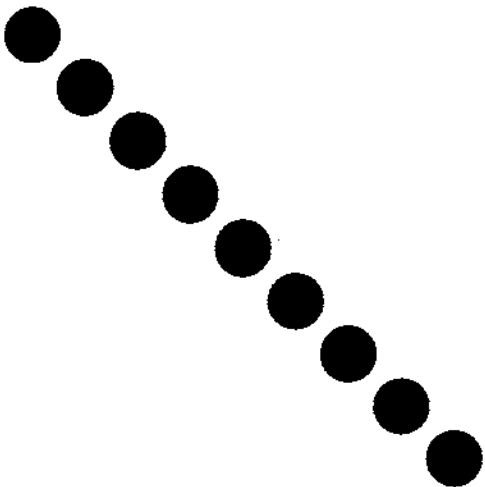
(en milliers de dollars)

Actif à long terme au 31 décembre 1994		<u>4 413 486</u>
Ajouter		
Biens mobiliers		
- à même l'emprunt et les contributions		15 419
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour non-paiement de taxes		
- à même le financement d'autres sources		4 078
Travaux publics, bâtiments, voie publique, etc.		
- à même l'emprunt et les contributions	130 559	
- à même les subventions	38 819	
- à même le financement d'autres sources	<u>2 699</u>	172 077
Prêt à la Société d'habitation et de développement de Montréal		33 500
- à même l'emprunt et les contributions		
Prêt à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal		4 060
- à même l'emprunt et les contributions		
Immobilisations du Fonds		
du Centre de tri et d'élimination des déchets		
- à même l'emprunt et les contributions		3 280
Immobilisations du Fonds des conduits souterrains		
- à même l'emprunt et les contributions		<u>14 673</u>
		<u>247 087</u>
Déduire		
Immobilisations		
Radiation (selon la période prévue)	70 801	
Ventes	<u>29 797</u>	100 598
Prêts à long terme		
Radiation	201 054	
Remboursement	<u>4 526</u>	205 580
Amortissement - Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets		<u>3 674</u>
		<u>309 852</u>
Actif à long terme au 31 décembre 1995		<u><u>4 350 721</u></u>

État de l'actif à long terme
Placement net dans l'actif à long terme
Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Total de l'actif à long terme et des immobilisations de l'ensemble des fonds	4 350 721	4 413 486
Dette à long terme	(2 469 189)	(2 435 283)
Excédent du financement permanent sur les dépenses	14 013	18 879
Provision pour rachat d'obligations	<u>511 793</u>	<u>494 192</u>
	2 407 338	2 491 274
Déduire		
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets		
Immobilisations	26 898	27 292
Immobilisations - financement temporaire	<u>(9 358)</u>	<u>(6 078)</u>
	2 389 798	2 470 060
Ajouter		
Fonds de réaménagement urbain		
Placement net dans l'actif à long terme	4 147	4 019
Propriétés immobilières - Intérêts capitalisés	<u>15 385</u>	<u>12 138</u>
	<u>2 409 330</u>	<u>2 486 217</u>



État de la dette à long terme

L'état de la dette à long terme sert à comptabiliser les emprunts à long terme contractés par la Ville et à identifier le mode de remboursement de cette dette.

État de la dette à long terme
Dette à long terme
 Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Dette à long terme		
Dette obligataire	2 466 065	2 432 079
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition	<u>3 124</u>	<u>3 204</u>
	<u>2 469 189</u>	<u>2 435 283</u>
Mode de remboursement		
Sommes à recouvrer		
Applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro	50 201	54 449
Auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau	47 315	46 830
Auprès de tiers par le biais de redevances	295 281	293 342
Auprès du Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	2 683	1 972
Auprès du gouvernement du Québec conformément au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	<u>33 990</u>	<u>21 535</u>
	<u>429 470</u>	<u>418 128</u>
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations (fonds d'amortissement)	<u>511 793</u>	<u>494 192</u>
Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations		
À la charge de l'ensemble des contribuables	1 447 585	1 439 326
À la charge d'une partie des contribuables	<u>77 217</u>	<u>80 433</u>
	<u>1 524 802</u>	<u>1 519 759</u>
Sommes à pourvoir en vertu d'un contrat de location-acquisition à la charge de l'ensemble des contribuables	<u>3 124</u>	<u>3 204</u>
	<u>2 469 189</u>	<u>2 435 283</u>

État de la dette à long terme
Mouvement de la dette à long terme
Exercice terminé le 31 décembre 1995

(en milliers de dollars)

Dette à long terme au 31 décembre 1994	<u>2 435 283</u>
Ajouter	
Emprunts contractés	
Emprunt à taux flottant, pour travaux publics ou améliorations locales (83 M\$ CA) et refinancement partiel (117 M\$ CA);	200 000
Emprunt 8,83 %, pour travaux publics ou améliorations locales (14 M\$ CA); pour programme tripartite de réfection d'infrastructures urbaines (26,9 M\$ CA) et refinancement partiel (34,1 M\$ CA);	75 000
Emprunt 7,988 %, pour travaux publics ou améliorations locales (8,6 M\$ CA); pour conduits souterrains (12 M\$ CA); pour programme tripartite de réfection d'infrastructures urbaines (21,4 M\$ CA) et pour programme de soutien aux sociétés paramunicipales (23 M\$ CA).	<u>65 000</u>
	<u>340 000</u>
Déduire	
Obligations rachetées	
À échéance	
Fonds d'amortissement	115 124
Refinancement	151 019
Budget de fonctionnement	23 444
Avant échéance	
Fonds d'amortissement	16 407
Budget de fonctionnement	20
Remboursement d'obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition Budget de fonctionnement	<u>80</u>
	<u>306 094</u>
Dette à long terme au 31 décembre 1995	<u><u>2 469 189</u></u>

État de la dette à long terme
Dette obligataire directe en cours par monnaie
Au 31 décembre

(en milliers)

	1995		1994	
	\$CA	%	\$CA	%
À rembourser en dollars canadiens				
Obligations à fonds d'amortissement	1 852 562		1 813 050	
Billets à terme	482 265		482 265	
Obligations à rembourser au gouvernement du Québec et au gouvernement du Canada	26 616		29 698	
	<u>2 361 443</u>	96	<u>2 325 013</u>	96
À rembourser en deutsche Mark				
Obligations à fonds d'amortissement	50 000 DM		50 000 DM	
Billets à terme	37 500 DM		37 500 DM	
	<u>87 500 DM</u>	1	<u>87 500 DM</u>	1
À rembourser en dollars des États-Unis				
Obligations à fonds d'amortissement	35 150 \$US		37 400 \$US	
Billets à terme	31 000 \$US		31 000 \$US	
	<u>66 150 \$US</u>	3	<u>68 400 \$US</u>	3
À rembourser en livres sterling				
Rentes inscrites (perpétuelles)	381 £	1 854	385 £	1 874
Dette obligataire directe en cours au 31 décembre	<u>2 466 065</u>	<u>100</u>	<u>2 432 079</u>	<u>100</u>

État de la dette à long terme

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme

Au 31 décembre

	(en milliers de dollars)	
	1995	1994
Dette directe (A)		
Travaux publics et améliorations locales	2 308 679	2 317 357
Réseau initial du métro	64 475	70 051
Programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines	92 911	44 671
Dette obligataire directe brute	2 466 065	2 432 079
Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 124	3 204
	2 469 189	2 435 283
Dépenses à financer à long terme (1) (financement anticipé) (2)	(14 013)	(18 879)
Dette directe brute et dépenses à financer à long terme	2 455 176	2 416 404
Moins :		
Sommes à recouvrer applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro (3)	50 201	54 449
Sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau - Estimation	47 315	46 830
Sommes à recouvrer auprès de tiers par le biais de redevances - Estimation (4)	295 281	293 342
Sommes à recouvrer du Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	2 683	1 972
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec conformément au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (5)	33 990	21 535
Fonds d'amortissement (provision pour fluctuation du change déduite)	511 793	494 192
	941 263	912 320
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme	1 513 913	1 504 084

État de la dette à long terme

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)

Au 31 décembre

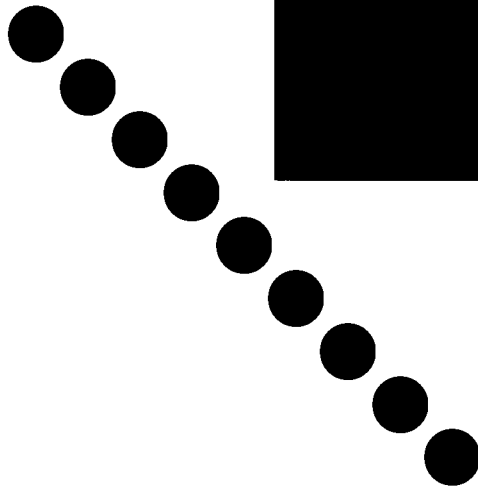
(en milliers de dollars)

	1995	1994
Dette indirecte (B)		
Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.)		
Prolongement du métro	567 871	579 019
Traitement des eaux usées	632 703	635 013
Parcs régionaux	65 889	66 744
Autres	44 792	44 916
	<u>1 311 255</u>	<u>1 325 692</u>
Dépenses à financer à long terme (1)	21 003	20 250
	<u>1 332 258</u>	<u>1 345 942</u>
Moins :		
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (6)	779 680	799 896
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations	201 184	178 222
	<u>351 394</u>	<u>367 824</u>
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (S.T.C.U.M.)		
Dette à long terme	227 767	206 729
Dépenses à financer à long terme (1)	25 264	37 478
	<u>253 031</u>	<u>244 207</u>
Moins :		
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec (7)	156 624	155 290
Sommes disponibles pour le rachat d'obligations	17 579	9 999
	<u>78 828</u>	<u>78 918</u>
Sociétés paramunicipales		
Dette à long terme	383 719	428 630
Dépenses à financer à long terme (1)	99 726	71 175
	<u>483 445</u>	<u>499 805</u>
Dette indirecte brute et dépenses à financer à long terme	<u>2 068 734</u>	<u>2 089 954</u>
Dette indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>913 667</u>	<u>946 547</u>
Dette directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme (8)	<u>4 523 910</u>	<u>4 506 358</u>
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>2 427 580</u>	<u>2 450 631</u>

État de la dette à long terme**Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)**

Au 31 décembre 1995

- (A) La dette directe représente les obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoires. La dette directe inclut des obligations remboursables en partie à même le produit de répartitions spéciales, mais pour lesquelles le crédit général de la Ville est engagé; le montant figure à l'état de la dette à long terme sous la rubrique "Sommes à pourvoir pour le rachat d'obligations à la charge d'une partie des contribuables".
- (B) La dette indirecte représente la part de la dette d'organismes gouvernementaux régionaux (C.U.M. et S.T.C.U.M.) qui doit être supportée par les contribuables de la Ville. Le montant de la dette de chaque organisme attribuable à la Ville est établi en appliquant à cette dette le pourcentage du potentiel fiscal de la Ville par rapport au potentiel fiscal total des municipalités de la C.U.M. La dette obligatoire indirecte comprend également la part de la Ville de la dette des organismes paramunicipaux suivants : Office municipal d'habitation de Montréal; Société d'habitation et de développement de Montréal; Société de développement industriel de Montréal; Société du parc des Îles; Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal.
- (1) Même si les dépenses en immobilisations à financer à long terme ne constituent pas des dettes à long terme, elles ont été incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que des emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.
- (2) Représente l'excédent des emprunts contractés sur les dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt.
- (3) Représente la partie de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro supportée par le gouvernement du Québec (60 %) et la partie du solde supportée par les municipalités de la C.U.M. autres que la Ville.
- (4) Représente la partie de la dette de la Ville pour conduits souterrains dont le service est principalement assuré par les redevances que la Ville perçoit auprès de tiers, utilisateurs de ces conduits.
- (5) Représente la partie de la dette relative au programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines supportée par le gouvernement du Québec.
- (6) Représente la part de la Ville de la subvention relative aux prolongements du métro 340,9 M\$ (360,5 M\$ en 1994) et de la subvention relative au traitement des eaux usées 438,7 M\$ (439,4 M\$ en 1994).
- (7) Représente la part de la Ville de la subvention du gouvernement du Québec relative au service de la dette des dépenses qui servent spécifiquement à un réseau d'autobus.
- (8) Comprend la somme de 104,6 M\$ (107,1 M\$ en 1994) remboursable en monnaies étrangères non convertie aux taux de change courants. La dette obligatoire directe et indirecte brute convertie aux taux de change en vigueur le 31 décembre 1995 et les dépenses à financer à long terme auraient totalisé 4 593,8 M\$ (4 575,4 M\$ en 1994).



Le Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets sert à enregistrer les transactions commerciales relatives aux activités d'enfouissement de déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron.

Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets**Bilan**

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et placements	51	660
Débiteurs	2 171	1 926
Stock	1 520	1 265
	<u>3 742</u>	<u>3 851</u>
 Immobilisations (note 3)	 <u>26 898</u>	 <u>27 292</u>
	<u><u>30 640</u></u>	<u><u>31 143</u></u>
 PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 783	1 974
Avances du fonds général	18 082	21 674
Immobilisations - Financement temporaire	9 358	6 078
	<u>29 223</u>	<u>29 726</u>
 AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus	<u>1 417</u>	<u>1 417</u>
	<u><u>30 640</u></u>	<u><u>31 143</u></u>

Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Revenus		
Déversement de déchets	22 732	27 859
Déversement de matériaux	1 299	1 689
Autres services	134	456
	<u>24 165</u>	<u>30 004</u>
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	8 266	8 533
Amortissement des immobilisations	3 674	3 214
Biens non durables	3 595	3 980
Utilisation du site	3 291	3 291
Services professionnels, administratifs et autres	2 883	2 842
Location et entretien	2 236	2 330
Coûts post-fermeture	413	
	<u>24 358</u>	<u>24 190</u>
Résultat d'exploitation	(193)	5 814
Autres revenus (dépenses)		
Intérêts sur placement	37	32
Frais financiers	(1 784)	(1 331)
Résultat avant affectation	(1 940)	4 515
Affectation		
Contribution du fonds général	1 940	
Résultat	<u><u>1 940</u></u>	<u><u>4 515</u></u>

Surplus (déficit)

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Solde au début de l'exercice	1 417	(3 098)
Résultat		4 515
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>1 417</u></u>	<u><u>1 417</u></u>

Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets**Notes complémentaires**

Au 31 décembre 1995

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités du Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets consistent à recevoir et à enfouir des déchets solides sur le site de l'ancienne carrière Miron.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les transactions du Fonds sont comptabilisées selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de celles-ci. Elles sont amorties linéairement selon le moindre de leur durée de vie utile ou de la durée estimative restante d'utilisation du site.

d) Coûts post-fermeture

La Ville assumera les coûts post-fermeture pendant une période estimée à 20 ans suivant la fermeture du site d'enfouissement des déchets de la carrière Miron. Ces coûts correspondent à la valeur actualisée des dépenses de contrôle et d'entretien des systèmes de biogaz et des eaux de lixiviation, déduction faite de la valeur actualisée des intérêts calculés sur les sommes imputées aux exercices précédents. Ces coûts estimatifs sont imputés aux résultats de façon linéaire sur la durée d'utilisation restante du site d'enfouissement. Le passif relatif aux coûts d'opération post-fermeture est comptabilisé au fonds général.

Les hypothèses relatives au calcul des coûts post-fermeture sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement des déchets.

Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets

Notes complémentaires (suite)

Au 31 décembre 1995

3- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

	1995		1994	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	43 758	22 360	21 398	21 876
Ameublement, équipement et matériel roulant	7 901	2 487	5 414	5 323
Bâtiments	314	228	86	93
	<u>51 973</u>	<u>25 075</u>	<u>26 898</u>	<u>27 292</u>

Les périodes d'amortissement prévues pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Catégorie	Nombre d'années restantes
Infrastructures	1 - 16
Bâtiments	13
Ameublement, équipement et matériel roulant	5 - 16

4- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	1995	1994
Créditeurs et charges à payer	1 395	1 585
Dépôts de clients	388	389
	<u>1 783</u>	<u>1 974</u>

Le Fonds de réaménagement urbain sert à enregistrer les transactions relatives à l'achat et à la vente de terrains et d'immeubles sujets à revente.

Fonds de réaménagement urbain

Bilan

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF		
Débiteurs	2 979	4 224
Frais reportés	41	187
Propriétés immobilières destinées à la vente (note 3)	52 926	56 231
Expropriations en voie de réalisation	<u>1 036</u>	<u>2 865</u>
	<u>56 982</u>	<u>63 507</u>
 PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	16 623	13 760
Créditeurs - Expropriations en voie de réalisation	1 036	2 865
Avances du fonds général	<u>50 074</u>	<u>50 912</u>
	<u>67 733</u>	<u>67 537</u>
 EXCÉDENT DU PASSIF SUR L'ACTIF		
Placement net dans l'actif à long terme	4 147	4 019
Déficit	<u>(14 898)</u>	<u>(8 049)</u>
	<u>(10 751)</u>	<u>(4 030)</u>
	<u>56 982</u>	<u>63 507</u>

Fonds de réaménagement urbain
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre

	<i>(en milliers de dollars)</i>	
	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Revenus		
Ventes de propriétés immobilières	<u>2 116</u>	<u>2 620</u>
Dépenses		
Coût des ventes	916	1 578
Dépréciation des propriétés immobilières	<u>7 946</u>	<u>3 830</u>
	<u>8 862</u>	<u>5 408</u>
Perte d'exploitation	(6 746)	(2 788)
Autres revenus (dépenses)		
Revenus d'intérêts	70	226
Créances douteuses		(265)
Études de caractérisation des sols	(173)	(32)
Autres		(1)
	<u>(6 849)</u>	<u>(2 860)</u>
Résultat avant affectation	(6 849)	(2 860)
Affectation		
Contribution du fonds général		<u>3 000</u>
Résultat	<u>(6 849)</u>	<u>140</u>

Déficit
 Au 31 décembre

	<i>(en milliers de dollars)</i>	
	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Solde au début de l'exercice	(8 049)	(8 189)
Résultat	<u>(6 849)</u>	<u>140</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(14 898)</u>	<u>(8 049)</u>

Fonds de réaménagement urbain
Notes et tableau complémentaires
Au 31 décembre 1995

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de réaménagement urbain a été créé pour permettre à la Ville de Montréal d'orienter et de contrôler le développement immobilier sur son territoire.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu de certaines particularités régissant le secteur immobilier. Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

Les transactions du Fonds sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Propriétés immobilières destinées à la vente

Les propriétés immobilières sont composées de terrains et d'immeubles destinés à la vente. Les terrains et immeubles sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les frais financiers directs tels que les intérêts, les coûts d'exploitation nets afférents aux propriétés et tous les autres frais jugés applicables font partie du coût des propriétés détenues.

Les intérêts sont calculés sur les fonds avancés par la Ville pour l'acquisition de propriétés immobilières par le Fonds de réaménagement urbain. Le taux d'intérêt utilisé est basé sur le taux de rendement moyen des placements et des emprunts à court terme de la Ville.

c) Placement net dans l'actif à long terme

Le placement net dans l'actif à long terme représente la portion remboursée par le Fonds pour le financement assumé par le fonds général sur des biens comptabilisés à l'état de l'actif à long terme jusqu'à leur date de transfert au Fonds de réaménagement urbain.

d) Expropriations en voie de réalisation

La Ville comptabilise au poste expropriations en voie de réalisation le coût des propriétés immobilières acquises par expropriation dont elle est propriétaire mais pour lesquelles tous les titres n'ont pas été obtenus.

Fonds de réaménagement urbain
Notes et tableau complémentaires (suite)
 Au 31 décembre 1995

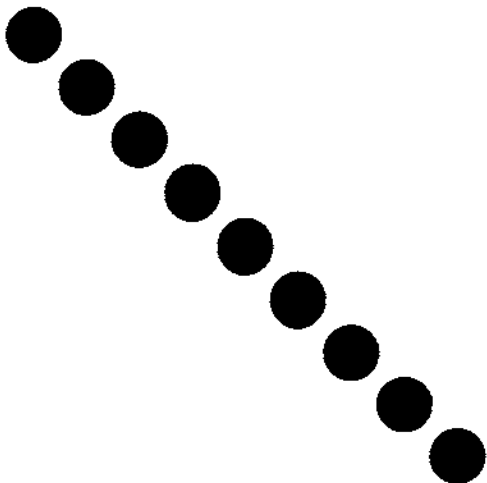
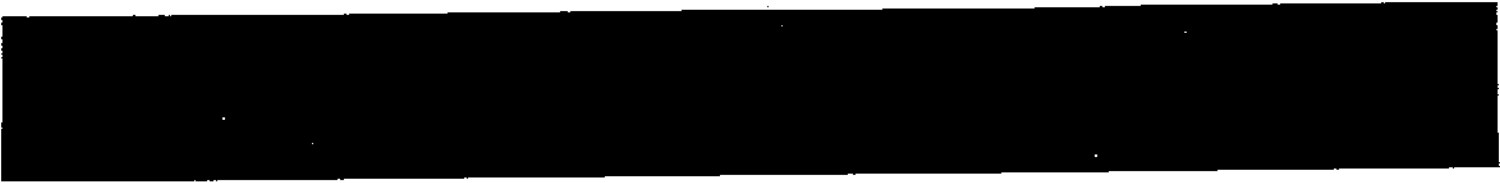
3- PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES DESTINÉES À LA VENTE
 (en milliers de dollars)

	1995		1994	
	Coût d'acquisition	Coût de rétention	Valeur comptable	Valeur comptable
Résidentiel	29 450	6 711	36 161	34 218
Industriel	21 761	4 609	26 370	25 326
Multifonctionnel	18 091	4 065	22 156	21 416
Total	<u>69 302</u>	<u>15 385</u>	84 687	80 960
Dépréciation des propriétés immobilières			<u>31 761</u>	<u>24 729</u>
			<u>52 926</u>	<u>56 231</u>

Fonds de réaménagement urbain
Notes et tableau complémentaires (suite)
Au 31 décembre 1995

TABLEAU 1 - DÉTAIL DE LA PERTE D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars)</i>	1995			1994	
	Résidentiel	Industriel	Multi- fonctionnel	Total	Total
Revenus					
Ventes de propriétés immobilières	128	1 956	32	2 116	2 620
Dépenses					
Coût des ventes	141	757	18	916	1 578
Dépréciation des propriétés immobilières	4 752	2 300	894	7 946	3 830
	<u>(4 765)</u>	<u>(1 101)</u>	<u>(880)</u>	<u>(6 746)</u>	<u>(2 788)</u>



Le Fonds des conduits souterrains sert à enregistrer les transactions financières relatives à la construction, à l'entretien et à l'administration d'un système de conduits souterrains.

Fonds des conduits souterrains

Bilan

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	403	397
Stock	65	66
Avances au fonds général	5 699	1 032
Financement anticipé		1 583
	<u>6 167</u>	<u>3 078</u>
Immobilisations - Conduits souterrains	<u>450 040</u>	<u>436 164</u>
	<u><u>456 207</u></u>	<u><u>439 242</u></u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs	832	827
Immobilisations - Financement temporaire	1 089	
Versement exigible de la dette à long terme (note 3)	3 613	5 208
	<u>5 534</u>	<u>6 035</u>
Dette à long terme (note 3)	<u>323 798</u>	<u>315 411</u>
	<u><u>329 332</u></u>	<u><u>321 446</u></u>
AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Placement net dans l'actif à long terme	121 540	117 128
Surplus	5 335	668
	<u>126 875</u>	<u>117 796</u>
	<u><u>456 207</u></u>	<u><u>439 242</u></u>

Fonds des conduits souterrains
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Revenus		
Redevances	52 695	50 439
Frais imputés aux travaux réalisés	3 602	3 403
Autres	1 196	487
	<u>57 493</u>	<u>54 329</u>
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	6 739	6 695
Services professionnels, administratifs et autres	1 048	2 226
Location et entretien	435	459
Communications	202	196
Biens non durables	118	107
Mobilier et équipement	54	26
	<u>8 596</u>	<u>9 709</u>
Résultat d'exploitation	48 897	44 620
Frais financiers	<u>(44 230)</u>	<u>(43 292)</u>
Résultat	<u>4 667</u>	<u>1 328</u>

Surplus (déficit)
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Solde au début de l'exercice	668	(660)
Résultat	<u>4 667</u>	<u>1 328</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 335</u>	<u>668</u>

Fonds des conduits souterrains**Notes complémentaires**

Au 31 décembre 1995

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville comptabilise dans un fonds distinct les transactions financières relatives à la construction, l'entretien et l'administration d'un système de conduits souterrains à l'intérieur de ses limites territoriales.

L'administration du réseau municipal de conduits souterrains a été déléguée à la Commission des services électriques qui fut créée par la Ville le 27 juin 1910 à la suite d'une loi spéciale du gouvernement du Québec. La Ville n'a pas délégué à la Commission les pouvoirs d'emprunt et de gestion des ressources financières.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les transactions du Fonds sont comptabilisées selon les principes comptables généralement reconnus, à l'exception des frais financiers qui incluent les remboursements de capital de la dette à long terme. Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

c) Immobilisations

Les conduits souterrains sont inscrits au coût d'origine majoré des frais d'escompte et d'émission des emprunts à long terme requis pour le financement de ceux-ci et des frais d'intérêts sur le financement temporaire.

Aucun amortissement n'est comptabilisé. Cependant, afin de ne pas montrer indéfiniment les éléments de l'actif immobilisé, seules les acquisitions des 40 dernières années sont présentées.

Fonds des conduits souterrains
Notes complémentaires (suite)
 Au 31 décembre 1995

d) Redevances

La Ville est autorisée à fixer et à percevoir des redevances de toute personne utilisant ses conduits souterrains. Ces redevances sont fixées, d'année en année, de manière à couvrir le coût de l'administration et de l'entretien des conduits souterrains ainsi que l'intérêt et l'amortissement de la dette contractée par la Ville pour la construction ou l'achat de ces conduits.

La dette, contractée avant le 1^{er} janvier 1983 et assumée par le biais des redevances, est présumée amortie sur une période de 40 ans pour les fins de l'établissement des redevances sans égard à la période d'amortissement effective de chacun des emprunts.

e) Frais imputés aux travaux réalisés

Une partie des dépenses d'exploitation est imputée au coût du réseau de conduits en fonction d'un pourcentage fixé par le conseil d'administration. De plus, les salaires et les autres dépenses incidentes du personnel affecté à la surveillance des travaux sont ajoutés au coût des travaux réalisés.

3- DETTE À LONG TERME
 (en milliers de dollars)

	1995			1994
	Court terme	Long terme	Total	Total
Dettes obligataires contractées avant 1983, au taux moyen annuel de la dette de la Ville, échéant entre 1996 et 2012.	3 613	14 690	18 303	22 079
Dettes obligataires, aux taux d'intérêt variant entre 7,525 % et 12 %, échéant entre 1998 et 2011.		309 108	309 108	298 540
	<u>3 613</u>	<u>323 798</u>	<u>327 411</u>	<u>320 619</u>

En vue du remboursement des emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel, des sommes sont accumulées au fonds d'amortissement. Les sommes accumulées à ce fonds à l'égard des emprunts pour conduits représentaient 33,2 M\$ au 31 décembre 1995 (24,3 M\$ en 1994). Les contributions annuelles au fonds d'amortissement sont imputées aux résultats du Fonds des conduits souterrains à titre de frais financiers.

Le Fonds des équipements scientifiques sert à enregistrer les transactions financières relatives à l'administration des établissements à caractère scientifique.

Fonds des équipements scientifiques**Bilan**

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF		
Débiteurs	342	92
Stock	533	145
Avances au fonds général	<u>1 819</u>	<u>393</u>
	<u><u>2 694</u></u>	<u><u>630</u></u>
 PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	<u>2 694</u>	<u>630</u>
	<u><u>2 694</u></u>	<u><u>630</u></u>

Fonds des équipements scientifiques
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	1995	1994
Revenus d'exploitation		
Droits d'entrée	6 666	2 730
Boutiques et restaurants	2 473	1 148
Stationnement	894	483
Train miniature	130	143
Autres	374	215
	<u>10 537</u>	<u>4 719</u>
Dépenses d'exploitation		
Rémunération et avantages accessoires	25 322	13 205
Biens non durables	7 938	2 684
Services professionnels, administratifs et autres	2 654	255
Communications	927	335
Mobilier et équipement	561	222
Location et entretien	442	472
Autres	32	39
	<u>37 876</u>	<u>17 212</u>
Résultat avant affectation	(27 339)	(12 493)
Affectation		
Contribution du fonds général	<u>27 339</u>	<u>12 493</u>
Résultat	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>

Fonds des équipements scientifiques**Notes complémentaires**

Au 31 décembre 1995

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Afin de regrouper certaines activités à caractère scientifique représentant des services publics, la Ville comptabilise dans un fonds distinct les transactions financières relatives à l'administration de l'Insectarium et du Jardin botanique. Depuis le 1^{er} janvier 1995, les activités autrefois dévolues à la Société des musées de sciences naturelles de Montréal sont regroupées dans ce Fonds.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les transactions du Fonds sont comptabilisées selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables en vigueur sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Stock

Les marchandises en stock sont évaluées selon la méthode du coût moyen.

c) Immobilisations

Les immobilisations du Fonds sont comptabilisées à l'état de l'actif à long terme sans distinction particulière.

d) Dette à long terme

La dette est enregistrée à l'état de la dette à long terme sans distinction particulière.

Le Fonds de gestion de la sécurité du revenu sert à enregistrer les transactions financières relatives à l'ensemble des coûts des activités reliées aux divers programmes de la sécurité du revenu et de la santé communautaire.

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Bilan
 Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>
ACTIF		
Débiteurs	53	48
Avances au fonds général	<u>14 244</u>	<u>18 186</u>
	<u>14 297</u>	<u>18 234</u>
 PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	179	126
Recettes reportées	<u>8 441</u>	<u>8 610</u>
	8 620	8 736
 AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Surplus	<u>5 677</u>	<u>9 498</u>
	<u>14 297</u>	<u>18 234</u>

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre

	<i>(en milliers de dollars)</i>	
	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Revenus	<u>58 192</u>	<u>54 113</u>
Dépenses		
Rémunération et avantages accessoires	54 760	47 717
Location et entretien	4 641	5 010
Services professionnels, administratifs et autres	1 394	919
Communications	964	1 013
Biens non durables	196	180
Mobiliier et équipement	58	82
	<u>62 013</u>	<u>54 921</u>
Résultat (tableau 1)	<u><u>(3 821)</u></u>	<u><u>(808)</u></u>

Surplus
 Exercice terminé le 31 décembre

	<i>(en milliers de dollars)</i>	
	<u>1995</u>	<u>1994</u>
Solde au début de l'exercice	9 498	10 306
Résultat	<u>(3 821)</u>	<u>(808)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>5 677</u></u>	<u><u>9 498</u></u>

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Notes et tableau complémentaires
Au 31 décembre 1995

1- MANDAT

À la suite de la signature d'une convention liant la Ville et le ministère de la Sécurité du revenu, la Ville administre et dispense, sur tout son territoire, l'ensemble des programmes administrés et des services offerts en matière de sécurité du revenu par les bureaux locaux et régionaux du réseau Travail-Québec du ministère de la Sécurité du revenu.

En vertu d'une convention liant la Ville, le ministère des Affaires sociales et le Conseil de la santé et des services sociaux, la responsabilité de diriger et de coordonner les effectifs actuellement à l'emploi de la Ville dans le cadre des programmes de santé communautaire, est assumée par les centres locaux de services communautaires ou par les départements de santé communautaire. Depuis le 1^{er} janvier 1995, le coût des effectifs de la Ville liés à cette convention, antérieurement comptabilisé au fonds général, est enregistré dans le Fonds de gestion de la sécurité du revenu.

2- PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Les transactions du Fonds sont comptabilisées selon les principes comptables généralement reconnus. La principale convention comptable en vigueur est la suivante :

Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Fonds de gestion de la sécurité du revenu
Notes et tableau complémentaires (suite)
Au 31 décembre

TABLEAU 1 - DÉTAIL DU RÉSULTAT PAR PROGRAMME

(en milliers de dollars)

	1995		1994
	Sécurité du revenu	Santé communautaire	Total
Revenus	56 231	1 961	58 192
Dépenses			
Rémunération et avantages accessoires	52 650	2 110	54 760
Location et entretien	4 641		4 641
Services professionnels, administratifs et autres	1 394		1 394
Communications	964		964
Biens non durables	196		196
Mobilier et équipement	58		58
	59 903	2 110	62 013
Résultat	(3 672)	(149)	(3 821)

Le Fonds de revitalisation des sites contaminés sert à enregistrer les transactions financières découlant des activités menées dans le cadre du protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales du Québec.

Fonds de revitalisation des sites contaminés**Bilan**

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>
ACTIF	
Débiteurs	368
Avances au fonds général	<u>1 343</u>
	<u>1 711</u>
PASSIF	
Créditeurs et charges à payer	863
Recettes reportées	<u>848</u>
	<u>1 711</u>

Fonds de revitalisation des sites contaminés
État des résultats
 Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>
Revenus d'exploitation	815
Subventions	
Dépenses d'exploitation	
Travaux de décontamination	691
Services professionnels, administratifs et autres	532
Rémunération et avantages accessoires	143
Mobilier et équipement	19
Communications	3
Biens non durables	2
	<u>1 390</u>
Résultat avant affectation	(575)
Affectation	
Contribution du fonds général	<u>575</u>
Résultat	<u><u> </u></u>

Fonds de revitalisation des sites contaminés**Notes complémentaires**

Au 31 décembre 1995

1- NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de revitalisation des sites contaminés a été créé pour comptabiliser les transactions financières découlant des activités menées dans le cadre du protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales du Québec. Ce protocole prévoit des travaux de restauration de terrain estimés à 9 M\$. Ces travaux couvrent les exercices 1995 à 1997 et sont financés conjointement par le Ministère (6 M\$) et la Ville (3 M\$).

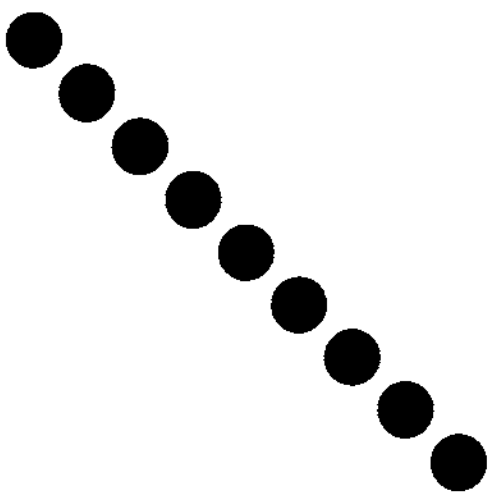
2- PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

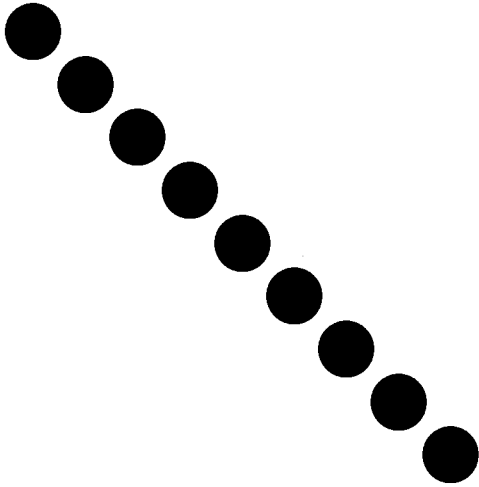
Les transactions du Fonds sont comptabilisées selon les principes comptables généralement reconnus. La principale convention comptable en vigueur est la suivante :

Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les recettes et les dépenses d'un exercice sont constatées lorsque les recettes sont gagnées et les dépenses effectuées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

Les charges relatives aux vacances et aux congés de maladie se comptabilisent cependant selon la méthode de la comptabilité de caisse.





Évaluation imposable équivalente

Au 31 décembre

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des recettes importantes sous forme de paiements tenant lieu de taxes pour les services. De plus, certains autres biens qui ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville, tels les systèmes de télécommunications, les réseaux de distribution de gaz, les systèmes de production, de transmission et de distribution d'énergie électrique, sont assujettis à une taxe spéciale. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les recettes de la Ville sont basées. L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant d'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des recettes en taxes équivalentes aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés. Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente des immeubles de la Ville au 31 décembre.

	1995	1994
(en milliers de dollars)		
Évaluation imposable (1)	45 227 414	45 112 017
Redressement pour évaluation non imposable (2)		
Évaluation non imposable sujette aux paiements tenant lieu de taxes (3)	1 239 839	1 290 575
Évaluation non imposable sujette à une compensation pour services (4)	2 549 687	2 535 222
Évaluation des réseaux des affaires sociales et de l'éducation (5)	3 274 917	3 249 424
Évaluation imposable équivalente	<u>52 291 857</u>	<u>52 187 238</u>

- (1) Selon le rôle triennal d'évaluation de 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1995, date du 1^{er} anniversaire du dépôt du rôle. Ce rôle triennal d'évaluation 1995-1997 constitue le troisième rôle triennal déposé par la Communauté urbaine de Montréal.
- (2) Représente l'évaluation des immeubles qui produirait une recette en taxe équivalente aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour certains immeubles exempts, si ces immeubles étaient imposables aux taux courants des taxes.
- (3) Représente l'évaluation des immeubles du gouvernement du Canada, des sociétés d'état et du gouvernement du Québec qui font l'objet de paiements tenant lieu de taxes au taux ordinaire de la taxe foncière.
- (4) Représente l'évaluation équivalente des établissements culturels, récréatifs et religieux, qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation pour services, de même que l'évaluation équivalente de certains biens assujettis à une taxe spéciale même s'ils ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville.
- (5) Représente l'évaluation équivalente des établissements des réseaux des affaires sociales et de l'éducation qui sont exempts des taxes foncières mais qui sont assujettis à une compensation.

Évaluation foncière

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

Date	Évaluation totale (1)	Évaluation imposable (1)	Redressement pour évaluation exempte (2)	Évaluation imposable équivalente
31 décembre 1991	65 217 179	50 626 626	7 351 043	57 977 669
31 décembre 1992	66 634 334 (3)	51 847 245	7 611 646	59 458 891
31 décembre 1993	67 100 056 (4)	52 059 696	7 860 218	59 919 914
31 décembre 1994	58 891 862 (5)	45 112 017	7 075 221	52 187 238
31 décembre 1995	59 100 296 (6)	45 227 414	7 064 443	52 291 857

(1) Selon le rôle d'évaluation déposé au cours de l'exercice terminé à la date indiquée mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes.

(2) Ces redressements sont basés sur les paiements tenant lieu de taxes et les compensations pour services applicables à l'exercice qui suit la date indiquée.

(3) Selon le rôle triennal d'évaluation 1992-1994 déposé le 12 septembre 1991, mis à jour le 12 septembre 1992, date du premier anniversaire du dépôt du rôle mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes.

(4) Selon le rôle triennal d'évaluation 1992-1994 déposé le 12 septembre 1991, mis à jour le 12 septembre 1993, date du deuxième anniversaire du dépôt du rôle mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes.

(5) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994.

(6) Selon le rôle triennal d'évaluation 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1995, date du premier anniversaire du dépôt du rôle mais applicable à l'exercice subséquent quant à l'imposition des taxes.

Évolution de certains taux de taxation

	1996	1995	1994	1993	1992
	\$	\$	\$	\$	\$
Taxes à caractère foncier (par 100 \$ d'évaluation municipale)					
Taxes municipales					
Impôt foncier général	1,995	2,020	1,808	1,780	1,720
Surtaxe sur les terrains vagues desservis	1,995	2,020	1,808	1,780	1,720
Surtaxe sur les immeubles non résidentiels					
Immeubles semi-commerciaux					0,2367
Immeubles commerciaux					0,526
Immeubles non résidentiels	0,250	0,579	0,683	2,06	
Taxe d'eau et de services sur les immeubles non résidentiels				1,000	
Taxe spéciale olympique					
Catégorie I - Terrain vacant				0,139	0,260
Catégorie II - Commercial, industriel				0,087	0,168
Catégorie III - Résidentiel				0,013	0,023
Catégorie IV - Semi-commercial				0,042	0,077
Taxe d'eau et de services					
Eau sur valeur locative					
Commercial, industriel et autres locaux (1)	8,89%	8,89%	7,50%		7,50%
Eau au compteur (le mètre cube)	0,220	0,220	0,220	0,220	0,160
Taxe d'affaires					
Sur valeur locative - Taux général	12,99%	12,99%	10,67%		10,86%
Taux mensuel d'intérêt sur toutes sommes dues à la Ville	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%	0,75%
Taux de la pénalité	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%	0,41%
Taux global de taxation (2)	2,4043	2,4320	2,1539	2,1702	2,1636

(1) La taxe d'eau et de services est basée sur le rôle de valeur locative déposé.

(2) Le taux pour 1996 est un taux estimatif.

**Imposition et perception de contributions foncières incluant
les répartitions des améliorations locales**
Pour les exercices 1991 à 1995

(en milliers de dollars)

	Taxes de l'exercice indiqué			Taxes d'exercices antérieurs		Total	
	Imposition	Perception	Pourcentage	Perception	Pourcentage	Perception	Pourcentage
			(1) %		(2) %		(2) %
1991							
Imposition courante	904 242	843 112	93,24				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(8 200)						
Imposition totale	<u>896 042</u>			47 323	5,29	890 435	99,38
1992							
Imposition courante	1 067 152	995 512	93,29				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(1 351)						
Imposition totale	<u>1 065 801</u>			60 749	5,70	1 056 261	99,10
1993							
Imposition courante	1 575 709	1 457 198	92,48				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(19 032)						
Imposition totale	<u>1 556 677</u>			58 234	3,74	1 515 432	97,35
1994							
Imposition courante	1 085 247	1 025 909	94,53				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(24 285)						
Imposition totale	<u>1 060 962</u>			92 482	8,72	1 118 391	105,41
1995							
Imposition courante	1 014 827	963 471	94,94				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(23 266)						
Imposition totale	<u>991 561</u>			40 070	4,04	1 003 541	101,21

(1) Pourcentage de l'imposition courante

(2) Pourcentage de l'imposition totale

**Imposition et perception de la taxe d'eau et de services,
et de la taxe d'affaires**
Pour les exercices 1991 à 1995

(en milliers de dollars)

	Taxes de l'exercice indiqué			Taxes d'exercices antérieurs		Total	
	Imposition	Perception	Pourcentage	Perception	Pourcentage	Perception	Pourcentage
			(1) %		(2) %		(2) %
1991							
Imposition courante	353 900	305 300	86,27				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(11 000)						
Imposition totale	<u>342 900</u>			33 600	9,80	338 900	98,83
1992							
Imposition courante	399 268	352 187	88,21				
Imposition relative aux exercices antérieurs	5 595						
Imposition totale	<u>404 863</u>			39 588	9,78	391 775	96,77
1993 (3)							
Imposition courante							
Imposition relative aux exercices antérieurs							
Imposition totale							
1994							
Imposition courante	384 102	359 107	93,49				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(9 786)						
Imposition totale	<u>374 316</u>			(148)	(0,04)	358 959	95,90
1995							
Imposition courante	365 632	344 819	94,31				
Imposition relative aux exercices antérieurs	(875)						
Imposition totale	<u>364 757</u>			14 267	3,91	359 086	98,45

(1) Pourcentage de l'imposition courante

(2) Pourcentage de l'imposition totale

(3) Aucune imposition de ces taxes sur la base des valeurs locatives

Recettes et dépenses cumulées
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
Fonds général					
Recettes					
Taxes	1 383 554	1 415 710	1 415 248	1 387 347	1 259 049
Païements tenant lieu de taxes	197 311	202 255	197 519	187 759	184 119
Services rendus aux organismes municipaux	24 447	23 128	23 313	25 949	26 482
Autres services rendus	65 993	58 712	59 768	57 984	53 620
Autres recettes	231 229	195 215	206 657	168 875	158 871
Transferts	9 698	12 606	15 164	11 912	8 405
	<u>1 912 232</u>	<u>1 907 626</u>	<u>1 917 669</u>	<u>1 839 826</u>	<u>1 690 546</u>
Dépenses					
Administration générale	176 462	186 366	179 641	193 879	185 011
Sécurité publique	368 813	370 133	367 540	354 953	353 370
Transport	335 353	327 243	319 432	302 213	222 002
Hygiène et écologie	148 128	148 300	142 642	135 048	127 400
Santé et bien-être	2 764	4 823	4 314	4 463	4 601
Aménagement et mise en valeur du territoire	137 445	107 456	127 137	119 274	113 491
Récréation et culture	149 949	151 818	149 560	140 491	134 076
Soutien matériel et technique	230 517	237 746	241 703	243 504	245 868
Soutien financier	331 040	321 563	310 207	315 701	297 319
	<u>1 880 471</u>	<u>1 855 448</u>	<u>1 842 176</u>	<u>1 809 526</u>	<u>1 683 138</u>
Résultat avant affectations	<u>31 761</u>	<u>52 178</u>	<u>75 493</u>	<u>30 300</u>	<u>7 408</u>
Affectations					
Fonds de roulement	139		14	162	215
Fonds des dépenses en immobilisations	(8 510)	(18 177)	(28 618)	(6 500)	(5 000)
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	(1 940)		(5 735)		
Fonds de réaménagement urbain		(3 000)			
Fonds des conduits souterrains				(777)	
Fonds des équipements scientifiques	(27 339)	(12 493)	(12 223)	(20 569)	(13 807)
Fonds de gestion de la sécurité du revenu			(11 066)		(3 187)
Fonds du stationnement	1 942	2 988	2 500	1 000	1 000
Fonds de revitalisation des sites contaminés	(1 423)				
Réserves	45 032	15 867	9 180	21 771	34 423
	<u>7 901</u>	<u>(14 815)</u>	<u>(45 948)</u>	<u>(4 913)</u>	<u>13 644</u>
Résultat - Fonds général	<u>39 662</u>	<u>37 363</u>	<u>29 545</u>	<u>25 387</u>	<u>21 052</u>

Recettes et dépenses cumulées (suite)

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
Fonds d'entreprises municipales					
Recettes					
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	24 202	30 036	17 481	14 028	38 105
Fonds de réaménagement urbain	2 186	2 846	5 759	6 835	11 453
Fonds des conduits souterrains	57 493	54 329	54 643	48 828	43 824
Fonds des équipements scientifiques	10 537	4 719	4 936	11 367	5 682
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	58 192	54 113	57 660	52 573	47 348
Fonds de revitalisation des sites contaminés	815				
Fonds du stationnement		18 143	18 291	15 798	14 446
	<u>153 425</u>	<u>164 186</u>	<u>158 770</u>	<u>149 429</u>	<u>160 858</u>
Dépenses					
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	26 142	25 521	23 216	23 337	33 969
Fonds de réaménagement urbain	9 035	5 706	9 940	20 130	11 259
Fonds des conduits souterrains	52 826	53 001	51 397	49 867	46 691
Fonds des équipements scientifiques	37 876	17 212	17 159	31 936	19 489
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	62 013	54 921	53 862	50 759	48 129
Fonds de revitalisation des sites contaminés	1 390				
Fonds du stationnement		15 102	15 008	14 493	12 645
	<u>189 282</u>	<u>171 463</u>	<u>170 582</u>	<u>190 522</u>	<u>172 182</u>
Résultat avant affectations	(35 857)	(7 277)	(11 812)	(41 093)	(11 324)
Affectations					
Fonds général	30 702	12 505	26 524	20 346	15 994
Fonds de revitalisation des sites contaminés					
- Surplus de l'exercice antérieur	(848)				
Fonds de gestion de la sécurité du revenu					
- Recettes reportées			(8 778)		
	<u>29 854</u>	<u>12 505</u>	<u>17 746</u>	<u>20 346</u>	<u>15 994</u>
Résultat - Fonds d'entreprises municipales	(6 003)	5 228	5 934	(20 747)	4 670
Résultat cumulé	33 659	42 591	35 479	4 640	25 722

Surplus cumulé
Exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>1991</u>
Solde au début de l'exercice	<u>1 311</u>	<u>1 967</u>	<u>809</u>	<u>2 460</u>	<u>139</u>
Ajouter					
Résultat cumulé de l'exercice					
Fonds général	39 662	37 363	29 545	25 387	21 052
Fonds d'entreprises municipales	(6 003)	5 228	5 934	(20 747)	4 670
Annulation d'affectations d'exercices antérieurs	<u>3 705</u>	<u>3 500</u>	<u>2 610</u>	<u>2 102</u>	<u>4 447</u>
	<u>37 364</u>	<u>46 091</u>	<u>38 089</u>	<u>6 742</u>	<u>30 169</u>
Déduire					
Affectation aux résultats		700			
Affectations à des réserves	44 469	40 819	30 997	29 140	23 178
Fonds d'entreprises municipales	(6 003)	5 228	5 934	(20 747)	4 670
	<u>38 466</u>	<u>46 747</u>	<u>36 931</u>	<u>8 393</u>	<u>27 848</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>209</u></u>	<u><u>1 311</u></u>	<u><u>1 967</u></u>	<u><u>809</u></u>	<u><u>2 460</u></u>

Fonds d'entreprises municipales, réserves et fonds réservés
 Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES					
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	1 417	1 417	(3 098)	(3 098)	6 211
Fonds de réaménagement urbain	(14 898)	(8 049)	(8 189)	(4 008)	9 287
Fonds des conduits souterrains	5 335	668	(660)	(3 906)	(3 644)
Fonds de gestion de la sécurité du revenu	5 677	9 498	10 306	4 220	2 406
Fonds du stationnement		1 942	1 889	1 106	801
	<u>(2 469)</u>	<u>5 476</u>	<u>248</u>	<u>(5 686)</u>	<u>15 061</u>
RÉSERVES					
Imprévus	37 000	35 000	31 000	26 000	22 000
Dépenses futures - Fonctionnement	28 672	32 150	24 498	20 132	16 865
Budget de l'exercice subséquent	14 300	11 100			10 000
Dépenses futures - Immobilisations	5 933	8 500	6 000	6 000	3 000
Charges sociales	4 479	7 000	7 000	7 000	2 000
Sociétés paramunicipales	4 000	3 000	2 000	1 000	
Partenariat	2 000				
Acquisition pour non-paiement de taxes	839	4 741	3 841		
Investissements	500	500	500	500	500
Stabilisation des coûts de déneigement			5 000		
Équipements culturels					1 000
	<u>97 723</u>	<u>101 991</u>	<u>79 839</u>	<u>60 632</u>	<u>55 365</u>
FONDS RÉSERVÉS					
Parcs et terrains de jeux	2 018	1 805	2 143	2 202	1 619
Unités de stationnement	510	454	407	271	244
	<u>2 528</u>	<u>2 259</u>	<u>2 550</u>	<u>2 473</u>	<u>1 863</u>

Évolution de la situation financière cumulée Pour les cinq derniers exercices (1)

	(en milliers de dollars)				
	1995	1994	1993	1992	1991
Activités de fonctionnement					
Résultat cumulé de l'exercice	33 659	42 591	35 479	4 640	25 722
Réserves et surplus imputés aux résultats	(46 974)	(15 867)	(9 180)	(21 771)	(34 423)
Dépenses de fonctionnement non imputées aux résultats	(866)	1 842		(855)	
Éléments de financement et d'investissement imputés aux résultats					
Cession d'immobilisations	(61 880)	(6 205)			
Remboursement de la dette à long terme	23 544	12 690	13 244	21 853	21 524
Contribution au fonds d'amortissement	158 413	148 785	160 300	144 378	130 125
Contribution au fonds des dépenses en immobilisations	8 510	18 177	28 618	6 500	5 000
	<u>114 406</u>	<u>202 013</u>	<u>228 461</u>	<u>154 745</u>	<u>147 948</u>
Éléments n'affectant pas les liquidités					
Amortissement des immobilisations	3 674	3 214	3 100	3 780	7 884
Amortissement des recettes reportées	(3 461)	(1 108)			
Propriétés immobilières - Intérêts capitalisés	3 247	1 497	2 664	2 781	2 889
Recettes reportées			14 923	3 810	718
	<u>117 866</u>	<u>205 616</u>	<u>249 148</u>	<u>165 116</u>	<u>159 439</u>
Contributions aux sociétés paramunicipales			(110 593)		
Variation nette des autres éléments à court terme	961	(110 693)	107 081	54 435	(9 868)
	<u>118 827</u>	<u>94 923</u>	<u>245 636</u>	<u>219 551</u>	<u>149 571</u>
Activités de financement					
Produit des emprunts	340 000	373 356	294 655	361 440	330 000
Rachat d'obligations par refinancement	(151 019)	(87 546)	(81 891)	(134 273)	(73 992)
Rachat d'obligations par le fonds d'amortissement	(131 531)	(70 029)	(96 004)	(87 359)	(129 987)
Remboursement de la dette à long terme	(23 544)	(12 690)	(13 244)	(22 430)	(22 961)
Dépôts divers	2 113	374	776	309	314
	<u>36 019</u>	<u>203 465</u>	<u>104 292</u>	<u>117 687</u>	<u>103 374</u>
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations	(209 527)	(240 034)	(213 745)	(170 041)	(226 171)
Cession d'immobilisations et de concession	133 690	8 985			
Subventions, contributions des promoteurs et autres	45 596	71 567	37 416	25 447	9 183
Avances et prêts aux sociétés paramunicipales	(29 722)	(60 700)	(74 571)	(28 500)	(20 911)
Acquisition de placements	(204 582)	(148 785)	(162 883)	(146 960)	(132 707)
Cession de placements	131 531	70 028	96 004	87 359	126 348
Fonds réservés	269	(291)	77	609	227
	<u>(132 745)</u>	<u>(299 230)</u>	<u>(317 702)</u>	<u>(232 086)</u>	<u>(244 031)</u>
Évolution des liquidités	22 101	(842)	32 226	105 152	8 914
Encaisse et placements au début de l'exercice	<u>141 964</u>	<u>142 806</u>	<u>110 580</u>	<u>5 428</u>	<u>(3 486)</u>
Encaisse et placements à la fin de l'exercice	<u>164 065</u>	<u>141 964</u>	<u>142 806</u>	<u>110 580</u>	<u>5 428</u>

(1) Certaines données des exercices 1991, 1992 et 1993 n'ont pu être redressées conformément à la présentation adoptée au cours du présent exercice.

Fonds général
Recettes
 Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
1. Taxes					
1.1 Taxes foncières	1 011 726	1 049 100	1 228 213	964 011	856 325
1.2 Taxe olympique	(9)	(41)	21 887	41 672	41 622
1.3 Taxe d'eau et de services	158 766	153 391	157 339	158 386	141 950
1.4 Taxe d'affaires	213 071	213 260	7 809	223 278	219 152
	<u>1 383 554</u>	<u>1 415 710</u>	<u>1 415 248</u>	<u>1 387 347</u>	<u>1 259 049</u>
2. Paiements tenant lieu de taxes					
2.1 Gouvernement du Québec	114 705	114 754	107 502	109 014	110 743
2.2 Gouvernement du Canada	20 046	23 029	27 985	19 160	15 261
2.3 Autres paiements	62 560	64 472	62 032	59 585	58 115
	<u>197 311</u>	<u>202 255</u>	<u>197 519</u>	<u>187 759</u>	<u>184 119</u>
3. Services rendus aux organismes municipaux					
3.0 Service d'aqueduc	24 447	23 128	23 313	25 949	26 482
4. Autres services rendus					
4.1 Activités municipales	24 212	30 166	31 296	30 344	24 629
4.2 Services municipaux	29 300	19 086	18 255	17 211	16 194
4.3 Récupération de frais	10 013	6 309	7 535	7 158	8 847
4.4 Recouvrement d'autres frais	2 468	3 151	2 682	3 271	3 950
	<u>65 993</u>	<u>58 712</u>	<u>59 768</u>	<u>57 984</u>	<u>53 620</u>
5. Autres recettes					
5.1 Droits municipaux	36 235	44 559	39 105	55 676	47 487
5.2 Amendes et frais	86 274	89 794	103 502	74 408	74 291
5.3 Intérêts	38 070	48 077	42 460	32 177	29 453
5.4 Cession de biens immobiliers	66 409	6 828	9 014	31	41
5.9 Recettes diverses	4 241	5 957	12 576	6 583	7 599
	<u>231 229</u>	<u>195 215</u>	<u>206 657</u>	<u>168 875</u>	<u>158 871</u>
6. Transferts					
6.1 Gouvernement du Québec	9 293	10 530	12 479	9 477	5 875
6.2 Organismes et individus	405	2 076	2 451	2 356	2 530
6.3 Gouvernement du Canada			234	79	
	<u>9 698</u>	<u>12 606</u>	<u>15 164</u>	<u>11 912</u>	<u>8 405</u>
	<u>1 912 232</u>	<u>1 907 626</u>	<u>1 917 669</u>	<u>1 839 826</u>	<u>1 690 546</u>

Fonds général
Dépenses par programme
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
1. Administration générale					
1.1 Services législatifs et exécutifs	5 707	12 806	8 837	9 190	8 470
1.2 Gestion administrative	45 617	50 060	50 759	54 465	55 960
1.3 Gestion financière	52 044	48 628	47 760	50 033	48 252
1.4 Gestion du personnel	29 323	26 502	28 579	26 221	25 741
1.5 Contentieux	25 843	23 885	22 395	21 797	20 779
1.9 Autres dépenses	17 928	24 485	21 311	32 173	25 809
	<u>176 462</u>	<u>186 366</u>	<u>179 641</u>	<u>193 879</u>	<u>185 011</u>
2. Sécurité publique					
2.1 Protection policière	223 421	231 730	233 477	224 298	217 703
2.2 Protection contre l'incendie	140 254	133 388	129 146	125 974	130 850
2.3 Sécurité de l'occupation	3 374	3 238	3 007	2 897	2 974
2.4 Prévention du crime	1 764	1 777	1 910	1 784	1 843
	<u>368 813</u>	<u>370 133</u>	<u>367 540</u>	<u>354 953</u>	<u>353 370</u>
3. Transport					
3.1 Soutien administratif et technique	22 084				
3.2 Voirie	26 202	26 907	23 532	22 371	18 856
3.3 Enlèvement de la neige	64 141	69 847	64 290	52 586	59 580
3.4 Éclairage des rues	16 004	15 177	15 277	15 198	13 984
3.5 Circulation	10 023	13 754	14 867	14 110	13 645
3.6 Stationnement	10 980	11 228	10 832	9 482	9 136
3.7 Transport en commun	185 919	190 330	190 634	188 466	106 801
	<u>335 353</u>	<u>327 243</u>	<u>319 432</u>	<u>302 213</u>	<u>222 002</u>
4. Hygiène et écologie					
4.1 Service d'eau et d'égouts	95 591	95 755	91 608	89 389	84 922
4.2 Traitement des ordures ménagères	50 571	50 462	49 748	44 741	41 894
4.3 Protection de l'environnement	1 966	2 083	1 286	918	584
	<u>148 128</u>	<u>148 300</u>	<u>142 642</u>	<u>135 048</u>	<u>127 400</u>
5. Santé et bien-être					
5.1 Direction	2 193	2 128	1 535	1 594	1 570
5.2 Bien-être	571	608	566	549	576
5.3 Santé		2 087	2 213	2 320	2 455
	<u>2 764</u>	<u>4 823</u>	<u>4 314</u>	<u>4 463</u>	<u>4 601</u>

Fonds général
Dépenses par programme (suite)
 Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
6. Aménagement et mise en valeur du territoire					
6.1 Aménagement du territoire	27 603	27 610	29 464	32 332	30 934
6.2 Développement économique	22 525	24 216	24 306	26 822	24 413
6.3 Rénovation urbaine	31 947	24 687	32 688	24 712	21 053
6.4 Restauration résidentielle, industrielle et commerciale	55 370	30 943	40 679	35 408	37 091
	<u>137 445</u>	<u>107 456</u>	<u>127 137</u>	<u>119 274</u>	<u>113 491</u>
7. Récréation et culture					
7.1 Services récréatifs	65 577	60 553	61 051	62 011	61 328
7.2 Services culturels	43 820	50 909	55 744	47 704	44 411
7.3 Entretien des parcs et terrains de jeux	40 552	40 356	32 765	30 776	28 337
	<u>149 949</u>	<u>151 818</u>	<u>149 560</u>	<u>140 491</u>	<u>134 076</u>
8. Soutien matériel et technique					
8.1 Administration générale	42 695	37 587	37 119	36 099	33 752
8.2 Soutien matériel et technique	14 203	25 627	25 780	24 517	26 008
8.3 Gestion des édifices municipaux	93 530	90 916	93 131	93 526	92 618
8.4 Dépenses liées aux immobilisations	13 935	20 007	19 847	22 363	26 478
8.5 Entretien des véhicules et du mobilier	43 184	41 239	42 892	42 269	42 964
8.6 Traitement informatisé des données	14 202	14 871	15 986	17 512	17 027
8.9 Autres	8 768	7 499	6 948	7 218	7 021
	<u>230 517</u>	<u>237 746</u>	<u>241 703</u>	<u>243 504</u>	<u>245 868</u>
9. Soutien financier					
9.1 Frais financiers	314 153	295 173	294 652	296 794	278 421
9.2 Créances douteuses	16 887	26 390	15 555	18 907	18 898
	<u>331 040</u>	<u>321 563</u>	<u>310 207</u>	<u>315 701</u>	<u>297 319</u>
Total des dépenses avant affectations	<u>1 880 471</u>	<u>1 855 448</u>	<u>1 842 176</u>	<u>1 809 526</u>	<u>1 683 138</u>
10. Affectations					
Fonds de roulement	(139)		(14)	(162)	(215)
Fonds des dépenses en immobilisations	8 510	18 177	28 618	8 500	5 000
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	1 940		5 735		
Fonds de réaménagement urbain		3 000			
Fonds des conduits souterrains				777	
Fonds des équipements scientifiques	27 339	12 493	12 223	20 569	13 807
Fonds de gestion de la sécurité du revenu			11 066		3 187
Fonds du stationnement	(1 942)	(2 988)	(2 500)	(1 000)	(1 000)
Fonds de revitalisation des sites contaminés	1 423				
Réserves	(45 032)	(15 867)	(9 180)	(21 771)	(34 423)
	<u>(7 901)</u>	<u>14 815</u>	<u>45 948</u>	<u>4 913</u>	<u>(13 644)</u>
Total des dépenses et affectations	<u>1 872 570</u>	<u>1 870 263</u>	<u>1 888 124</u>	<u>1 814 439</u>	<u>1 669 494</u>

Fonds général
Dépenses par objet
 Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
Rémunération	516 901	512 600	524 332	523 386	520 006
Avantages accessoires	188 124	177 553	158 573	160 122	156 220
Transport et communications	16 165	18 013	14 964	17 802	18 542
Services professionnels, administratifs et autres	77 139	77 917	65 651	37 345	46 485
Location et entretien	59 093	62 906	53 620	72 763	71 479
Biens non durables	87 143	87 485	83 193	81 621	85 535
Frais financiers	314 153	295 173	294 652	296 794	278 421
Contribution à la Communauté urbaine de Montréal	482 003	489 229	498 531	484 010	391 600
Mobilier, équipement et travaux non capitalisés	9 891	11 314	8 359	10 126	9 735
Créances douteuses	16 887	26 390	15 555	18 907	18 898
Subventions à la restauration	19 532	11 240	12 079	15 289	17 079
Contributions à des sociétés paramunicipales	21 432	17 232	35 011	13 325	9 687
Contributions à l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de la Communauté urbaine de Montréal	15 910	19 704	11 827	12 583	12 311
Contestations de taxes	3 085	6 627	14 588	11 954	9 412
Dépenses contingentes	5 441	9 204	4 613	6 342	1 971
Subventions diverses	28 552	15 707	15 722	13 051	13 184
Rentes et annuités	6 434	6 574	6 308	5 821	6 191
Autres	12 586	10 580	24 598	28 285	16 382
Total des dépenses avant affectations	1 880 471	1 855 448	1 842 176	1 809 526	1 683 138
Affectations	(7 901)	14 815	45 948	4 913	(13 644)
	1 872 570	1 870 263	1 888 124	1 814 439	1 669 494

Fonds des dépenses en immobilisations

Etat des activités

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
FINANCEMENT PERMANENT					
Nouveaux emprunts à long terme contractés	188 981	285 810	212 764	227 167	256 008
Subventions gouvernementales	38 819	30 067	32 908	22 179	5 722
Contribution du fonds général	8 510	18 177	28 618	6 500	5 000
Contributions des promoteurs et autres sources	6 777	41 500	4 508	3 268	3 461
Contribution du Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets			9 000	3 800	13 500
	<u>243 087</u>	<u>375 554</u>	<u>287 798</u>	<u>262 914</u>	<u>283 691</u>
DÉPENSES					
Immobilisations					
Biens mobiliers	15 419	17 786	15 672	21 994	21 293
Biens immobiliers - Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	4 078	47	53	54	41
Aqueduc, réservoirs et usines de filtration	15 023	14 455	10 351	5 427	11 044
Égouts	28 406	13 305	14 654	9 115	19 700
Conduits souterrains (1)	1 203	850	1 906	6 149	6 946
Rues, trottoirs, voie publique, ponts et tunnels	80 732	72 651	51 698	39 722	53 783
Bâtiments publics et chantiers	32 563	31 784	56 417	34 400	40 716
Acquisitions diverses	2 721	6 875	9 638	3 096	18 481
Parcs et terrains de jeux	8 401	10 046	10 813	11 187	20 408
Rénovation et développement urbain	1 117	35	276	1 836	
Carrefour des îles	33	44	4 890	18 057	
Biodôme		40 113			
Biosphère	1 878	9 963	5 588		
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition		3 204			
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	3 280	5 044	6 181	5 490	12 488
Fonds des conduits souterrains	14 673	13 832	25 608	13 514	21 271
	<u>209 527</u>	<u>240 034</u>	<u>213 745</u>	<u>170 041</u>	<u>226 171</u>
Avances et prêts à long terme					
Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal	4 060	33 950	37 286	10 000	9 875
Société de développement industriel de Montréal		25 750		14 000	
Société des musées de sciences naturelles de Montréal		1 000			
Société d'habitation et de développement de Montréal	33 500		37 285	4 500	
	<u>247 087</u>	<u>300 734</u>	<u>288 316</u>	<u>198 541</u>	<u>236 046</u>
Dépenses non capitalisées					
Contribution aux sociétés paramunicipales			105 724		
Dépenses d'escompte et de frais d'émission	866	(1 842)	4 869	855	
	<u>247 953</u>	<u>298 892</u>	<u>398 909</u>	<u>199 396</u>	<u>236 046</u>
Excédent du financement permanent sur les dépenses (excédent des dépenses sur le financement permanent) de l'exercice	<u>(4 866)</u>	<u>76 662</u>	<u>(111 111)</u>	<u>63 518</u>	<u>47 645</u>
Excédent du financement permanent sur les dépenses (excédent des dépenses sur le financement permanent) au début de l'exercice	<u>18 879</u>	<u>(57 783)</u>	<u>53 328</u>	<u>(10 190)</u>	<u>(57 835)</u>
Excédent du financement permanent sur les dépenses (excédent des dépenses sur le financement permanent) à la fin de l'exercice	<u>14 013</u>	<u>18 879</u>	<u>(57 783)</u>	<u>53 328</u>	<u>(10 190)</u>

(1) Conduits souterrains autres que ceux inclus au Fonds des conduits souterrains

Dettes directe et indirecte et dépenses à financer à long terme
Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	1995	1994	1993	1992	1991
Dettes directe brute					
Dettes à long terme	2 469 189	2 435 283	2 232 192	2 118 397	1 985 317
Dépenses à financer à long terme (financement anticipé) (1)	(14 013)	(18 879)	57 783	(53 329)	14 981
	<u>2 455 176</u>	<u>2 416 404</u>	<u>2 289 975</u>	<u>2 065 068</u>	<u>2 000 298</u>
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	429 470	418 128	405 148	392 891	397 186
Sommes disponibles pour le rachat	511 793	494 192	422 619	355 254	292 190
	<u>941 263</u>	<u>912 320</u>	<u>827 767</u>	<u>748 145</u>	<u>689 376</u>
Dettes directe nette et dépenses à financer à long terme	<u>1 513 913</u>	<u>1 504 084</u>	<u>1 462 208</u>	<u>1 316 923</u>	<u>1 310 922</u>
Dettes indirecte					
Communauté urbaine de Montréal					
Dettes à long terme	1 311 255	1 325 692	1 254 238	1 232 526	1 186 775
Dépenses à financer à long terme	21 003	20 250	46 236	20 324	18 536
	<u>1 332 258</u>	<u>1 345 942</u>	<u>1 300 474</u>	<u>1 252 850</u>	<u>1 205 311</u>
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	779 680	799 896	784 701	771 636	755 886
Sommes disponibles pour le rachat	201 184	178 222	147 796	120 265	116 504
	<u>351 394</u>	<u>367 824</u>	<u>367 977</u>	<u>360 949</u>	<u>332 921</u>
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal					
Dettes à long terme	227 767	206 729	172 934	120 667	104 231
Dépenses à financer à long terme	25 264	37 478	21 973	31 121	1 938
	<u>253 031</u>	<u>244 207</u>	<u>194 907</u>	<u>151 788</u>	<u>106 169</u>
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat	156 624	155 290	129 499	104 458	56 158
Sommes disponibles pour le rachat	17 579	9 999	5 454	2 760	10 402
	<u>78 828</u>	<u>78 918</u>	<u>59 954</u>	<u>44 570</u>	<u>39 609</u>
Sociétés paramunicipales					
Dettes à long terme	383 719	428 630	484 650	471 551	450 472
Dépenses à financer à long terme	99 726	71 175	44 671	178 073	128 627
	<u>483 445</u>	<u>499 805</u>	<u>529 321</u>	<u>649 624</u>	<u>579 099</u>

Dettes directe et indirecte et dépenses à financer à long terme (suite)

Pour les cinq derniers exercices

(en milliers de dollars)

	<u>1995</u>	<u>1994</u>	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>1991</u>
Dettes indirecte brute et dépenses à financer à long terme	<u>2 068 734</u>	<u>2 089 954</u>	<u>2 024 702</u>	<u>2 054 262</u>	<u>1 890 579</u>
Dettes indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>913 667</u>	<u>946 547</u>	<u>957 252</u>	<u>1 055 143</u>	<u>951 629</u>
Dettes directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme	<u>4 523 910</u>	<u>4 506 358</u>	<u>4 314 677</u>	<u>4 119 330</u>	<u>3 890 877</u>
Dettes directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	<u>2 427 580</u>	<u>2 450 631</u>	<u>2 419 460</u>	<u>2 372 066</u>	<u>2 262 551</u>
Population (2)	1 018 000	1 018 000	1 018 000	1 018 000	1 015 420
Évaluation imposable équivalente (page 96)	52 291 857	52 187 238	59 919 914	59 458 891	57 977 669
Dettes directe nette et dépenses à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	1 487	1 477	1 436	1 294	1 291
% de l'évaluation imposable équivalente	2,9 %	2,9 %	2,4 %	2,2 %	2,3 %
Dettes directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme					
Par habitant (en dollars)	2 385	2 407	2 377	2 330	2 228
% de l'évaluation imposable équivalente	4,6 %	4,7 %	4,0 %	4,0 %	3,9 %
Fonds général					
- frais financiers	314 153	295 173	294 652	296 794	278 421
- total des recettes	1 912 232	1 907 626	1 917 669	1 839 826	1 690 546
- % des frais financiers	16,4%	15,5%	15,4%	16,1%	16,5%

(1) Incluant des obligations à refinancer de 4,8 M\$ au 31 décembre 1991.

(2) Les chiffres de la population proviennent des recensements 1986 et 1991 de Statistique-Canada.

Statistiques générales

	<u>1995</u>	<u>1994</u>	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>1991</u>
POPULATION (1)	1 018 000	1 018 000	1 018 000	1 018 000	1 015 420
SUPERFICIE DU TERRITOIRE (Km2)	177	177	177	177	177
DENSITÉ DE LA POPULATION (Hab./Km2)	5 750	5 750	5 750	5 750	5 740

	<u>1995</u>	<u>1994</u>	<u>1993</u>	<u>1992</u>	<u>1991</u>
EFFECTIFS (personnes/année)					
Cadres	671	793	794	803	876
Professionnels	618	653	660	570	614
Cois blancs	3 633	3 790	3 960	4 077	4 614
Contremaîtres	261	271	283	268	329
Pompiers	1 660	1 662	1 668	1 660	1 831
Cois bleus	4 061	4 061	4 061	4 061	4 061
	<u>10 904</u>	<u>11 230</u>	<u>11 426</u>	<u>11 439</u>	<u>12 325</u>

(1) Les chiffres de la population proviennent des recensements 1986 et 1991 de Statistique-Canada.

Statistiques générales (suite)

		1995	1994	1993	1992	1991
MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE						
Permis de construction et de rénovation						
Secteur résidentiel	Nombre	2 104	2 262	2 667	3 018	3 722
	Valeur (M \$)	96,6	135,2	143,1	173,7	221,6
Secteur commercial	Nombre	1 930	1 729	1 549	1 902	2 111
	Valeur (M \$)	227,0	284,6	195,8	256,7	324,9
Secteur industriel	Nombre	219	184	182	220	232
	Valeur (M \$)	21,8	46,4	22,9	26,4	31,9
Secteur gouvernemental	Nombre	340	336	389	333	399
	Valeur (M \$)	250,3	270,3	138,2	136,5	307,3
	Nombre	4 593	4 511	4 787	5 473	6 464
	Valeur (M \$)	595,7	736,5	500,0	593,3	885,7

		1995	1994	1993	1992	1991
HYGIÈNE						
Eau potable (en milliers de mètres cubes)						
Consommation annuelle pour la Ville de Montréal et les villes desservies		647 348	649 736	635 792	648 439	664 716
Élimination des ordures (en tonnes métriques)						
Incineration	(1)	(1)	190 576	258 637	224 182	
Enfouissement	688 141	838 516	510 731	553 200	1 302 600	
	688 141	838 516	701 307	811 837	1 526 782	
Vapeur produite par l'incinérateur	(1)	(1)	475 813	636 146	547 179	

(1) Fermeture temporaire de l'incinérateur Des Carrières depuis le 1er janvier 1994, réouverture indéterminée.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Valeur au rôle	Pourcentage (1)
		(en millions) \$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	385,0	0,85
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	330,0	0,73
Tour I.B.M. - Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	180,6	0,40
Télé globe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	179,6	0,40
Bell Canada	700, rue de La Gauchetière Ouest	126,0	0,28
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	115,1	0,25
Place Bonaventure	900, rue de la Gauchetière Ouest	105,0	0,23
Place Victoria	800, place Victoria	103,0	0,23
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	103,0	0,23
Palais des Congrès	800, place Victoria Ouest	99,2	0,22
Complexe Gare Centrale	904-944, rue Belmont	96,3	0,21
Banque Nationale	600, rue de la Gauchetière Ouest	96,0	0,21
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	90,2	0,20
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	89,8	0,20
Place Montréal Trust	1600 -1800, avenue McGill College	88,5	0,20
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	87,0	0,19
Maison du Trust Royal	630, boulevard René-Lévesque Ouest	85,5	0,19
Centre de commerce mondial	393, rue Saint-Jacques	85,0	0,19
Banque Mercantile du Canada	770, rue Sherbrooke Ouest	85,0	0,19
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	82,3	0,18

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale imposable de 45 227 M\$ du rôle 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1995, date du premier anniversaire du dépôt du rôle.

Statistiques générales (suite)

**IMMEUBLES NON IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS QUI FONT L'OBJET
DE PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES**

Identification	Adresse	Valeur au rôle	Pourcentage (1)
		(en millions) \$	%
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET MANDATAIRE			
Société Radio Canada	1400, boulevard René-Lévesque Est	103,0	0,74
Gouvernement fédéral	6565-6769, rue Notre-Dame Est	58,7	0,42
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Société immobilière du Québec	1, rue Notre-Dame Est	142,6	1,03
Société de la Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	141,0	1,02
Société immobilière du Québec	1730, rue Fullum	65,9	0,48
RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES			
Hôpital Notre-Dame	1560, rue Sherbrooke Est	99,6	0,72
Hôpital Général Juif	4615, chemin de la Côte Sainte-Catherine	94,2	0,68
Hôpital Royal Victoria	687-711, avenue des Pins Ouest	90,9	0,66
Hôpital Louis-H.-Lafontaine	7401-45, rue Hochelega	82,9	0,60
Hôpital Général de Montréal	1547-97, avenue des Pins Ouest	79,0	0,57
Hôpital Sainte-Justine	3165-85, chemin de la Côte Sainte-Catherine	74,3	0,54
Hôtel Dieu de Montréal	3830-3860, rue Saint-Urbain	55,5	0,40
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION			
Université de Montréal	2050-2450, boulevard Édouard-Montpetit	191,4	1,38
Université McGill	677-961, rue Sherbrooke Ouest	175,1	1,26
Université du Québec à Montréal	400, rue Sainte-Catherine Est	122,8	0,89
Université McGill	455-551, avenue des Pins Ouest	68,9	0,50
Université McGill	3644-90, rue Peel	67,4	0,49
Université Concordia	1455, boulevard de Maisonneuve Ouest	64,5	0,47
Université Concordia	1400-1440, boulevard de Maisonneuve Ouest	61,5	0,44
C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal	2040-84, rue Sanguinet	57,9	0,42

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale exempte de 13 873 M\$ du rôle 1995-1997 déposé le 14 septembre 1994, mis à jour le 14 septembre 1995, date du premier anniversaire du dépôt du rôle.

Statistiques générales (suite)

IMMEUBLES ENGENDRANT LES RECETTES LES PLUS IMPORTANTES

Identification	Adresse	Recettes (1)	Pourcentage (2)
		(en millions) \$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	20,0	1,50
Complexe Desjardins	100-180, rue Ste-Catherine Ouest	14,6	1,09
Tour I.B.M. - Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	8,6	0,64
Télélobe Canada	1000, rue de la Gauchetière Ouest	8,3	0,62
Bell Canada	700, rue de la Gauchetière Ouest	7,3	0,55
Place Bonaventure	900, rue de la Gauchetière Ouest	6,8	0,51
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	6,3	0,47
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	5,4	0,40
Société du Palais des Congrès	800, place Victoria Ouest	5,3	0,40
Banque Nationale	600, rue de La Gauchetière Ouest	5,2	0,39
Complexe Gare Centrale	904-944, rue Belmont	4,7	0,35
Casino de Montréal	1, avenue du Casino	4,7	0,35
Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	4,5	0,34
Maison des Coopérants	600, boulevard de Maisonneuve Ouest	4,4	0,33
Centre Eaton	705, rue Sainte-Catherine Ouest	4,2	0,31
Place Montréal Trust	1600-1800, avenue McGill College	4,1	0,31
Place Victoria	800, place Victoria	4,0	0,30
Maison du Trust Royal	630, boulevard René-Lévesque Ouest	3,9	0,29
Centre de commerce mondial	393, rue Saint-Jacques	3,5	0,26
Banque Mercantile du Canada	770, rue Sherbrooke Ouest	3,2	0,24

(1) Ces sommes sont composées des recettes de taxes d'affaires, d'eau et de services, de la taxe spéciale, de taxes foncières ainsi que de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

(2) Pourcentage des recettes budgétisées de l'exercice 1996 de 1 337,7 M\$.

Publié par la
Ville de Montréal
Service des finances
et du contrôle
Division de la comptabilité

Dépôt légal
1^{er} trimestre 1996
Bibliothèque nationale
du Québec
ISBN: 2-89417-631-7

Graphisme et impression
Ville de Montréal
07.20.002-9 (03-96)

Imprimé au Canada

English copy available
upon request

